

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

GESTION DE PROJET

**Aménagement d'un espace d'étude et de recherche
I.E.P. de Grenoble**

Christine Chevalier
Anne-Catherine Fritzingier
Alain Huguet
Anne Lemoine
Emmanuelle Paulet-Granguillot
8^e promotion

sous la direction de Marie-France Peyrelong



Juillet 1999

M 1999 PRO 06

INTRODUCTION

Quoi de plus limpide en apparence que l'énoncé d'une lettre de mission, servant à la fois de cadre et de résumé à la conduite de projet confié à notre équipe : “ *organisation d'un espace réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants de 3^e cycle et étudiants préparant des concours administratifs* ” ? Un examen attentif de la phrase laisse assez vite entrevoir une complexité dans la formulation prémonitoire d'une entreprise aussi complexe !

L'espace concerné, lieu de documentation est installé à l'intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques, bâtiment situé sur le campus universitaire de St Martin d'Hères. Créé en 1948, l'I.E.P propose des formations très diversifiées, abritant des secteurs d'études, de préparation aux concours et des centres de recherche sous les tutelles de l'Université Pierre Mendès-France, du Centre National de la Recherche Scientifique, de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et de l'Ecole Nationale d'Administration. Les publics concernés sont tout aussi variés, des étudiants post-bac aux doctorants, enseignants, chercheurs, postulants à des concours administratifs de haut niveau... : un lieu, dont la marque de référence est tout autant celle de l'éclectisme que celle d'une excellence intellectuelle ; un lieu imprégné par une histoire jalonnée de grands noms, une culture, des évolutions radicales dans les formations proposées, témoins et gages d'un prestige certain.

A l'I.E.P de Grenoble, la documentation jouit également d'une excellente renommée. Le centre de documentation “ général ” réparti en trois salles, restructuré en 1992 dessert la plus grande partie des publics de l'I.E.P., étudiants, enseignants et chercheurs. La spécialisation des formations, la présence de chercheurs renommés, l'évolution des thèmes de recherche ont engendré la constitution d'ensembles documentaires de haut niveau, réservés à des publics de 3^e cycle, dans des salles juxtaposées et dédiées à ces documents et ces publics...

Nos premières observations nous ont permis de constater l'éclatement des centres de recherche (domaines, locaux et personnels), l'émiettement de la documentation pour la recherche et les concours, le cloisonnement et l'étanchéité des salles, les besoins très catégoriels des publics utilisateurs ; nous avons eu la confirmation, au gré de nos enquêtes d'une fracture réelle entre les publics liés aux domaines de la recherche et les publics orientés sur la préparation aux concours de l'administration générale, avec une prééminence de la préparation à l'Ena. La disparité concerne aussi bien les objectifs des formations, les délais de temps impartis pour les réaliser, les usages de documentation et d'occupation de l'espace que les images et représentations des uns et des autres sur leurs choix respectifs.

Le projet d'une restructuration de la documentation éparpillée géographiquement et sans cohérence apparente, le regroupement des locaux susceptibles de l'accueillir et par conséquent, le bouleversement des usages antérieurs a suscité des confrontations et a rendu visible la prééminence des intérêts de chacun. Ainsi, il apparaît que les questions de relations, les différentes conceptions de politique documentaire, d'excellence et de visibilité, les définitions des compétences des uns et des autres sont étroitement imbriquées ; cet enchevêtrement est plus révélateur d'un malaise qu'un simple réaménagement d'espace.

C'est la "problématique du complexe" qui a surgi comme un axe incontournable de la réflexion, des polémiques et de la négociation. C'est un exercice à haut risque, car il y a tentation, à tout moment de renforcer des résistances individualistes, source de sclérose ; c'est aussi un enjeu passionnant, car il est possible d'envisager une trans-disciplinarité, promesse d'émulation intellectuelle pour l'ensemble des participants-usagers de la documentation. La description des différents points de vue et la révélation des enjeux, parfois contradictoires permet d'installer un mode de pensée qui sache prendre du recul par rapport à l'ensemble des savoirs, s'interroger et reprendre un dialogue entre les différentes disciplines.

Au fil des observations, questionnaires, entretiens et récoltes de données chiffrées, l'enjeu pour notre équipe a été de dégager un compromis possible, un dénominateur commun à l'ensemble des partenaires. Après avoir situé les analyses, les attentes et les réticences des usagers sans perdre de vue la réalité de la collectivité I.E.P autour de ses missions de formation, un objectif s'est dégagé : celui de la valorisation d'un espace de documentation supérieure accueillant sans rivalité, documents et usagers dans leur diversité.

Au moment où la structuration des différents cursus et l'attribution des subventions en regard font l'objet d'une gestion de plus en plus rigoureuse et mesurée, à l'aube du troisième millénaire, peut-on substituer au réflexe d'enfermement sur une spécialité, une mobilisation de l'ensemble des partenaires à l'I.E.P pour créer un espace documentaire de haut niveau, fédérateur d'usages et de savoirs ?

Nous tenons à remercier tout le personnel du centre de documentation de l'I.E.P, les enseignants et chercheurs, les étudiants, pour leur amabilité, leur collaboration à nos réunions et leur disponibilité.

PREMIERE PARTIE : LES ETAPES DU PROJET

LA LETTRE DE MISSION

Lettre de mission du directeur du centre de documentation de l'IEP de Grenoble

Projet

Organisation d'un espace réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants de troisième cycle et étudiants préparant des concours administratifs (Projet ESPACE RECHERCHE ou « ESPREC »)

Origine du projet

Le centre de documentation de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble dispose pour son public de trois salles principales (ouvrages, périodiques et documentation contemporaine). Outre ces trois salles, d'autres salles de documentation existent et sont plus ou moins liées au centre de documentation :

- La salle Frédéric Bon, autogérée par les étudiants du DEA « Etudes politiques », est accessible également aux enseignants, chercheurs (dont les étudiants préparant des thèses). Cette salle dispose d'un accès à l'Internet et de quelques collections (environ ... revues et environ ... ouvrages) gérées par le centre.
- La cellule « Liaison-Recherche » sert à la fois de bureau professionnel et de salle réservée à des collections surtout utiles aux chercheurs (littérature grise, ...) et dépend du centre de documentation.
- La salle de documentation « PENA » accessible aux étudiants préparant l'ENA ou d'autres concours administratifs dispose de collections d'ouvrages et de périodiques liés aux thèmes des concours préparés, et dépend du CFA, tout en étant lié à notre centre (ouvrages entrés dans le catalogue de l'IEP).

Ces trois salles ont la particularité d'être mitoyennes. L'hypothèse de leur réorganisation en un seul espace qui accueillerait de manière plus efficace et professionnelle les publics des trois salles actuelles se pose.

Objectif

Etudier l'hypothèse de regroupement des trois salles et justifier l'intérêt d'un tel regroupement ou bien proposer d'autres scénarios alternatifs en les justifiant.

La question posée par ce projet rappelle, à une échelle moindre, la situation que l'on rencontre fréquemment dans les universités : l'existence plus ou moins parallèle d'une bibliothèque universitaire et de nombreuses bibliothèques d'UFR, très efficaces et utiles ou, au contraire, totalement inadéquates selon les situations.

L'équipe de projet devrait, dans un premier temps, effectuer une analyse de l'existant (heures et jours d'ouverture, places assises, mètres carrés, utilisation de chaque salle, collections proposées, organisation et relation avec le centre de documentation), puis examiner l'hypothèse de regroupement, en tirant les conséquences (définition du projet, contraintes, faisabilité, etc.) et proposer, si nécessaire, d'autres scénarios.

De manière très concrète, cette hypothèse de regroupement pose des questions du type :

- Quelles collections offrir dans cette nouvelle salle par rapport à ce qui existe aujourd'hui ?
- Quels services proposer dans cette salle par rapport à ceux des autres salles du centre de documentation ?
- Quelle serait l'organisation de l'espace la plus adaptée aux fonctions de cette salle ?

Modalités

Le planning sera celui prévu par l'ENSSIB.

Les personnes-ressources à la bibliothèque et à l'IEP (hors centre de documentation) sur ce projet sont :

- Josyane Pignard, responsable de la cellule « Liaison-Recherche »,
- Le comité de direction du centre de documentation (Elisabeth Gauthier, responsable du département des ouvrages, Hélène Galland, responsable du département des périodiques et du centre de documentation européenne (CDE), Marie-Françoise Berger-Roure, responsable du département de la documentation contemporaine, et Pierre Le Loarer, directeur du centre de documentation),
- Pierre Bréchon, responsable pédagogique DEA - Doctorat
- Stéphane Morel, directeur du Centre de Formation à l'Administration (CFA).
- Des représentants des lecteurs - étudiants, enseignants, chercheurs - seront également associés à l'étude.

Les responsables des centres de recherche (Guy Saez pour le CERAT, Bruno Cautrès pour le CIDSP, Jean-Louis Falcoz-Vigne pour le GREFOSS) devront également être consultés, et une réunion de travail avec le directeur de l'IEP, Henri Oberdorff, et son secrétaire général, Gérard Mauvy est souhaitable.

Contacts

Pierre LE LOARER, directeur du centre de documentation

E-mail : Pierre.Le-Loarer@iep.unmf-grenoble.fr

Tél. : 04 76 82 60 19 (secrétariat Christiane Eschalié : 04 76 82 60 63)

IEP Centre de documentation - BP 48 - 38040 GRENOBLE CEDEX 9

À Grenoble, le 19 janvier 1999.

LE PLAN D'ACTION DU PREMIER STAGE (1^{ER} AU 6 MARS 1999)

Nous avons décidé de mener deux types d'actions pendant ce premier stage :

- d'une part, rencontres et entretiens avec les personnes concernées par le projet "ESPREC"
- d'autre part, temps d'observation du centre de documentation et des activités qui s'y déroulent.

1) Rencontres et entretiens.

Nous avons décidé de rencontrer les personnes suivantes :

Direction de l'IEP :

Directeur : Monsieur Oberdoff.

Secrétaire général : Monsieur Mauvy.

Nous avons pris contact avec Monsieur Le Loarer qui doit organiser pour nous une rencontre avec ces deux personnes.

Personnel du centre de documentation :

Directeur : Pierre Le Loarer.

Responsable du département des ouvrages : Elisabeth Gauthier.

Responsable du département des périodiques et du centre de documentation européen :
Hélène Galland.

Responsable du département de la documentation contemporaine : Marie-Françoise Berger-Roure.

Responsable de la salle Prepena : Madame Gardès.

Nous souhaiterions aussi rencontrer les personnes qui s'occupent du service au public et du traitement des documents.

Nous avons contacté Madame Berger-Roure et nous avons convenu avec elle de fixer un rendez-vous avec les personnes travaillant au centre de documentation dès notre arrivée le lundi matin et après leur réunion d'équipe.

Enseignants et responsables des centres de recherches :

- GREFOSS : Monsieur Falcoz-Vigne, lequel est aussi directeur des études.
- CERAT : Guy Saez.
- CIDSP : Bernard Cautrès.
- CFA : Stéphane Morel.
- DEA et Doctorat en sciences politiques : Pierre Bréchon.

Nous avons pris rendez-vous par téléphone avec ces personnes durant la semaine précédant les vacances.

Étudiants :

Nous souhaitons rencontrer les étudiants de DEA, de Doctorat et les étudiants préparant l'ENA, qui sont autorisés à fréquenter les salles concernées par le projet "ESPREC" et à y emprunter des documents.

Nous comptons prendre contact avec ces étudiants sur le lieu même du stage.

Nous voudrions aussi rencontrer d'autres types d'étudiants : autres étudiants de troisième cycle ou étudiants préparant d'autres concours que l'ENA, mais aussi étudiants de premier ou de deuxième cycles.

Pour rencontrer ces étudiants, nous pouvons passer par les instances de consultation que sont la CLE et la CLENCHÉ. Nous pouvons aussi demander aux différents enseignants que nous allons rencontrer de nous mettre en relation avec ces étudiants.

Nous avons préparé plusieurs guides d'entretien, selon le type de personnes que nous allons rencontrer : un pour le personnel du centre de documentation, un pour le personnel enseignant et un pour les étudiants (Cf. annexes). Nous avons prévu de trouver un moment pendant le stage pour définir des guides d'entretien spécifiques pour la rencontre avec Monsieur Le Loarer et pour la rencontre avec Messieurs Mauvy et Oberdoff.

Nous avons prévu d'être toujours deux lors de ces entretiens.

2) Temps d'observation.

Nous avons prévu de consacrer une partie de notre temps à l'observation du centre de documentation en général, afin de pouvoir comparer l'utilisation des trois salles du centre de documentation (ouvrages, périodiques, documentation contemporaine) et celle des trois salles

concernées par le projet "ESPREC" (salle Prepena, cellule liaison-recherche, salle DEA-Doctorat).

Dans le centre de documentation, nous avons choisi d'observer :

- Les permanences dans les différentes salles du centre de documentation.
- La circulation des publics : comment passent-ils d'une salle à l'autre ? Sont-ils conduits à passer devant les trois salles du projet "ESPREC" et à les fréquenter ?
- L'autonomie du public, face à la multiplicité des catalogues et des salles.
- Quel type de public trouve-t-on ? Part des enseignants, des étudiants ?

Dans les trois salles qui nous concernent plus particulièrement, nous avons choisi d'observer :

- Les permanences : y a-t-il un rapport privilégié avec le bibliothécaire, du fait de la petitesse des espaces et du petit nombre de personnes présentes dans la salle ? Si oui, lequel ?
- Le prêt et le retour des documents.
- La perception et l'utilisation des "classifications-maisons" par les publics.
- L'usage qui est fait de ces salles par rapport aux autres salles du centre de documentation (travail en groupe, travail au calme,...)

3) Les informations à obtenir.

Dans la mesure du possible, nous souhaiterions obtenir un certain nombre de documents, afin de mieux comprendre le fonctionnement et le rôle du centre de documentation :

- Un document présentant le centre de documentation, son histoire, ses missions et l'évolution de celles-ci.
- Le budget du centre de documentation : évolution sur plusieurs années, répartition entre les différents secteurs, part des crédits extérieurs (crédits de recherche, crédits de l'ENA).
- Des comptes-rendus de conseils d'administration, utiles pour percevoir l'émergence de problèmes ou de blocages.
- Des documents nous permettant de retracer l'historique du projet "ESPREC" : y a-t-il déjà eu auparavant des réflexions sur la réorganisation de cet espace ?
- Guide du lecteur, règlement intérieur (où serait codifié l'usage des trois salles du projet "ESPREC").

Nous avons aussi l'intention de rassembler un certain nombre de données chiffrées :

- Nombres d'ouvrages, d'abonnements, de dossiers de presse, de documents de littérature grise. Leur répartition entre les différentes salles.
- Part des documents en libre accès par rapport aux documents en magasins.
- Quels sont les documents qui peuvent être empruntés ? Quels sont ceux qui doivent être consultés sur place ? Quelle proportion ?
- Statistiques d'emprunts, de fréquentation. À comparer au nombre d'étudiants.
- Horaires d'ouverture.

4) Les guides d'entretien.

Voir annexe III.

LE CAHIER DES CHARGES DU COMITE DE PILOTAGE DU 6 AVRIL 1999 : ANALYSE DE L'EXISTANT

Introduction

La lettre de mission du directeur du Centre de documentation de l'I.E.P. (Institut d'Etudes Politiques) de Grenoble propose la réorganisation de trois salles indépendantes du Centre de documentation (C.D.) tout en lui étant plus ou moins liées : la salle Frédéric Bon, la Cellule Liaison Recherche, la salle Pena.

Après avoir pris la mesure de leurs collections, de l'espace disponible, de leur fréquentation, de leur mode de gestion et de leurs missions, il s'agit d'étudier la pertinence d'un éventuel regroupement des trois salles et de ses conséquences.

Dans un premier temps est posée la question de l'usage de l'espace, celle de l'offre documentaire la mieux adaptée, la restructuration de l'organisation et des liens avec le C.D.

Une rencontre avec M. Le Loarer, au début de la première semaine d'observation permet de préciser les caractéristiques de l'accès à la documentation proposée par l'I.E.P., les projets d'évolution des locaux et de développement de l'offre documentaire qui servent de cadre au projet de réorganisation.

Une préoccupation majeure : *Quel meilleur service pour l'utilisateur ?* dégage les points forts de la problématique :

- une saturation des locaux (pour les usagers et les documents)
- une parcellisation entre :
 - les niveaux d'études
 - les collections
 - les publics
- des dysfonctionnements dans la gestion des documents.

1. Le centre de documentation

a. Les formations proposées à l'I.E.P. (Tableau n° 1)

	TYPES DE FORMATIONS	PUBLICS CONCERNES
I.E.P.	<ul style="list-style-type: none">• 3 années + diplôme• D.E.A.• doctorat Sciences Po. post-diplôme• D.E.S.S.	<ul style="list-style-type: none">- étudiants 1^{er} et 2^e cycles- enseignants- étudiants 3^e cycle- enseignants- étudiants 3^e cycle- enseignants
C.F.A.	<ul style="list-style-type: none">• Préparation aux concours ENA• Préparation aux concours administration générale / CPAG	<ul style="list-style-type: none">- étudiants post-diplôme- enseignants- étudiants <i>en formation initiale et continue</i>

Centres de recherche et d'étude

G.R.E.F.O.S.S	<ul style="list-style-type: none">• Enseignement• Recherche• Formation continue (diplôme DSTS)	<ul style="list-style-type: none">- étudiants 3^e cycle- enseignants- chercheurs
----------------------	--	--

(centre de responsabilité I.E.P)

C.E.R.A.T. (UMR du CNRS hébergée et associée à l'I.E.P et à l'Université P. Mendès France)	- étudiants 3 ^e cycle - enseignants
+ C.I.V.I.L.	- chercheurs
C.I.D.S.P. (USR du CNRS)	- étudiants 3 ^e cycle - enseignants - chercheurs

b. La documentation au carrefour des formations

L'I.E.P. noue des relations avec les établissements d'enseignement supérieur tels que l'Université Pierre Mendès-France, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, le Centre National de la Recherche Scientifique :

- un **ensemble complexe** de formations et de domaines de recherche
- une documentation très diversifiée, généraliste et de haut niveau

Nous avons repéré des fonds documentaires ignorés jusqu'à notre séjour à l'I.E.P. (*fonds du C.E.R.A.T./CIVIL, GREFOSS, CIDSP*). Nous les incluerons dans notre analyse de la situation, car ils peuvent faire partie intégrante de l'offre documentaire proposée à l'ensemble des usagers de l'I.E.P. Ils ont des liens plus ou moins formels avec le Centre de documentation (C.D.) et les salles F. Bon, cellule Liaison Recherche et Pena.

- la complexité de la structure documentaire est la cause et la conséquence de **cloisonnements** et du maintien de catégories diverses. (*cf. tableau n°2*)

- Dans chaque salle, des collections, des usages, des publics " dédiés "

⇒ les fonds du C.D. sont encyclopédiques dans le domaine des sciences politiques.

- documents consultables et empruntables par tous les publics, quel que soit le niveau d'études
- règlement commun à tous, assez clairement identifiable
- horaires d'ouverture harmonisés

⇒ les fonds particuliers (*Pena, F. Bon, C.E.R.A.T./Civil, Grefoss*) sont constitués en fonction de thèmes spécifiques.

- documents situés dans des salles totalement isolées du C.D., difficilement repérables et disponibles selon des règlements variés et tacites :

priorité d'emprunt pour les chercheurs et enseignants

priorité de consultation pour les étudiants post-diplôme du domaine concerné

consultation éventuelle pour les autres étudiants

- des fonds complémentaires du fonds général du C.D. (Toute documentation, si spécialisée soit-elle, peut être mise à disposition au profit d'un public plus large que celui auquel elle est directement destinée.)
- des salles réservées à des collections et publics déterminés, à l'exclusion de tout autre : fonctionnement en vase clos.

- Une politique documentaire " parcellisée "

Acquisitions

Depuis 1990, les conservateurs du C.D. assurent les choix et centralisent les commandes du C.D., des salles spécialisées et des autres secteurs. Les choix des acquisitions pour les secteurs spécialisés sont de la responsabilité de chaque directeur. Les achats sont faits au coup par coup, en fonction des besoins et demandes des secteurs et laboratoires. Plusieurs chercheurs ont souligné le manque de cohérence et de concertation, tant entre les laboratoires qu'entre le C.D. et ceux-ci. Un certain gaspillage est à l'origine de doublons et de manques importants qui nuisent à une couverture correcte de tous les champs documentaires.

⇒ Il n'y a **pas de politique documentaire globale** et le C.D. n'a pas de maîtrise réelle sur une formalisation rationnelle des acquisitions de tous les secteurs

⇒ L'outil informatique **ne permet pas un système d'évaluation rigoureuse**.

Catalogue et classification

Tous les documents acquis par l'I.E.P. depuis 1990 sont accessibles sur l'Opac, sauf le fonds du Civil, sur logiciel Texto, incompatible avec Odysée. En revanche, la localisation des ouvrages reste propre à chaque fonds et à chaque lieu :

- le C.D. (ouvrages et périodiques en libre accès) propose une classification par thèmes, repérables par l'alphabet et les couleurs. Un autre plan de classification F.N.S.P. est utilisé pour les coupures de presse.

- les salles F. Bon, Pena et les salles des fonds Grefoss et Cerat (fonds T classé par grands thèmes) ont leur propre système de classification et de localisation sur les rayons, tous différents les uns des autres.

Répartition des compétences (cf. tableaux 3 et 4)

⇒ Grande **complexité des statuts** des personnels enseignants et de documentation, avec une imbrication des autorités de tutelle : F.N.S.P., U.P.M.F., E.N.A., C.N.R.S.

- Le C.D. assure une logistique vis-à-vis des fonds des différentes salles sans avoir la responsabilité d'une politique documentaire globale.
- Les personnels responsables de différentes salles spécialisées (C.L.R, Grefoss, Civil) assurent des tâches transversales avec le C.D. : catalogage, service au public étudiant, formation du lecteur, participation à des réseaux documentaires...
- Le fonctionnement des différents lieux de documentation est le résultat de coutumes et d'organisations mises en place au fil de l'histoire des missions de l'I.E.P.
- La complexité des formations, des personnels, la spécificité de la recherche ont privilégié des **fonctionnements autarciques**, garants d'une meilleure efficacité pour chaque équipe.
- Un **déficit d'information** (communication et signalétique) entre les centres d'enseignement et de recherche, entre les personnels enseignants-chercheurs et documentalistes, en direction des publics utilisateurs, accroît l'impression de cloisonnement et d'éclatement, ce qui implique un *découragement implicite pour les étudiants* à aller chercher la documentation là où elle se trouve, la *démotivation du personnel*.

Tableau n° 2

Salle	Collections	Usages	Publics	Budget acquisition
<p><u>Centre de documentation</u></p> <p>Ouvrages Lundi – jeudi : 9h - 19h Vendredi : 9h – 17h 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 000 documents : <ul style="list-style-type: none"> · 20 000 en accès direct · 80 000 en magasin 	<ul style="list-style-type: none"> • consultation sur place (prêt) • consultation et prêt différés • espace pour travail personnel et en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • étudiants tous cycles et toutes formations • enseignants • chercheurs 	<p><i>Budget total du C.D.</i> <i>= 800 KF</i></p>
<p>Périodiques Lundi – jeudi : 9h - 19h Vendredi : 9h – 17h 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2100 (dont 1170 vivants) : <ul style="list-style-type: none"> · 650 en accès direct · 1450 en magasin • Cédéroms • Articles de périodique 	<ul style="list-style-type: none"> • consultation sur place • prêt de courte durée • consultation sur place et prêt possible • espace pour travail personnel et en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • étudiants tous cycles et toutes formations • enseignants • chercheurs 	
<p>Doc. contemporaine Lundi – jeudi : 9h - 19h Vendredi : 9h – 17h 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 17000 dossiers de presse • Presse quotidienne • Cédéroms de presse 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur place • Espace pour travail personnel et en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • étudiants tous cycles et toutes formations • enseignants • chercheurs 	
<p><u>salle F. Bon</u> Lundi – vendredi (fonction de la disponibilité de la clé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - collection d'ouvrages légués en 1986, obsolète. - revues de sciences po. en cours - abonnement au Monde - poste informatique dépassé 	<ul style="list-style-type: none"> - autogestion par les étudiants - espace de travail seul et en groupe - espace de détente / convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - réservé aux D.E.A Sc. po. (10) et ouvert aux doctorants I.E.P. (60) - enseignants - chercheurs 	<p><i>Ligne budgétaire de C.D.</i> <i>= 1000F.</i></p>

Salle	Collections	Usages	Publics	Budget acquisition
<u>PENA</u> Lundi – vendredi 9h - 11h15 12h45 - 16h15	<ul style="list-style-type: none"> manuels et documents de synthèse spécifiques aux différents concours (doublons avec le C.D) 	<ul style="list-style-type: none"> consultation sur place espace de travail au calme 	<ul style="list-style-type: none"> espace réservé aux étudiants et enseignants de la PENA (55) étudiants CFA (25) "tolérés" 	<i>Crédits E.N.A</i> = 50 000F. (dont 30 000 F de périodiques)
<u>Cellule Liaison Recherche</u> Lundi – vendredi 8h15 - 16h30	<ul style="list-style-type: none"> 4700 titres du fonds T dont 85 % en rayon mais seulement 55 % pour ouvrages récents (cf. bureau des chercheurs) 	<ul style="list-style-type: none"> prêt sans limitation réelle prêt entre bibliothèques Consultation en salle des ouvrages (pas de place pour une consultation / place) 	<ul style="list-style-type: none"> chercheurs et enseignants (17 réguliers) étudiant 3^e cycle (10) en différé pour 1^{er} et 2^e cycles 	<i>Contrats de recherche du CERAT</i> (130 ouvrages en moyenne /an)
<u>CIVIL</u> Lundi – vendredi (à Grand'place, dépt. du C.E.R.A.T.) sur rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> 4500 documents (75%=rapports de recherche) 40 abonnements / revues dossiers thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> prêt sans limitation réelle consultation sur place salle disponible pour consultation et travail individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> chercheurs en priorité étudiants 3^e cycle I.E.P et établissements extérieurs 	<i>Contrats de recherche du Civil</i>
<u>GREFOSS</u> <i>Ouvrages</i> Lundi – vendredi	<ul style="list-style-type: none"> 1500 documents 40 abonnements / revues (1/4 en doublon avec le C.D.) 	<ul style="list-style-type: none"> prêt sans limitation réelle consultation sur place en différé 	<ul style="list-style-type: none"> chercheurs en priorité étudiants 3^e cycle et autres "éventuels" 	<i>Contrats de recherche du Grefoss</i>
<u>C.I.D.S.P</u>	- des abonnements / revues incomplets	- stockage après utilisation - pas de traitement		<i>Pas de budget</i> <i>Cf. centre doc.</i>

	C.D. (3 salles)	F.Bon	C.L.R.	CERAT	Civil	PENA	Grefoss	C.I.D.S.P
Participation au choix des acquisitions pour le C.D.	X	X	X					X Labo.
Choix des acquisition pour un secteur		X Direction DEA		X Labo. CER.AT.	X	X Direction Pena		
Logistique / traitement documentaire (commande, catalogage, désherbage /archivage)	X		X		X		X	
Recherche documentaire pour les laboratoires Participation à des réseaux	X		X		X			
Service au public au C.D. (prêt, retour...)	X		X					

Tableau n°3 : les tâches documentaires et la répartition des compétences selon les fonds documentaires

2. Positionnement par rapport au projet

a. Liste des personnes rencontrées

Nous tirons ici notre analyse des entretiens que nous avons pu avoir lors de notre premier stage avec les différents acteurs concernés par le projet ESPREC. Le tableau ci-dessous présente les différentes personnes que nous avons rencontrées.

Personnel de documentation	Directeurs des centres de recherche et d'enseignement	Usagers étudiants	Usagers chercheurs
<ul style="list-style-type: none"> - M. Le Loarer, Directeur du centre de documentation - Mme Eschalièr, secrétaire de M. Le Loarer - Mme Galland, responsable périodiques - Mme Parisotto - Mme Gauthier, responsables ouvrages - Mme Berger-Roure, responsable salle de documentation contemporaine - Mme Gardès, responsable bibliothèque Ena - Mme Pignard, responsable cellule liaison recherche - Mme Frossart, documentaliste du Grefoss - Mme Goujon, documentaliste du CERAT Civil 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Bréchon, responsable des DEA et Doctorat études politiques - M. Cautrès, directeur du CIDSP - M. Falcoz-Vigne, directeur du GREFOSS et directeur des études - M. Morel, directeur du CFA - M. Saez, directeur du CERAT 	<ul style="list-style-type: none"> - une étudiante de troisième année - un étudiant de DEA études politiques - deux moniteurs travaillant au centre de documentation - deux étudiants de la PENA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Gerbaux, CERAT - M. Jaubert, CERAT - M. Roché, CERAT

b. Les besoins exprimés

- Besoin d'espace :

- besoin d'un espace de consultation pour la cellule Liaison Recherche
- besoin d'espaces de travail pour les étudiants de DEA et du CPAG : en groupe et individuel
- besoins d'un espace de convivialité, fédérateur du groupe, pour les étudiants de DEA et du CPAG.

- Besoin d'un meilleur accès aux collections :

- besoin d'un accès libre et immédiat aux collections des différents "fonds particuliers", qui se traduit :

- *pour les chercheurs* : par une demande de décroisement des fonds qui sont complémentaires de ceux du fonds central, mais aussi complémentaires entre eux et

- *pour les étudiants* : par une demande de manipulation immédiate des documents, pour vérifier que leur contenu correspond bien à celui que laisse supposer la notice qui les signale au catalogue.

- Besoin de services :

- besoins de services documentaires, exprimés par tous les acteurs : recherche documentaire informatisée (sur cédéroms et sur Internet), valorisation des travaux des chercheurs, revues de sommaires...
- besoins d'horaires d'ouverture larges et souples.

Il apparaît que tous ces besoins nécessitent une rationalisation de l'utilisation de l'espace, de l'organisation du travail et de la répartition des collections, afin que celles-ci soient plus lisibles et accessibles de manière diversifiée pour l'ensemble des publics. C'est de cette nécessaire rationalisation qu'est née l'idée d'un "Espace recherche", regroupant les salles Frédéric Bon, cellule Liaison Recherche et bibliothèque ENA.

Globalement, nous avons pu constater qu'il y avait un accord de la grande majorité des acteurs que nous avons rencontrés sur la possibilité d'un regroupement de ces trois salles et une volonté d'améliorer l'offre actuellement proposée dans ces trois salles.

c. Contraintes et opportunités pour une réorganisation

- Coexistence de deux publics aux besoins différents, voire contradictoires

- *Les souhaits des étudiants* : accès plus facile aux documents signalés au catalogue du centre de documentation, mais localisés en dehors de celui-ci (bureaux des chercheurs, fonds documentaires des laboratoires, salles spécialisées, compactus), et accessibles uniquement en différé et pour une durée très limitée.

- *Les souhaits des chercheurs* : utilisation facile de la documentation, l'idéal étant que cette documentation soit située dans leur bureau ou même à leur domicile.

⇒ Il est donc nécessaire d'imaginer des **solutions intermédiaires** entre le libre accès à tous les documents et l'appropriation exclusive des documents par certains groupes ou individus.

- Les personnels

Pour offrir un meilleur service et améliorer l'accès aux collections, il est nécessaire de mettre en place une **collaboration plus étroite** entre le centre de documentation et les différents centres de recherche ou d'enseignement.

Cette collaboration existe déjà : certains enseignants et chercheurs collaborent en qualité d'experts aux acquisitions du centre de documentation. La cellule Liaison Recherche, qui existe depuis 1977, a permis la constitution de l'unité d'une collection signalée dans un même catalogue. Peu d'établissements documentaires universitaires connaissent les fonds de leurs centres de recherche et l'I.E.P. de Grenoble peut déjà se prévaloir d'une tradition de collaboration entre le centre de documentation et les centres de recherche.

Les avis sont partagés sur un approfondissement de cette collaboration : certains chercheurs souhaitent une plus grande synergie entre le centre de documentation et les centres de recherche, d'autres se satisfont de la situation actuelle et ont peur d'être dépossédés de leur documentation.

Du côté des personnels du centre de documentation, les avis sont assez nuancés. Ils craignent que la mise en place d'un espace recherche ne se traduise pour eux par une surcharge de travail. Ils ne sont pas forcément prêts à travailler de manière plus transversale, l'histoire de la structuration du centre de documentation en trois services tournés vers trois types de documents (ouvrages, coupures de presse, périodiques) ayant entraîné une identification des personnels au service dans lequel ils travaillent. Néanmoins, le personnel semble motivé par le fait que leur travail deviendrait plus intéressant s'il pouvait, dans le cadre d'une

collaboration plus étroite avec les centres de recherche et d'enseignement, maîtriser l'ensemble de la chaîne documentaire. Cela impliquerait, de la part des centres de recherche et d'enseignement, une reconnaissance des compétences scientifiques dans le domaine des sciences politiques et non plus uniquement une reconnaissance des compétences techniques dans le domaine documentaire, qui cantonne le personnel dans un rôle de garant de l'efficacité du service.

En outre, on peut noter qu'en raison de la pyramide des âges du personnel, celui-ci est appelé à se renouveler dans les mois et les années à venir, ce qui peut créer un changement.

- Les perspectives dans le cadre de l'évolution du contexte universitaire

L'extension du diplôme de l'I.E.P. à quatre années, la réforme des écoles doctorales, la volonté de l'I.E.P. de Grenoble d'apparaître sur la scène internationale universitaire, toutes ces évolutions impliquent une valorisation de la documentation dans l'établissement et de son excellence. Celle-ci doit pouvoir être repérée, tant à l'intérieur de l'I.E.P. qu'à l'extérieur de celui-ci.

Cette meilleure visibilité des collections plaide pour une réorganisation des trois salles qui nous concernent et des collections qui s'y trouvent. Nous avons doré et déjà défini quelques pistes de réorganisation, ainsi que les travaux que nous comptons effectuer pour affiner ces pistes.

L'hétérogénéité des fonctionnements, des publics et des documentations pose de nombreux problèmes, qui sont peu à peu apparus au fil des entretiens avec les personnels de documentation, les chercheurs et les lecteurs des trois salles. Mais la complexité de la situation, si elle trouble parfois l'analyse, permet en revanche d'imaginer une large gamme de scénarios. La description de la situation telle qu'elle vient d'être faite laisse clairement comprendre qu'il est impossible de ne prendre en compte qu'une simple réorganisation des salles spécialisées. Il s'agit bien, en réalité, de s'intéresser davantage à des usages et à des services qu'à des questions de locaux proprement dits.

1. Mission et objectifs

- L'objectif fixé est de déterminer **les modalités d'un réaménagement des salles**, dans le but de satisfaire le plus grand nombre de lecteurs et d'utiliser au mieux l'espace, les ressources documentaires et humaines.

⇒ Il s'agit de tenir compte à la fois des **lieux**, des **collections**, des **publics**, des **usages** et des **structures institutionnelles**.

- Aboutir à une **conciliation** des points de vue, en accord avec les possibilités matérielles et humaines de réaménagement. L'idée de regroupement est en effet comprise de manière différente par les publics des salles : les chercheurs du C.E.R.A.T. aimeraient un grand centre de recherche pour les chercheurs, les étudiants de DEA un espace convivial, les étudiants de PENA un lieu de travail calme et les enseignants un lieu de séjour pour renforcer la cohésion des promotions.

2. Pistes possibles

En fonction des souhaits exprimés par les lecteurs et en fonction des contraintes matérielles et humaines déjà mesurées sur le terrain, des suggestions seront proposées pour transformer les trois salles. Elles pourront dépasser le cadre strict des trois salles. Les

directions que pourraient suivre nos scénarios, du plus élémentaire au plus ambitieux, sont diverses.

- Suggestions pour **améliorer les installations actuelles**.

ex : installation de postes de consultation du catalogue, harmonisation de la classification des documents.

- Réaménagement des trois salles.

Il s'agira de prendre en compte les **changements** induits :

- stockage des documents en fonction des rayonnages et des réserves
- accès au public, horaires d'ouverture élargis
- répartition et tâches documentaires
- répartition de l'espace (travail individuel, en groupe)
- consultation des documents
- intégration des fonds spécialisés

La documentation devra être adaptée aux publics de la salle, dont les intérêts peuvent diverger. Il nous apparaît cependant possible de dégager des points communs dans les façons de travailler et dans les besoins documentaires de ces usagers, si bien que l'idée d'une salle unique, avec d'éventuelles zones aménagées, ne semble pas utopique.

- Scénarios incluant les fonds spécialisés qui figurent au catalogue du centre de documentation et néanmoins isolés dans les locaux : Grefoss, Cidsp et Civil.
- Concertation prévue avec le groupe MODOCO, pour connaître leurs conclusions et éventuellement envisager ensemble une répartition des locaux différente.

3. Moyens

⇒ Afin de pouvoir établir de manière chiffrée ce qui a déjà été perçu sur place, nous établirons un tableau exact des besoins exprimés. C'est pourquoi deux **questionnaires** différents seront mis à la disposition des lecteurs et des chercheurs.

Il nous apparaît en effet nécessaire de quantifier les usages actuels et les usages possibles.

Certaines méthodes ont déjà été mises en œuvre lors du premier stage, d'autres moyens sont envisagés pour le déroulement du projet :

- entretiens préalables, pendant le premier stage à l'I.E.P. (1-5 mars)
- observations sur place
- enquêtes préalablement évoquées
- entretiens à venir, une fois que l'enquête aura été dépouillée : opinions des intéressés sur les scénarios ébauchés.

4. Calendrier général

29-31 mars : préparation de l'enquête auprès des lecteurs, envoyée autour du 1^{er} avril

6 avril : réunion du comité de pilotage pour valider le cahier des charges

6-25 avril : enquête disponible auprès des chercheurs et des lecteurs, dépouillement (25 avril-3 mai)

3-7 mai : deuxième stage

⇒ objectif du 2^e stage : confronter désirs des lecteurs et réalités sur le terrain, à partir des possibilités élaborées après le questionnaire, diagnostic.

1^{er}-17 juin : élaboration des scénarios puis choix

28-29 juin : présentation du scénario

19 juillet : soutenance du projet après finalisation du rapport

Budget de conduite du projet

- Coûts salariaux

- Traitements : pour chaque membre de l'équipe, le projet prévoit 23 demi-journées de 4 heures et 3 journées de 8 heures à l' ENSSIB, soit 116 heures et 2 semaines de stage soit 78 heures. Le coût horaire brut est de $10162.52 : 169 = 60.13$ F.

- Indemnités : pour chacune des 10 journées de stage, chaque stagiaire perçoit un taux de base de 55.05 F multiplié par 3 ou 4 suivant sa situation personnelle ; en tout 18 taux.

- Frais de déplacement

Chaque membre de l'équipe effectue 5 fois l'aller-retour Lyon-Grenoble. Prix du billet aller-retour SNCF : 192 F.

- Frais d'impression

Divers documents nécessitent une impression laser (rapport de projet, cahiers des charges, comptes-rendus, questionnaire...) Coût de la page imprimée : 0.31 F.

Coût de la page photocopiée à l' ENSSIB : 0.40 F.

- Frais de communication et frais divers

- Appels téléphoniques : on peut prévoir 20 appels nationaux de 10 minutes environ. Coût de l'appel : $0.74 + (1.14 \times 10) = 12.14$ F.

- Courrier : timbres (ordres de mission, cahiers des charges, lettres) : environ 30 F en tout, compte tenu du poids des plus gros documents.

- Frais divers : petites fournitures (cahiers pour le journal de bord et les comptes, classeur : environ 30 F également).

Parmi ces coûts, l'ENSSIB prend en charge les coûts salariaux, les déplacements, les frais de fonctionnement ; l'I.E.P. prend en charge une partie des frais d'impression : questionnaires, documents photocopiés pendant les stages ; des frais éventuels liés à des études supplémentaires seront financés par lui .

TABLEAU PREVISIONNEL DES FRAIS (en francs)

	rubrique	quantité	coût	charges	recettes
	Coûts salariaux				
ENSSIB	Heures à l'ENSSIB	5 × 116 h. = 580 h.	60.13	34875.4	
ENSSIB	Heures à l'I.E.P.	5 × 78 h. = 390 h.	60.13	23450.7	
ENSSIB	Indemnités de stage	10 × 18 = 180 taux	55.05	9909	
	Sous-total			68235.1	
ENSSIB	Frais de déplacement	5 × 5 = 25 billets A.R.	192	4800	
	Frais d'impression				
ENSSIB	Rapport de projet	50 p.	0.31	15.5	
ENSSIB	Cahier des charges 1	10 p.	0.31	3.1	
ENSSIB	Cahier des charges 2	30 p.	0.31	9.3	
ENSSIB	Comptes-rendus	10 × 1 p. = 10 p.	0.31	3.1	
ENSSIB	Plannings des stages	2 × 6 p. = 12 p.	0.31	3.72	
	Photocopies				
ENSSIB	Lettre de mission	5 × 1 h. = 5 p.	0.4	2	
ENSSIB	Plans et organigrammes	5 × 5 p. = 25 p.	0.4	10	
ENSSIB	Plaquette I.E.P.	5 × 9 p. = 45 p.	0.4	18	
ENSSIB	Documents de travail	5 × 50 p. = 250 p.	0.4	100	
ENSSIB	Cahier des charges 1	10 p.	0.4	4	
ENSSIB	Cahier des charges 2	30 p.	0.4	12	
ENSSIB	Comptes-rendus	10 × 1 p. = 10 p.	0.4	4	
ENSSIB	Article gazette	5 × 1 p. = 5 p.	0.4	2	
ENSSIB	Sous-total ENSSIB			176.72	
I.E.P.	Comptes-rendus entretiens	5 × 70 p. = 350 p.	0.4	140	
I.E.P.	Documents de travail	5 × 30 p. = 150 p.	0.4	60	
I.E.P.	Questionnaires	200 × 2 p. = 400 p.	0.4	160	
I.E.P.	Sous-total I.E.P.			360	
	Sous-total général			536.72	
	Frais de communication				
ENSSIB	Téléphone	20	12.14	242.8	
ENSSIB	Timbres		variable	30	
ENSSIB	Petites fournitures		variable	30	
	Sous-total			302.8	
	Charges : total général			73874.62	
ENSSIB	Prise en charge				73514.62
I.E.P.	Prise en charge				360
				73874.62	73874..62

LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 6 AVRIL 1999

Présents :

P. Le Loarer, H. Oberdorff, P. Bréchon, G. Saez, M. Falcoz-Vigne ; C.F.A., M. Goujon, J. Pignard, M. Galland, M. Gauthier, M. Berger-Roure ,un doctorant, des étudiants D.E.A. et Péna,un chercheur C.I.D.S.P.

A la suite de la présentation du cahier des charges au comité de pilotage du 6 avril 1999 par le groupe des élèves de l'Essib sur le projet Esprec, un tour de table a permis de dégager des contraintes et des opportunités :

- les usages de la documentation ont précédé la mise en place d'un équipement facilement identifiable et repérable. Il y a plus de difficultés à changer des usages établis qu'à adapter d'emblée des usagers au fonctionnement d'un équipement nouveau.
- nombre d'usages sont induits par l'histoire et l'évolution des formations proposées.
- les fonds de documents sont émiettés entre le Centre de documentation et les labos de recherche et on constate une certaine appropriation de la documentation par les chercheurs.
- un point de tension incontournable : il n'y a pas une maîtrise globale de la politique documentaire ; l'ensemble des acquisitions des laboratoires est subordonnée à la légitimité des usages repérés des chercheurs et déterminée par le financement dégagé sur les contrats de recherche ; ainsi, des règles de consultation et d'emprunt sont difficiles à faire respecter.

Points de vue d'enseignants et de chercheurs :

CERAT :

- il y a eu une évolution embrouillée et heurtée de la collaboration entre le Cerat et le Cidsp ; après leur scission, on pourrait envisager de mettre à nouveau en synergie les moyens de Cerat et du Cidsp,
- en fin 98, il y a environ 10 000 références pour les fonds Cerat et Civil ; en 99, le Cerat a un budget de 60000F. pour le fonds T et le Civil de 30 000 F : cela représente 10% du budget des acquisitions du Centre de documentation.
- grand intérêt pour la création d'un espace unique de consultation et de recherche pour les étudiants post diplôme et enseignants-chercheurs : si l'IEP s'engage comme prévu dans la voie de l'école doctorale, il n'y a aucune raison pour différencier les usages possibles des

chercheurs et ceux des chercheurs en formation. (Il n'y a pas un réel consensus dans le laboratoire sur ce point.)

- il est difficile d'accepter le fonctionnement excentré des fonds et des personnels du Civil. Cela va à l'encontre d'une documentation rassemblée et gérée sous le label de l'IEP.

- les services les plus attendus d'un Espace recherche unique sont, d'une part, la présence d'un espace de convivialité repéré et d'autre part, une documentation spécialisée et électronique performantes

CIDSP :

- une diversification des thèmes de recherche du laboratoire est prévisible.

- le Cidsp n'a pas la même façon de contractualiser et il n'achète pas de documentation en propre.

- faisant allusion au secteur dénommé " F. Bon ", il y a souhait d'une meilleure gestion de la salle ou d'un nouvel espace et d'une présence responsable permanente.

GREFOSS :

- en accord avec l'analyse du Cerat

- le fonds Grefoss représente environ 15000 références pour un budget de 20 à 30000F.

- pour une meilleure cohérence de la politique documentaire, le plus important est de répertorier tous les documents dans le catalogue Centre de documentation/Odyssée.

- tous les documents sont à la disposition des demandeurs, moyennant un petit différé dans le temps.

- les doublons ne sont pas irrationnels.

- le responsable du centre Grefoss ne peut pas actuellement s'exprimer en son nom propre sur l'hypothèse d'un futur Espace-recherche post diplôme et 3è cycle.

- il faudrait dans ce cas, reconsidérer la gestion des personnels documentation du Grefoss, comme du Civil qui sont actuellement pris en charge par les fonds propres de chacun des centres.

D.E.A. Sciences Po. :

- les étudiants D.E.A n'ont pas les mêmes besoins ni usages que les doctorants et chercheurs des fonds spécialisés, mais tout cela peut être compatible et il y a de toutes façons avantage à une modification de la situation vers un Espace unique.

- après un rappel des inconvénients générés par l'autogestion difficile de la salle F. Bon, les disparitions récurrentes de documents et de revues, les services attendus de cet espace sont :

une fonction forte de convivialité, la présence de postes permettant l'accès à Internet et à la documentation en ligne.

- on peut envisager l'ouverture de la salle aux étudiants de D.E.S.S.
- pourra t-on nommer cet espace " Frédéric Bon " ?

C.F.A

- la bibliothèque ENA bénéficie d'un accompagnement et d'un prêt très personnalisés.
- la présence importante des doublons s'explique par une volonté de pénaliser au minimum les " concurrents ".
- les documents et la salle Péna sont réservés uniquement à la Prépena et les autres concours sont envoyés au Centre de documentation.
- les étudiants de Prépena insistent sur le fait qu'ils n'ont pas la même attente que les 3èmes cycles et les chercheurs.
- le plus important est d'avoir un lieu de retrouvailles pour la promo et de pouvoir travailler au calme.
- des réticences marquées pour un regroupement des trois salles .

Points de vue du personnel de documentation :

- l'ensemble des personnes insiste pour dire leur accord à une priorité d'emprunt par les chercheurs et dire leur désaccord quand il y a emprunt trop long, voire appropriation définitive.
- d'autre part, il faut négocier entre les besoins divers des différents usagers pour que les chercheurs ne ressentent pas une contrainte trop forte qui pourrait pénaliser leur participation au choix et à l'alimentation des fonds documentaires.
- il y a accord pour la mise en place d'un Espace-recherche 3ème cycle et DESS, mais le C.F.A ne s'y intègre pas automatiquement.
- on n'a pas assez insisté jusqu'à présent sur la visibilité de la recherche et de sa documentation à l'I.E.P ; il faut mettre en avant l'excellence de la documentation et la valorisation du travail des chercheurs.
- l'émiettement documentaire est contre-productif.
- même si une meilleure cohérence de gestion documentaire est nécessaire, c'est le développement de la valorisation documentaire de la recherche qui est le plus stimulant et valorisant.

- la récupération des fonds et leur traitement risquent de cantonner le personnel dans un seul style de travail au détriment de cette valorisation documentaire.
- il faut tenir compte des contraintes et surcharge de travail possible.

Point de vue du doctorant :

- la plupart de ses besoins sont couverts par le Centre de documentation : grand éventail des fonds, conditions d'accès très améliorées...
- favorable à l'unification des services docs.offerts à la recherche à l'I.E.P.
- il faut mettre l'accent sur la visibilité des activités de recherche pour les étudiants du diplôme : il faut rendre visible la communauté des chercheurs et doctorants et favoriser le lien enseignement/recherche.

Conclusion :

- la question des locaux reste entière.
- il faut envisager un scénario avec le C.F.A et un, sans le C.F.A (la dimension est très différente en terme de types d'ouvrages).
- il faut avoir une vision très prospective pour le 3ème cycle ; des diplômes supplémentaires vont être créés et leur création tient au niveau et à la capacité documentaires de l'établissement accueillant.
- les contraintes évoquées ne doivent pas être un frein à l'imagination : toutes les évolutions sont à envisager et à proposer.
- pour l'utilisation des fonds spécialisés, tout lecteur peut avoir accès au document en consultation sur place.
- il y a de la part du plus grand nombre une forte volonté et ambition pour accroître la visibilité de l'I.E.P sur l'extérieur.

LE PLAN D'ACTION DU SECOND STAGE (3 AU 7 MAI 1999)

Nous avons décidé de mener trois types d'actions pendant ce second stage :

- premièrement, rencontres et entretiens avec les personnes concernées par le projet ESPREC, pour avoir leur avis sur les différentes pistes de scénarios que nous avons en tête et pour obtenir d'eux des informations complémentaires.
- deuxièmement, collecte de données concrètes nécessaires à l'élaboration de nos scénarios.
- troisièmement, enquête auprès des étudiants post-diplômes : DEA, DESS, CFA, étant donné que nous n'avons jusqu'à présent pas reçu suffisamment de réponses.

1) Rencontres et entretiens

Nous avons décidé de rencontrer les personnes suivantes :

Direction de l'IEP :

- Directeur : Monsieur Oberdoff.
- Le rendez-vous est déjà pris et aura lieu le mardi 4 mai à 9h30.

Personnel du centre de documentation :

- Directeur : Pierre Le Loarer. Rendez-vous est pris pour le lundi 3 mai à 15 heures.
- Responsable du département des ouvrages : Elisabeth Gauthier. Rendez-vous est pris pour le lundi 3 mai à 15 heures.
- Responsable de la Cellule liaison recherche : Josyane Pignard. Rendez-vous est pris pour le lundi 3 mai à 14 heures.
- Documentaliste du CERAT, branche Civil : Martine Goujon. Rendez-vous est pris pour le mardi 4 à 15 heures.

Enseignants et chercheurs :

- Directeur du CERAT : Guy Saez. Rendez-vous est pris pour jeudi matin à 10 heures.
- Directeur du CFA : Monsieur Morel. Le rendez-vous reste à prendre au début du stage.
- Deux chercheurs nous ont fait part dans le questionnaire que nous leur avons communiqué de leur volonté de s'impliquer dans le projet. Il s'agit de Monsieur Kukafka, chercheur au CERAT et de Monsieur Jacquier, chercheur au CERAT civil. Nous souhaitons pouvoir les interroger sur les services documentaires qu'ils attendent et sur les collections de référence dont ils peuvent avoir besoin. Les rendez-vous sont à prendre au début du stage.

Étudiants :

Nous avons fait communiquer aux étudiants, par l'intermédiaire du centre de documentation de l'IEP des questionnaires qui s'adressaient aux étudiants de troisième année d'IEP, aux étudiants de DESS, de DEA, aux étudiants préparant les concours et aux doctorants. A ce jour, nous n'avons reçu que 6 questionnaires remplis et nous n'avons aucune réponse de la part des étudiants qui préparent les concours ou de la part des doctorants. Nous souhaiterions pouvoir interroger quelques uns de ces étudiants, afin d'obtenir un nombre de réponses significatif.

Responsable des locaux

Nous souhaiterions rencontrer la personne qui est responsable du bâtiment de l'IEP, afin de lui demander comment elle envisage d'éventuels travaux.

Le rendez-vous est à prendre lors de notre arrivée à l'IEP.

Nous avons préparé les questions que nous voudrions poser à chacun de nos interlocuteurs. Nous avons prévu d'être toujours deux lors de ces entretiens.

Monsieur OBERDORFF

- comment envisage t-il un fonds de recherche au sein de l'I.E.P ?
- quel regroupement possible des fonds ? peut-il y avoir déménagement du CIVIL vers l'I.E.P ? d' autres déménagements ? une construction?
- l'enchevêtrement des tutelles et des différents régimes crée une grande confusion : leur financement, leur répartition...
- éclaircissement sur participation budgétaire des centres de recherche et de l'ENA.
Qui est propriétaire des collections achetés ?
- que pense-t-il de la bibliothèque ENA.
- les critères de choix ; qui choisit le scénario ?

Monsieur LE LOARER

- la collection indispensable d'un fonds de recherche
- une harmonisation des profils de poste (Pignard, Frossard, Goujon)
- la transversalité des fonctions

- la mobilité du personnel : comment intégrer des gens payés sur des fonds de recherche ; quelle argumentation pour évoluer vers une mise en commun de tout ou partie des fonds de recherche pour la documentation ?)

- le poste de Mme Gardès : son remplacement, l'évolution des tâches...

- le budget du projet = 200K.F : acquisitions, locaux...?

- doit-on demander des devis ?

- des vacations sont-elles possibles pour des tâches exceptionnelles ?

- qui a préséance sur les critères de choix des scénarios ?

- jusqu'où accepte-t-on aller dans nos scénarios quant à la précision des aménagements ? (Question de mobilier, de matériaux, d'éclairage, de situation des postes informatiques dans l'espace, ...).

- quel système est actuellement en cours pour les photocopies ? Peut-il être compatible avec un système de cartes achetées par les labos ? Où en est l'IEP dans sa négociation des droits avec le CFC ?

Monsieur SAEZ

- influence de la réforme des écoles doctorales sur l'I.E.P (regroupements)

- quelle attente de services documentaires ? comme collection de références ?

- quelles genres, quels espaces privilégier compte-tenu de l'exigüité des locaux ?

- le personnel de documentation, le regroupement de budgets ?

- le rapprochement avec le CIVIL : quelle échéance ?

- quelle stratégie, quelle pertinence d'argumentation à privilégier auprès des chercheurs ?

Mesdames PIGNARD et GOUJON

- quels services peuvent-elles proposer aux chercheurs et étudiants ?

- quelles collections dans la future salle ? (références, fonds à intégrer, critères chronologiques, désherbage...)

- quels efforts peuvent-elles fournir pour le déménagement ?

- l'harmonisation de la cotation

- une amélioration des accès en ligne, augmentation des postes...

- une extension de leur compétence, de leur rôle sur les autres fonds en étant renforcées en personnel

- travail en collaboration avec la PENA ?

Monsieur MOREL

- l'utilisation du budget ENA : pour quel public ?
- l'union PENA et CPAG ?
- Mme Gardès : quel type et quelle tutelle de poste ? son remplacement ?
peut-on avoir une meilleure transversalité des postes
- déménagement de la salle PENA ?
- maintien d'un centre de doc. réservé à la PENA ?
- rationalisation des achats et harmonisation des fonds avec la centre de doc.
- comité de pilotage : peut-il y être présent ?

Madame GAUTHIER

- la classification de la PENA
- l'intégration du fonds PENA en général
- la surcharge de travail au vu des nouvelles propositions
- quel désherbage possible ?
- transversalité des personnels et réorganisation de plannings
- Statut du legs de la salle F. Bon ? La collection peut-elle être "démembrée" ?

2) Les pistes de scénarios

Nous présentons ici les pistes de scénarios sur lesquelles nous demanderons leur avis à nos différents interlocuteurs. Nous avons décidé de ne présenter ces pistes que de manière orale, afin que les différentes personnes que nous rencontrerons ne les considèrent pas comme des scénarios aboutis et définitifs, alors que nous n'avons pas nous mêmes encore déterminé quels étaient les scénarios que nous pourrions proposer.

Lors des entretiens avec le personnel et les professeurs, nous comptons faire réagir nos interlocuteurs à des ébauches de scénarios pour éprouver nos hypothèses. Nous partons sur la base de deux scénarios-types : une hypothèse maximale comprenant un espace-recherche réunissant les trois salles, et un scénario ne regroupant que la salle Frédéric Bon et la cellule liaison-recherche. Globalement, ces scénarios s'ordonnent autour des axes de transformations suivants :

- architecture : quels sont les regroupements de salles envisagés, quelles seront les limites du nouvel espace ?

- aménagements : comment organiser l'espace ainsi créé ? Quelle répartition de la place disponible entre collections et espace de travail ? De l'usage visé dépend le choix du mobilier, le nombre de places assises, la dimension des rayonnages.

- contenu des collections : quelle doit y être la place des manuels de base, des ouvrages spécialisés, des thèses, des périodiques ? Comment les articuler avec les collections du centre de documentation ?

- conditions d'accès au nouvel espace, conditions de prêt des ouvrages : comment les définir pour les différents types d'utilisateurs, les professeurs et chercheurs et les étudiants ? Quels horaires d'ouverture ?

- installation de postes informatiques : combien, et pour quels usages : consultation du catalogue, traitement de texte, consultation de cédéroms et de bases de données, accès à Internet

- classifications : veut-on les harmoniser ou choisir une classification unique ?

- personnel : à quelles tâches l'affecter dans le nouvel espace, comment l'y répartir ? Faut-il le former à de nouvelles fonctions ?

- fonds extérieurs (CIVIL, GREFOSS) : les intègre-t-on dans le nouvel espace ?

- gestion du nouvel espace : séparée par salle, ou globale ? Quels rapports avec le centre de documentation ?

Quel que soit le scénario proposé, certaines transformations nous apparaissent comme incontournables ; ces points minimums consistent en l'harmonisation des classifications et des conditions de prêt des salles existantes, en l'informatisation du prêt et de la gestion de leurs collections ; le système d'achat utilisé au CERAT devrait être généralisé ; les fonds restant à la salle Frédéric Bon doivent être intégrés aux collections du centre de documentation. D'autre part, les étudiants du CPAG doivent pouvoir accéder aux collections de la salle PENA. Enfin, d'une manière générale, une signalétique efficace doit être mise en place et de nouveaux mobiliers acquis.

Scénario 1:

Ce scénario consiste en la réunion des salles Frédéric Bon, PENA (y compris le bureau annexe), et de la cellule liaison-recherche en un espace unique ; il implique la destruction des parois internes et le réaménagement complet de l'intérieur, le nouvel espace devant remplir les fonctions de salle de documentation et de salle de travail, tout en offrant une certaine convivialité ; en liaison avec le projet d'école doctorale envisagé par le CERAT, il déboucherait sur un espace-recherche commun à tous les 3^o cycles, aux enseignants et aux chercheurs, qui serait une vitrine pour l'IEP.

En tant que salle de travail, l'espace devrait être pourvu d'un mobilier convivial de façon à permettre le travail en petits groupes et les contacts entre tous les 3^e cycle et les enseignants, et enfin, pour favoriser l'intégration de tous au sein de la future école doctorale.

En tant que salle de documentation, les différents fonds existants à ce jour dans les trois salles concernées (sauf en ce qui concerne ceux de la salle Pena) seraient réunis et réorganisés dans la logique d'un fonds unique, les ouvrages spécifiquement destinés à la préparation des concours administratifs pouvant éventuellement faire l'objet d'un regroupement à part ; les ouvrages actuellement dispersés dans les bureaux des chercheurs y seraient pleinement intégrés ; d'une façon générale, la documentation de l'espace-recherche devrait apparaître comme un tout cohérent qui permette sa visibilité de l'extérieur ; cependant se pose la question de l'intégration des fonds du GREFOSS et du CIVIL. D'autre part, cette documentation verrait sa classification harmonisée ; les acquisitions d'ouvrages seraient coordonnées avec le centre de documentation pour éviter les doublons.

Du point de vue de l'accès, des horaires d'ouverture élargis par rapport aux horaires actuels seraient fixés.

Du point de vue des conditions de prêt aux différents usagers, des règles distinctes seraient établies pour les étudiants préparant les concours et pour les enseignants et chercheurs, mais dans tous les cas des limites seraient fixés à la durée d'emprunt ; concernant les étudiants en IEP proprement dits, l'accès à la documentation de l'espace-recherche serait possible sur demande, par la photocopie des documents.

L'équipement informatique de l'espace serait pensé dès le départ afin de permettre l'installation de postes pour la consultation du catalogue, des bases de données, et l'accès à Internet ; des prises seraient posées pour la connexion des ordinateurs portables des usagers. Ce scénario implique aussi le redéploiement, et probablement la formation du personnel pour s'adapter aux nouveaux profils de postes. Il faudrait en ce cas envisager une collaboration des personnels documentaires des centres de recherche à la gestion de cet espace-recherche.

Scénario 2:

Il s'agirait cette fois d'un regroupement limité à la cellule liaison-recherche et à la salle Frédéric Bon, dans le cas où l'intégration de la PENA poserait trop de difficultés ; le bureau annexe à la PENA pouvant être récupéré et utilisé comme espace-relais entre la salle PENA et l'espace-recherche. L'espace-recherche ainsi créé serait plus réduit en termes de place mais devrait finalement remplir les mêmes fonctions que dans le scénario maximaliste, mise à part bien sûr celle de service aux étudiants préparant des concours administratifs.

Dans ce cadre, les aménagements intérieurs seraient du même type que précédemment : une partie servirait d'espace de travail et de convivialité, la place restante étant destinée aux rayonnages des collections. Les divers fonds seraient intégrés en un ensemble unique, organisé globalement et répondant donc aux mêmes principes de classification.

Dans ce scénario, la personne qui s'occupe de la gestion de la salle PENA participerait aussi au fonctionnement de l'espace-recherche.

L'ensemble de l'espace serait géré globalement, du point de vue des différents fonds qui y seraient intégrés comme sous l'angle de ses relations avec le centre de documentation ; il serait informatisé dans la même optique que dans le premier scénario. Les conditions d'accès et de prêt seraient identiques à celles du premier scénario, exception faite des étudiants du CFA.

critères de choix des scénarios

Quatre facteurs sont déterminants ; un cinquième, le coût du projet, l'est moins.

- l'intérêt de l'utilisateur : il doit gagner un meilleur accès aux documents, de l'espace de travail supplémentaire ; le nouvel espace doit faciliter les contacts entre les utilisateurs, quels que soient leurs statuts .

- l'intérêt de l'IEP : meilleure gestion, meilleure visibilité grâce à la création de l'école doctorale...

- l'accord du personnel qui redoute un surcroît de travail ;

- l'accord des différents publics concernés : les enseignants, les chercheurs et les étudiants.

3) Les données concrètes à recueillir

Pour l'élaboration de nos scénarios, nous avons besoin d'un certain nombre de données qui sont les suivantes.

Des données minimum à compléter et bien identifier pour préciser les scénarios :

- une harmonisation de la classification
- les conditions de prêt et d'éventuelles distinctions de niveaux en fonction des usagers
- l'amplitude des horaires d'ouverture
- l'ordonnancement des différents budgets (cf. l'application du système d'acquisition CERAT appliqué aux autres labos) ; l'attribution du budget PENA.
- la réunion de la PENA et du CPAG
- les problèmes de place, notamment pour un rattachement du CIVIL
- des problèmes pour une dispersion du fonds F. Bon, en tant que legs
- les compactus ou magasins
- parc informatique, les besoins d'accès en ligne, le réseau en lien avec la C.L.R
- le réseau de câbles électriques et informatiques.
- le changement de mobilier
- la signalétique
- la visibilité de l'information et de l'identification des lieux pour tous les usagers
- la salle des "coupures de presse"
- le volume exact des différentes collections.
- matériau des cloisons.
- Orientation des salles par rapport à la lumière.
- La double cotation des ouvrages des fonds
- les doublons entre les différents fonds. les plannings des personnels et les profils de postes ?

ANALYSE DE L'EXISTANT

Première partie

Analyse de la situation

Le stage de mars nous a permis de faire une analyse globale de la situation, qui a été relatée dans le premier cahier des charges.

Lors de notre second stage, nous nous sommes efforcés de donner un appui chiffré aux éléments que nous avons alors relevés. Le présent document ne mentionne que les informations nouvellement recueillies.

Pour connaître le plus précisément possible l'opinion et les attentes des usagers, mais aussi pour apprécier la visibilité au sein de l'IEP des trois salles pré-existantes, nous avons entrepris une enquête par questionnaire. En ce qui concerne les chercheurs, nous leur avons fait parvenir des questionnaires plus détaillés. Enfin, nous avons rassemblé des données chiffrées sur les trois salles (CLR, salle Frédéric Bon, bibliothèque ENA).

A. Evaluation des attentes des usagers

L'enquête visait non seulement les utilisateurs réels de la bibliothèque ENA, de la salle Frédéric Bon et de la cellule liaison-recherche, mais aussi les étudiants ayant accès aux salles sans y venir pour autant, et les étudiants n'y étant pas normalement admis mais pouvant avoir besoin de la documentation de ces salles ; en conséquence elle s'adressait à trois catégories d'étudiants :

- les étudiants du CFA : ceux inscrits en Prep-ENA : usagers potentiels de la bibliothèque ENA (25 usagers emprunteurs en bibliothèque ENA sur 54 inscrits), et ceux inscrits au CPAG (sans accès à la bibliothèque) ;
- les étudiants de 3^e cycle : ceux inscrits en DEA : utilisateurs potentiels de la salle Frédéric Bon, et ceux inscrits en thèse, usagers potentiels de la cellule liaison-recherche ;
- les étudiants en 3^e année du cursus de l'IEP : ils doivent préparer un mémoire, et un certain nombre d'entre eux poursuivra ses études à l'IEP dans le cadre d'un 3^e cycle ou d'une préparation aux concours.

a. Les questionnaires

60 questionnaires remplis nous ont été retournés ; la plupart a été recueillie du 3 au 7 mai, durant notre présence en stage.

Les différentes catégories d'étudiants sont réparties comme suit :

cycle d'étude	Nombre de citations	Fréquence.
3° année d'IEP	41	68,3%
Prep-ENA	9	15,0%
CPAG	3	5,0%
DEA	5	8,3%
thèse	2	3,3%
Nombre total d'observations	60	100%

Cette répartition globale ne saurait être considérée comme un échantillon cohérent : en effet, nos analyses se situent au niveau des sous-populations définies dans le tableau ou du regroupement de certaines d'entre elles : tous les étudiants post-diplômes, par exemple.

On peut remarquer que seulement 19 étudiants post-diplômes ont répondu. Ceci s'explique par différentes raisons :

- concernant les étudiants préparant les concours administratifs : une partie passait des concours. Plus généralement, tous ne fréquentent pas régulièrement le centre de documentation de l'IEP (surtout parmi les internes), et seule une partie des étudiants de Prep-ENA utilise la bibliothèque ENA ;
- concernant les étudiants de 3° cycle : beaucoup effectuent leurs recherches en dehors de l'IEP : dans d'autres établissements, voire à l'étranger ; parmi ceux qui restent , seule une partie utilise le centre de documentation et les salles à eux réservées.

Quant aux étudiants de troisième année, la période de l'enquête s'est révélée particulièrement peu propice : après une semaine de vacances fin avril, ils sont entrés en période d'examen ; néanmoins beaucoup ont répondu.

De par la composition de l'effectif interrogé, et notamment la faiblesse du nombre d'étudiants en 3^e cycle, il est difficile de considérer cette enquête comme établissant des statistiques précises ; cependant les données recueillies constituent autant d'indications qui suffisent à établir certaines tendances.

b. Les résultats

Usages des étudiants :

- la fréquentation du centre de documentation reste très importante parmi les étudiants ayant accès à des salles réservées : 14 sur 19 des étudiants post-diplômes affirment y venir plusieurs fois par semaine ; parallèlement, 95% disent y trouver les ouvrages qu'ils y recherchent.

Question : fréquentez-vous le centre de documentation de l' IEP:

fréquentation du centre de documentation	Nombre de citations
plusieurs fois par semaine	14
une fois par semaine	2
une fois par mois	1
moins d'une fois par mois	2
Nombre total d'observations	19

Ces chiffres sont encore plus élevés parmi les étudiants en troisième année d'IEP : 88% disent venir plusieurs fois par semaine.

- Dans leur globalité, les étudiants post-diplômes affirment utiliser en premier lieu les salles spécialisées auxquelles ils ont accès pour travailler au calme, ensuite pour utiliser la documentation ; l'usage de travail en groupe est très marginal.

Question : vous avez accès à la salle Frédéric Bon, à la bibliothèque ENA ou à la cellule liaison-recherche ; habituellement, pourquoi y allez-vous ?

cause de fréquentation des salles	Nombre de citations
pour travailler au calme	9
pour travailler en groupe	2
pour utiliser la documentation	8
pour vous retrouver entre étudiants	5

Les étudiants en Prep-ENA interrogés se singularisent par l'importance qu'ils accordent à se retrouver entre eux : 4 sur 9 disent venir en bibliothèque ENA pour ce motif.

- Dans leur usage de la documentation, les étudiants post-diplômes ne sont pas dérangés par la diversité des modes de classement dans les salles qui leur sont réservées : seuls 2 étudiants sur 19 s'en plaignent.

Visibilité et image extérieures des salles spécialisées :

- les salles spécialisées sont très diversement connues des étudiants : 11 étudiants post-diplômes sur 19 interrogés ignorent l'existence de la salle Frédéric Bon ; et 3 des 7 étudiants en DEA ou en thèse interrogés l'ignorent également. La cellule liaison-recherche, de même, est inconnue de 10 étudiants post-diplômes sur 19, ainsi que de 4 des 7 étudiants en DEA ou en thèse.

En revanche, la bibliothèque ENA est connue de 15 étudiants post-diplômes sur 19, et encore des trois quarts des étudiants en 3^o année d'IEP.

- Vis-à-vis des étudiants en 3^o année, le système d'accès aux ouvrages des salles spécialisées par demande indirecte semble induire un certain découragement parmi les étudiants en ayant fait l'expérience:

Question : vous cherchez un document dans les catalogues du centre de documentation; les catalogues le localisent dans la salle Frédéric Bon, la bibliothèque ENA ou la cellule liaison-recherche. Que faites-vous ?

document localisé en salle spécialisée.	Nombre de citations	Fréquence
pas de réponse	1	2,4%
vous faites une demande pour obtenir le document	8	19,5%
vous abandonnez votre recherche	10	24,4%
cela ne vous est jamais arrivé	22	53,7%
Nombre total d'observations	41	100%

Parallèlement, sur les 9 étudiants en troisième année d'IEP interrogés qui ont déjà fait des demandes pour obtenir un document d'une de ces salles, 6 disent ne pas les avoir toujours obtenus.

Les attentes des étudiants :

Quant au projet d'espace-recherche, les étudiants concernés émettent des avis contradictoires ; un clivage apparaît, d'une part entre ceux préparant des concours administratifs : Prep-ENA et CPAG, et les étudiants en DEA ou en thèse d'autre part.

- Destination des lieux : pour l'ensemble des étudiants post-diplômes interrogés, le nouvel espace doit être dédié en premier lieu à un usage de travail calme ; mais pour leur second usage préféré, les étudiants préparant des concours mettent en avant une salle de documentation spécialisée, tandis que les étudiants en DEA ou en thèse se prononcent en faveur d'un lieu de rencontre entre chercheurs et étudiants ; les étudiants préparant des concours classent en 3^o position l'usage de travail en groupe, qui apparaît au dernier rang des préoccupations des étudiants en DEA ou en thèse interrogés.

Documentation présente dans le nouvel espace : là encore le clivage est évident : les étudiants en DEA ou en thèse demandent d'abord des thèses et un accès Internet, puis des périodiques spécialisés ;

les étudiants préparant des concours désirent en premier lieu des périodiques spécialisés, mais que l'on peut supposer différents de ceux demandés par les 3^o cycle, et ensuite de la documentation sur les concours administratifs.

- Publics pouvant accéder au nouvel espace :

logiquement les étudiants de Prep-ENA affirment qu'ils partageraient d'abord la salle avec des étudiants du CPAG, puis avec des étudiants de 3^o cycle ;

En revanche, 6 des 7 étudiants de 3^o cycle interrogés la partageraient en premier lieu avec des chercheurs.

On peut mettre à part les souhaits des étudiants de 3^o année quant au nouvel espace, puisqu'ils ne sont pas directement concernés : pour la majorité d'entre eux, celui-ci devrait d'abord être dédié au travail calme, puis ensuite au travail en groupe, ce qui peut paraître paradoxal ; mais 5 étudiants ont profité de la question sur leurs suggestions pour réitérer cette demande d'un espace de travail en groupe.

c. Conclusion

Un fossé apparaît entre les souhaits des étudiants préparant des concours administratifs et ceux des étudiants de 3^o cycle, quoique globalement l'usage de salle de travail calme soit plébiscité ; mais on pourra difficilement satisfaire celui-ci et la demande de travail en groupe dans une même salle ; les documents et services désirés divergent également.

D'un autre côté, on peut remarquer que le fait d'avoir accès à des salles réservées n'empêche nullement de fréquenter le centre de documentation avec assiduité et d'y trouver généralement la documentation recherchée ; le faible nombre d'utilisateurs des salles étudiées constitue également un indice en ce sens.

Quant aux 3^o année, ils expriment très majoritairement un besoin d'espace de travail calme comme de travail en groupe ; en l'absence de telles salles disponibles, c'est au centre de documentation qu'ils se rendent.

B. Evaluation des attentes des enseignants, des chercheurs, et des membres du personnel du centre de documentation

A la suite, et en complément des entretiens de la première semaine, nous avons souhaité préciser des éléments de réflexion et de propositions par une rencontre avec les principaux interlocuteurs concernés par un projet espace recherche à l'I.E.P.

Les questions et préoccupations des uns et des autres s'articulent différemment en fonction de leur responsabilité administrative, pédagogique ou documentaire. Il est possible néanmoins de dégager quelques points forts de consensus.

a. Entretiens avec les personnels de direction, enseignants et chercheurs :

M. Oberdorff, M. Mauvy, M. Bréchon, M. Saez, M. Morel, M. Kukawka

Quel espace pour la recherche ? Pour quelles missions ?

- il y a besoin d'un espace convivial, d'un lieu d'échanges informels entre enseignants, étudiants et chercheurs.
- importance d'un espace significatif en m² qui soit une véritable salle "dédiée" à la recherche documentaire
- un espace de recherche / 3^e cycle, DESS compris.
- il est nécessaire de contrecarrer l'individualisme de plus en plus fréquent au stade de la recherche.
- il faut mettre en valeur l'excellence de la recherche documentaire au cœur de l'IEP et pouvoir identifier clairement les services documentaires.

Le contenu

*** *Les collections***

- les revues : il ne faut pas scinder le fonds actuellement présenté en salle des périodiques, car celui-ci est utilisé par l'ensemble des usagers de l'IEP
- il faut garder les revues de la salle F. Bon (intérêt de collections exhaustives.)
- des fonds spécialisés, alimentés par les chercheurs
- quelques ouvrages de méthodologie statistique pour le D.E.S.S Progis et des ouvrages pour le D.E.S.S Métiers de la culture, des manuels généraux pour les D.E.A...

- la littérature grise pour les chercheurs : il y a besoin d'une documentation pointue, notamment en langues étrangères : il faut organiser rapidement le domaine international qui est une tâche à part entière de la recherche.
- les besoins documentaires les plus revendiqués, (à travers les réponses de 14 chercheurs à des questionnaires écrits) concernent les revues et la documentation en langue étrangère.
- à partir de quand peut-on parler de documentation pointue ? : celle qui est spécifique aux thèmes de recherche ; tout en regroupant la documentation des différents centres et laboratoires, il faut préserver la spécificité des laboratoires.
- la documentation électronique
 - les postes électroniques sont essentiels pour les D.E.A et les D.E.S.S, usagers dont les besoins sont à cheval entre ceux des étudiants et ceux des apprentis-chercheurs (les doctorants et les chercheurs n'ont pas un grand besoin de postes, car ils ont accès individuellement dans leurs bureaux ou dans la salle des doctorants à la consultation électronique.)
 - on peut envisager l'installation de trois postes de travail électroniques notamment pour la consultation des bases de données et pour du traitement de texte

* *Les missions*

- la plus identifiée : l'assistance à la recherche et la veille documentaire notamment pour tout ce qui concerne le domaine de la documentation électronique.
- l'aide aux serveurs électroniques
- l'aide personnalisée aux étudiants et chercheurs, bien que certains pensent qu'ils seront, à l'avenir de moins en moins demandeurs de conseils documentaires.
- le personnel du centre de documentation pourrait fournir des services d'information et de formation aux chercheurs et aux assistantes / secrétaires des chercheurs dont les tâches et charges de travail ont été modifiées par l'accès de chacun au traitement de texte informatique (peut-on confier les tâches documentaires aux secrétaires ?)
- les documentalistes doivent prendre en charge l'information de la recherche : *collation de l'information tous azimuts, mise en forme, diffusion de bulletins de sommaire, veille informative sur l'ensemble et l'actualité des manifestations intéressant la recherche ; veille documentaire...*
- une mise en commun de ressources et de logistique qui permettront de contrecarrer la parcellisation des fonctions et la diminution des ressources financières.

* *Le fonctionnement*

- il faut travailler en synergie avec le centre de documentation
- élaboration d'un partenariat réel, sorte de "mutualisation" des moyens administratifs et documentaires
- il y a nécessité d'une politique documentaire suivie pour lutter contre le caractère éphémère, dispersé, émietté des fonds relatifs aux contrats de recherche
- il faut rationaliser l'ensemble des commandes et des entrées au catalogue : il y a globalement un accord pour globaliser la gestion des fonds documentaires
- l'intérêt, voire la nécessité de créer un "pot commun" de financement documentaire à partir des contrats de recherche avec la possibilité d'une commission d'acquisition des enseignants, chercheurs et documentalistes ont été évoqués plusieurs fois

Les conditions de consultation et de prêt :

- il y a un souci de favoriser l'interdisciplinarité, encourager la découverte de documents et travaux dans les domaines périphériques à ceux de son propre domaine, documents utiles également quand il s'agit de publier des travaux de synthèse...: il y a donc avantage à favoriser le butinage, le "furetage" avec des documents en accès libre, accessibles en permanence.
- en même temps est évoquée la difficulté d'avoir l'ensemble des documents accessibles pour tous les usagers et la possibilité pour les chercheurs d'en disposer en priorité, par emprunt suivant le temps d'exploitation de leurs travaux
- les craintes liées aux perspectives d'un ensemble documentaire accessible à un public élargi sont celles de la lenteur d'accès ressentie comme une nouvelle contrainte
- mais, il faut éviter une privatisation de la documentation par les utilisateurs et imposer de nouvelles règles du jeu : c'est le rôle du directeur du centre de documentation.

La bibliothèque ENA

- les enseignants, chercheurs et professionnels documentaires détectent dans l'ensemble des comportements liés à la préparation des concours des pratiques qui influent pour que la Prep-Ena ne soit pas associée à la mise en place d'un espace-recherche
- le devenir du poste de Mme Gardès, suite à son départ en retraite, reste en suspens.

- le C.F.A ne voit pas la nécessité d'intégrer le fonds de la Bibliothèque Ena dans le centre de documentation ni de déplacer le fonds tel quel, ailleurs ; il considère également que les doublons sont nécessaires et que le système de permanence avec la clé fonctionne bien. Il accepterait un scénario où un personnel commun servirait d'interface entre la bibliothèque ENA et la recherche, sans mélange des publics.

- la direction de l'I.E.P est soucieuse de faire un point exact sur les doublons de documents.

- les enseignants de la Prep-Ena ne s'occupent pas de la documentation

- dès la rentrée prochaine, l'enjeu sur la préparation au concours de l'Ena sera très fort car la concurrence entre les établissements de préparation se trouve renforcée du fait d'une localisation obligatoire des élèves dans les centres de préparation au vu de leur cursus antérieur

Le directeur et le secrétaire général ont apporté quelques précisions supplémentaires :

- il y a entre l'actuelle C.L.R et la salle F. Bon un mur porteur ce qui exclut toute suppression totale de la cloison mais n'empêche pas d'élargir l'ouverture existante.

- il y a un manque de place dans les locaux de l'I.E.P et il existe actuellement une grande incertitude sur les localisations à venir des différentes composantes des formations proposées : années de diplôme, formation continue, 3^{ème} cycle, différents centres de recherche ; des questions sont posées sur l'éventualité d'une construction (*relogement d'un labo comme celui du Civil et de son centre de documentation...*), d'un déménagement avec séparation des activités de recherche et de formation continue d'avec le reste en intégrant des locaux anciens à Grenoble même (*les atouts représentés par des locaux plus "prestigieux", accessibles et vastes ne sont pas négligeables notamment pour les participations à des manifestations européennes et internationales*)

- ces incertitudes ne seront pas sans influence sur la présentation et le choix des scénarios ; la sensibilité à des locaux plus visibles n'est pas contradictoire avec la nécessité d'un centre de documentation pour la recherche excellent et visible.

- les tutelles diverses des personnels du centre de documentation n'influent pas sur la répartition de l'ensemble des tâches ni sur des perspectives d'une mutualisation des interventions entre le centre de documentation générale et l'espace recherche.

b. Entretiens avec le personnel du centre de documentation :

M. Le Loarer, Mme Pignard, Mme Gauthier, Mme Goujon

- on ressent un souci manifeste de participer davantage dans la répartition des tâches à des travaux de recherche en collaboration avec les chercheurs et les enseignants
- il y a un assentiment pour, progressivement, redéployer les équipes en favorisant une répartition du temps de travail entre le centre de documentation et un espace recherche ; cela permettrait une meilleure intégration du personnel et une rupture de l'état d'esprit "identitaire", salle par salle
- l'arrivée du Système universitaire en remplacement de Sibil est prévu pour la fin de 1999 ; il faudra quelques mois pour évaluer les glissements de tâches et les nouvelles répartitions du temps, mais il y aura certainement gain de temps sur les tâches techniques
- beaucoup d'échanges ont abordé la nécessité, voire l'urgence :
 - d'une harmonisation de la politique documentaire
(nombreux doublons, opacité de certains fonds incomplets, soit parce que les chercheurs gardent trop longtemps la documentation, soit à cause de disparitions ; acquisitions individualisées des labos et centres...)
 - d'une rationalisation de la gestion documentaire (révision du plan de classification, car si tous les documents reçoivent une indexation sujet Rameau depuis 1992, chacun d'eux est ensuite classé sur les rayons et repérable par les usagers selon sa destination et lieu d'appartenance !)

D'autre part, le Civil pourrait travailler en direction de l'harmonisation des catalogues : il est actuellement sur logiciel Odyssée et peut dans un premier temps rejoindre le logiciel Odyssée du centre de documentation ; il faut ensuite étudier la pertinence de l'indexation Rameau pour les fonds de recherche, mais aucune classification n'est parfaite du point de vue de son domaine propre.
 - d'une collaboration financière
on pourrait envisager une mise en commun des budgets, un "pot commun" à partir des contrats de recherche ; il faudrait prévoir une commission d'achats, gérant une répartition des quotas de chaque centre et l'harmonisation de contenu des fonds (cette commission serait composée en majorité de chercheurs et enseignants)

La valorisation de la recherche et des tâches documentaires :

- on ne valorise pas assez la recherche auprès des étudiants de l'I.E.P ; il faut mettre en place un lieu physique plus visible et mieux identifié qui soit en même temps un pôle d'aide

aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs : il faut donc installer une salle de recherche, lieu d'un vrai service documentaire :

- en échange d'un accès facilité et diversifié aux documents par l'ensemble des usagers
3^{ème} cycle imposant des contraintes nouvelles aux chercheurs, il faut leur proposer une meilleure valorisation de leurs travaux

- les documentalistes tiennent à préserver les prestations documentaires intéressantes et à accroître toutes les possibilités de collaboration avec les chercheurs notamment en diversifiant les propositions pour une mise en valeur de leurs travaux et publications

- il faut être bien en phase avec les chercheurs pour faire une veille documentaire quotidienne

On note de la part des professionnels de la documentation un intérêt certain pour la réorganisation des centres spécialisés en un seul espace avec un souci très fort de voir leurs propositions de valorisation documentaire mieux prises en compte.

D'autre part, des réticences éventuelles du personnel à tous les niveaux sont possibles, mais un gros travail de préparation psychologique doit exposer clairement la valorisation des nouvelles tâches.

C. Etat des services documentaires

a. Tableau comparatif des différentes salles

	F. BON	Cellule liaison recherche	bibliothèque ENA	Grefoss	Civil
Collections					
- périodiques	- 23 titres de science politique en cours - un abonnement au Monde	- 20 abonnements	- 77 abonnements	- 40 abonnements	- 40 abonnements
- ouvrages	- 675 ouvrages - une collection obsolète et "pillée"	- 4700 titres - 85 % des titres sont en rayon à la CLR - 55 % des titres récents sont à la CLR. Le reste est dans les bureaux des chercheurs	- Pas de chiffres sur le fonds d'ouvrages - 53 mètres de rayonnages : 2500 ouvrages ?	- 1500 ouvrages	- 4500 documents - 75 % des documents sont des rapports de recherche. - des dossiers thématiques.
- budget annuel d'acquisitions	- 1000F pour les ouvrages - 3000 F pour les périodiques ; sur fonds du DEA - Le reste des périodiques est acquis sur budget du fonds central	- 60 000 F - sur contrats de recherche du CERAT	- 50 000 F - dont 27000 F pour les périodiques - sur budget du CFA, lequel est financé pour moitié par une subvention de l'ENA et pour moitié par l'IEP.	- 20 à 30 000 F - sur contrats de recherche	- 30 000 F - sur contrats de recherche
-classification	- spécifique	- spécifique	- spécifique	- spécifique	- spécifique
Le fonds apparaît-il au catalogue de l'IEP	- oui	- oui	- oui, sauf les périodiques	- oui	- non

	Salle F. Bon	Cellule liaison recherche	Bibliothèque ENA	Grefoss	Civil
Personnel - effectif et temps de travail	- pas de personnel affecté à la salle - autogestion par les étudiants	- 1 personne travaillant 40 à 50% de son temps, soit 15h à 20h par semaine - 1 personne travaillant 30% de son temps, soit 13h par semaine	- 1 personne travaillant 70% de son temps, soit 27h par semaine	- 1 personne travaillant 16h par semaine	- 1 personne à plein temps
- statut du poste		- FNNSP	- UPMF	- IEP	- contractuel financé sur contrats de recherche
Horaires d'ouverture - amplitude	- En fonction des disponibilités des étudiants	- 8h15-16h30, moins 1h le midi - lundi - vendredi	- 9h-11h15 - 12h45-16h15 - lundi - vendredi	- La salle est toujours ouverte	- 9h-12h30 - 13h30-18h - lundi - vendredi
- temps hebdo		- 36h15	- 23h45		- 39 h
Locaux - surface salle	- 32 m2	- 35,5 m2	- 52,5 m2 (dont 10 m2 de bureau)	- 13,6 m2	- 50 m2
- nb places assises	- 12 places	- aucune	- 16 places	- 8 places ?	- 10 places
Public - public potentiel	- 16 DEA - 15 doctorants "actifs" - enseignants - chercheurs	- 50 enseignants-chercheurs du CERAT - 30 étudiants 3 ^{ème} cycle d'études politiques	- 54 étudiants PENA	- 5 enseignants et chercheurs du GREFOSS	- 9 chercheurs du CERAT civil - étudiants de 3 ^{ème} cycle

	Salle F. Bon	Cellule liaison recherche	Bibliothèque ENA	Grefoss	Civil
- public réel	- 25 à 30	- 17 enseignants-chercheurs - 10 étudiants 3 ^{ème} cycle	- 25 emprunteurs		- pas de chiffres
Usages					
- nb prêts	- 146 en 1997-1998 - 366 en 1996-1997	- 100 prêts en moyenne par an aux chercheurs - 100 prêts par an en moyenne par l'intermédiaire du centre de documentation ou du PEB	- pas de statistiques	- pas de statistiques	- Il n'y a pas de prêts. - Les chercheurs du CERAT peuvent emprunter, mais les prêts ne sont pas comptabilisés.
- consultation	- salle de travail au calme - lieu de convivialité	- pas de consultation sur place possible	- salle de travail au calme - salle de travail en groupe	- pas de consultation	- consultation
Postes informatiques					
- y a-t-il un poste ?	- oui, mais dépassé et très peu utilisé.	- 2 postes, mais pour le personnel	- 1 poste, mais pour le personnel	- pas de poste	- 1 poste pour le personnel
- poste permet-il d'accéder à internet ? (Et par conséquent au catalogue de l'IEP).	- non	- oui	- non		- oui

	Salle F. Bon	Cellule liaison recherche	Bibliothèque ENA	Grefoss	Civil
- poste permet-il de consulter des cédéroms ?	- non	- non, mais accès à banques de données en ligne.	- non	- non	- oui : Ubadisc
Services documen- taires					
- PEB	- Pas de services	- Oui	- Pas de services	- Pas de services	- Oui
- Consultat° banques de données	documentaires	- Oui	documentaires	documentaires	- Oui
- Formation des usagers aux banques de données		- Oui			- ?
- Revues de sommaires		- Non			- Oui
- Bibliog.		- Non			- Oui
- Valorisat° travaux des chercheurs		- Oui			- Oui
- Dossiers thématiques		- Non			- Oui

b. Les limites du fonctionnement actuel

Limites des services offerts dans les quatre salles (F. Bon, CLR, bibliothèque ENA, GREFOSS).

- Les services offerts se réduisent quasi exclusivement au prêt et à la consultation sur place, à l'exception de la CLR qui propose d'autres services (prêt entre bibliothèques, consultation des banques de données, formation des usagers aux banques de données et signalement des travaux des chercheurs).

- Il n'y a quasiment pas d'équipement informatique qui permette d'accéder à Internet, au catalogue du centre de documentation de l'IEP ou de consulter des cédéroms, à l'exception du poste de la CLR, qui n'est cependant pas un poste destiné au public.
- Les horaires d'ouvertures sont de faible amplitude, comparés à ceux du centre de documentation, et très inégaux selon les salles.

Les doublons et les disparitions.

- Nous n'avons pas entrepris de mesurer tous les doublons de tous les fonds spécialisés, faute de statistiques déjà effectuées. Néanmoins, nous avons pu constater que **25 % des titres de périodiques acquis par le GREFOSS sont des doublons de ceux du centre de documentation.**

Pour la Bibliothèque ENA, nous avons pu effectuer les calculs suivants : nous sommes partis de la liste des livres acquis par la Bibliothèque ENA entre le 26 juin 1998 et le 16 mars 1999. Sur 137 achats, 95 sont des doublons par rapport aux achats du centre de documentation, ce qui fait **près de 70% de doublons**. Nous sommes aussi partis de la liste des périodiques de la Bibliothèque ENA, que nous avons confrontée à celle des périodiques acquis par le fonds central : sur 77 titres de périodiques reçus par la Bibliothèque ENA, 60 titres sont aussi disponibles au fonds central, ce qui représente **77% de doublons** : 22 600 francs sont consacrés chaque année à l'achat de périodiques-doublons.

Il va de soi que les achats en double ne sont pas forcément inutiles. Néanmoins, les achats en double par ignorance de ce que le voisin commande relèvent du gaspillage. Une meilleure concertation dans la politique d'acquisition permettrait certainement de faire une distinction entre les doublons utiles et les doublons inutiles et par conséquent d'acquérir plus de titres différents.

- Nous avons aussi essayé d'évaluer **les disparitions de la salle F. Bon**. Nous sommes partis de la liste des ouvrages enregistrés à l'inventaire entre 1983 et 1995 que nous avons mise en regard des listes des disparitions réalisées par le personnel du centre de documentation au fil des années. Sur 839 ouvrages entrés au fonds "Sciences politiques" entre 1983 et 1995 (dons et acquisitions), **75 ouvrages ont disparu, soit plus de 8 % du fonds**. Nous avons pu constater que deux types de titres ont disparu : des "classiques", très faciles à remplacer, et des publications beaucoup plus rares et pour certaines impossibles à renouveler (des actes de colloque notamment). Nous avons aussi mesuré la disparition des périodiques de la salle F. Bon, à partir des comptes effectués par le personnel du centre de documentation : sur 23 titres

de périodiques reçus, 10 titres ont un ou plusieurs numéros manquants, ce qui veut dire que **près de la moitié des séries de périodiques sont incomplètes**. Néanmoins, parmi les séries qui sont incomplètes, il n'y a en moyenne que **4% des numéros qui ont disparu**.

Les disparitions sont inévitables : dès qu'on met des documents à la disposition d'un public, on prend le risque de perdre une partie des documents. Toutefois, il faut rapporter les disparitions de la salle F. Bon au faible nombre d'utilisateurs de cette salle, en moyenne, 30 personnes par an (étudiants, enseignants et chercheurs). Sur 11 ans (1984-1995), on peut donc estimer qu'il y a eu 330 utilisateurs. 75 ouvrages disparus pour 330 utilisateurs, **c'est comme si 1 utilisateur sur 5 avait emprunté un ouvrage à la salle F. Bon sans jamais le rendre...**

- Les difficultés liées à la séparation du CERAT Civil

Il va de soi que l'éloignement du Civil est dommageable à une bonne circulation de ses documents. Il nous semble pourtant que faute de pouvoir être physiquement accessibles, les collections du CERAT Civil devraient être signalées au catalogue du centre de documentation, ce qui n'est pas le cas actuellement. (Même si le catalogue du CERAT Civil est accessible via Internet).

Tous ces dysfonctionnements sont dus à un éparpillement des ressources

Le principal éparpillement est celui des personnels. Il y a une personne différente pour gérer la Bibliothèque ENA, la CLR, le fonds du GREFOSS, à quoi il faut ajouter le travail effectué pour ces salles par le personnel du fonds central pour la gestion matérielle et intellectuelle des documents.

Cet éparpillement explique la faiblesse des horaires d'ouverture et le peu de services documentaires rendus, étant donné que le personnel travaille bien souvent à mi-temps pour ces salles.

Cet éparpillement explique aussi les doublons dans les acquisitions, chaque fonds étant géré séparément.

c. Le regroupement dans un même espace devrait permettre :

- de rassembler les compétences des différents personnels et de mieux répartir leur temps de travail,
- de gérer avec une plus grande cohérence les acquisitions des fonds spécialisés,
- d'améliorer et de diversifier les services documentaires offerts.

Deuxième partie

Définition d'un espace recherche

Les commentaires et analyses des spécialistes suite à la réalisation de bibliothèques de recherche récentes au sein d'établissements universitaires, tout autant que les entretiens réalisés à l'IEP ont nourri notre réflexion pour dégager l'hypothèse d'un espace recherche " idéal " tenant compte de l'ensemble des centres de recherche. ¹

Les utilisateurs bénéficiaires de cet espace

- étudiants de troisième cycle (DEA et DESS),
- doctorants,
- enseignants,
- chercheurs.

Les missions ou principes directeurs

Ils tiennent compte d'exigences parfois contradictoires et de la diversité des publics et préconisent l'articulation d'un centre de documentation généraliste avec des services plus spécialisés et plus pointus. Ils sont les suivants :

- fournir aux étudiants les documents utiles à la valorisation de leurs travaux,
- participer aux programmes de recherche par l'acquisition et le traitement d'une littérature spécialisée,
- assister les activités de recherche par la fourniture d'informations spécialisées,
- soutenir la recherche documentaire (pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information notamment),
- gérer les collections.

¹ Nous avons appuyé notre réflexion plus particulièrement sur quatre articles qui sont les suivants :

- Maurice B. LINE, " Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques " in *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1996, p. 32.

- Isabelle SABATIER, " Une bibliothèque de recherche à Paris-Dauphine ", in *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1996, p. 26.

- " Méthodologie documentaire : formation des étudiants de deuxième et troisième cycles à Paris IV ", in *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1999.

- Henri COMTE, " Bibliothèques d'universités : les défis d'une mutation ", in *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Presses universitaires du Québec, 1995.

Les collections.

- Ouvrages : ils seront acquis en fonction des différents thèmes de recherche et d'enseignement (troisième cycle). Il faut attribuer une part non négligeable à la littérature de recherche en langues étrangères. Il faut aussi disposer d'ouvrages de référence : textes fondamentaux des sciences politiques, manuels de méthodologie, dictionnaires bilingues, instruments de recherche bibliographiques.
- Périodiques : périodiques de référence en sciences politiques et dans les domaines de recherche concernés, abstracts.
- Littérature grise.

Les services.

- Accès à la documentation immatérielle :
 - catalogues en ligne,
 - Internet (sélection de liens et possibilité de transférer des fichiers multimédias),
 - cédéroms bibliographiques, index, rapports, banques de données numériques,
 - journaux et articles de périodiques plein texte,
 - tables des matières, abstracts, ...
- Missions traditionnelles d'accueil et de conseil auprès des usagers.
- Formation des étudiants et des chercheurs aux nouvelles technologies documentaires. Il s'agit d'amener les usagers à une utilisation rationnelle de toutes les ressources documentaires disponibles en leur donnant une méthodologie documentaire qui leur permette de maîtriser la profusion documentaire et de synthétiser les résultats de leur recherche.

La formation documentaire est à la croisée des chemins de plusieurs disciplines : les sciences de l'information, la bibliothéconomie, la linguistique. Les outils d'accès à l'information demandent des compétences spécifiques et complexes qui nécessitent une formation :

 - aux outils spécialisés (bibliographies, annuaires, ouvrages de références, banques de données...),
 - aux stratégies de recherche (développer l'autonomie dans la mise à jour des sources, des sites...),
 - à la production (ressources scientifiques diverses),

- à l'évaluation et à la critique des contenus...

La formation à la méthodologie documentaire est un perfectionnement et une assistance personnalisée pour les étudiants de troisième cycle déjà sensibilisés à la recherche documentaire dans leur formation antérieure. Les chercheurs sont également demandeurs de savoir-faire documentaire.

- Constitution de dossiers documentaires.
- Fourniture électronique des documents.
- Participation à différents réseaux documentaires.
- Veille documentaire et informative.
- Gestion et valorisation des publications et des travaux des chercheurs.

Fonctionnement.

Il s'agit de transformer les relations de bon voisinage avec le centre de documentation en véritable partenariat. L'espace recherche, pôle central des ressources documentaires de recherche, fait partie intégrante de l'ensemble documentaire de l'IEP et doit s'insérer dans son fonctionnement général. Il convient de mettre en œuvre une collaboration entre les différents personnels. La communauté universitaire doit prendre conscience de la mission d'accompagnement pédagogique des personnels documentaires. Ceux-ci doivent faire reconnaître leur rôle dans la qualité de la formation. C'est un domaine où les connaissances sont partagées : l'enseignant apporte sa connaissance disciplinaire et le documentaliste, celle des outils de recherche de l'information. Il faut imaginer une organisation du travail qui implique collaboration et coordination entre les responsables scientifiques, documentalistes, chercheurs et enseignants. L'évolution est sans doute celle d'une importance accrue de la communication entre les deux catégories de personnel par rapport à la constitution et conservation du fonds. On peut par exemple imaginer la mise en place de commissions d'achats régulières auxquelles participeraient les documentalistes et les chercheurs.

Un redéploiement du personnel permet de le répartir entre le centre de documentation et l'espace recherche sur des tâches d'accueil/renseignement et de formation (plus particulièrement réservées aux conservateurs). Le décret 92-96 du 9/1/92, art. 2 rappelle : *“ Les conservateurs peuvent participer à la formation des professionnels et du public dans les domaines des bibliothèques et de la documentation, ainsi qu'à l'information scientifique et technique en ces mêmes domaines. ”* Il s'agit à la fois de valoriser autrement le personnel et de renouveler sa motivation ; la complémentarité des compétences reconnues enrichit la qualité documentaire et le service rendu.

La mise en place d'un espace recherche doit permettre de proposer une amplitude forte des horaires d'ouverture pour tous les publics pendant lesquels seront proposés tous les services décrits ci-dessus. On peut aussi envisager un accès privilégié pour les chercheurs en dehors des horaires d'ouverture, au moyen d'une carte magnétique.

L'accès aux collections :

- Il faut privilégier l'accès libre aux documents, dans lequel tous les documents sont sur les rayonnages à la libre disposition de l'utilisateur qui peut effectuer ses recherches lui-même, la salle de consultation étant ouverte en présence d'un professionnel de la documentation.

La manipulation d'ouvrages dont on n'aurait pas soupçonné l'intérêt accroît la diffusion du document et un élargissement des perspectives pour un sujet d'études. Le butinage ou feuilletage permet de sortir du domaine étroit du thème de recherche initial et de l'élargir à des notions transversales, communes à plusieurs thèmes, il favorise l'interdisciplinarité. Le contact avec des documents récents est important, car il permet aux chercheurs et enseignants de se tenir au courant des nouveaux développements de la recherche en marge et au delà de leur propre discipline. "*La possibilité de butiner est excessivement limitée dans l'accès à distance et joue contre lui. De nombreuses études ont d'ailleurs montré que, même dans le cas de sciences dures, les utilisateurs trouvent de nombreux documents pertinents en butinant ou encore tout à fait par hasard.* [Accéder ou acquérir, une véritable alternative pour les bibliothèques ? / Maurice B. Line, B.B.F n°1, 1996]

Il faut privilégier, en salle, l'actualité des documents et prévoir la rotation d'ouvrages obsolètes ou moins demandés en magasin avec possibilité pour les utilisateurs d'accéder aux magasins.

- Un accès libre pour tous les utilisateurs avec des modalités d'emprunts différentes selon les utilisateurs. Les prêts sont organisés différemment selon l'actualité et l'urgence des recherches. Un document très demandé et devant être disponible immédiatement pourra être bloqué (consultation possible sans emprunt).
- Il faut envisager un développement des moyens de reproduction autorisée des documents (photocopieur).

Les locaux.

Il faut aménager l'espace en formalisant des zones (espace de travail, espace de convivialité, espace de recherche documentaire, ...), prendre en compte les flux de circulation, adopter un mobilier fonctionnel et confortable et mettre en œuvre une signalétique adéquate.

La documentation, pôle d'excellence.

A l'IEP de Grenoble, l'analyse de l'existant, les discussions avec l'ensemble des publics utilisateurs, les évolutions pressenties des cursus pédagogiques permettent de valoriser les opportunités pour la mise en place d'un espace documentaire dédié à la recherche. Rassembler en un même espace toute la documentation de recherche de l'IEP et offrir aux étudiants de 3^e cycle, aux enseignants et aux chercheurs, de nouveaux services documentaires, cela permet d'accroître la visibilité de la recherche pratiquée à l'IEP, tant pour ceux qui travaillent à l'IEP et y font leurs études que pour les personnes extérieures.

- *Au sein de l'IEP*

Un espace recherche, c'est un lieu, symbole fédérateur :

- pour accentuer la communication, les rencontres entre étudiants de formation différente, entre étudiants d'un même cursus, entre étudiants, enseignants et chercheurs : ils le réclament tous vivement (enrichissement intellectuel et dynamique).
- pour la convivialité, l'identité d'une promotion, les rencontres informelles, la sociabilité et le bien-être.
- pour privilégier un lieu visible, car unique, centre de ressources repérable, pertinent et bien signalisé.
- pour dégager la cohérence des objectifs de formation de l'IEP sur l'ensemble des cycles.

- *A l'extérieur de l'IEP, un label " documentation / recherche "*

Un espace recherche peut être un lieu d'unification de la recherche, par delà la diversité des centres de recherche.

La documentation est un outil capital de valorisation de l'IEP à Grenoble et de l'IEP en France : c'est une force. Rappelons que la F.N.S.P est pôle associé de la B.N.F dans le domaine des sciences politiques.

C'est un référent de prestige à l'extérieur. Un espace recherche est aussi attractif pour les étudiants français et étrangers extérieurs à l'I.E.P qui y trouveront des documents et des services documentaires acquis et mis en œuvre à leur intention.

C'est aussi l'un des plus sûrs moyens de mettre en valeur la recherche à l'I.E.P sur la scène internationale.

Troisième partie

Scénarios²

A. Introduction

Le premier scénario est celui d'un espace exclusivement consacré à la recherche, c'est-à-dire, plus précisément, à l'activité tant des étudiants de 3^e cycle que des divers centres de recherche hébergés à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. En d'autres termes, il s'agit d'une proposition de scénario qui, contrairement au deuxième scénario, n'envisage pas le rattachement ni même l'intégration de la bibliothèque ENA au nouvel espace recherche. Le second scénario propose la coexistence, dans le nouvel espace créé, de la bibliothèque ENA et d'un espace recherche. Le problème de la place disponible est crucial et a considérablement pesé sur les possibilités physiques d'aménagement, de même que la présence d'un mur porteur, que l'on ne peut donc pas abattre, entre la salle F. Bon et la CLR.

Les différents fonds concernés par le regroupement au sein du futur espace recherche, et l'évaluation de leurs collections en mètres linéaires, sont les suivants :

- l'actuel fonds T du CERAT : 100 m et 20 m d'archives.
- le fonds du GREFOSS : 18,2 m.
- le fonds de la salle Frédéric Bon (collection de périodiques spécialisés de sciences politiques, ainsi que la bibliothèque personnelle de Frédéric Bon déposée après sa mort) : 25,5 m de livres et 23 m de revues.
- le fonds du CIDSP (pas d'évaluation, collection très réduite).

L'hypothèse d'intégrer le fonds du CIVIL, laboratoire qui est pourtant rattaché au CERAT, n'a pu être retenue, notamment parce que ce fonds, localisé dans un appartement au sud de Grenoble qui abrite également les bureaux des chercheurs du CIVIL, impliquerait le déménagement de l'ensemble de l'équipe de chercheurs du CIVIL – ce qui n'est pas envisageable dans l'état actuel des choses.

⇒ Total des collections : 187 m, dont 146 m de livres et 23 m de périodiques.

- le fonds de la bibliothèque ENA : 53,2 m de livres et 27,5 m de périodiques.

L'estimation des collections n'a pu être faite avec la précision que nous aurions souhaitée, car une large part des documents des fonds de recherche se trouve dans les bureaux des chercheurs, et est donc inaccessible.

² Les plans des scénarios se trouvent en annexe.

Il sera bien entendu tenu compte dans l'aménagement interne de cet espace recherche des ratios exigés par les normes en vigueur : 80 cm d'espace de circulation le long des rayonnages, et 1 m pour chaque place assise (chaise et passage).

B. Scénario 1 : Espace recherche Frédéric Bon

a. Organisation et contraintes architecturales de l'espace recherche

La cloison séparant l'actuelle bibliothèque ENA de la cellule liaison recherche, ainsi que celle du bureau de la bibliothèque ENA sont abattues ; en revanche, celle qui sépare la cellule liaison recherche de la salle Frédéric Bon est partiellement maintenue, dans la mesure où il s'agit d'un mur porteur : une ouverture qui doublerait (au moins) celle constituée par la porte existante sera percée.

On obtiendrait ainsi un vaste espace d'environ 117 mètres carrés entièrement dévolu à la recherche et conçu pour être accessible prioritairement aux étudiants de 3^e cycle (doctorats, DEA et DESS rattachés à l'IEP), aux chercheurs et aux enseignants. Cet espace se subdiviserait donc lui-même, en raison des contraintes du mur porteur, en deux espaces de taille inégale :

- d'une part, l'espace formé par les actuelles bibliothèque ENA et Cellule liaison recherche : d'une taille de 85 mètres carrés environ (5,55 x 15,40 m), c'est-à-dire d'une superficie supérieure aux 2/3 de la superficie totale, il sera tout à la fois salle de lecture et de travail et lieu de déploiement de l'ensemble des collections et des fonds des différents centres de recherche. C'est ici également que sera installé le bureau des documentalistes : face au bureau de prêt, l'actuelle porte de la CLR sera agrandie et ainsi transformée en une *double porte vitrée* (largeur 1,50 m), constituant le seul passage d'entrée/sortie dans la bibliothèque (les deux autres portes étant condamnées).
- d'autre part, l'espace de 32 mètres carrés (5,55 x 5,70 m) correspondant à l'actuelle salle Frédéric Bon : il ne subsisterait de la cloison séparant cet espace du précédent qu'un pan du mur porteur de 3,50 m au maximum. La circulation de l'un à l'autre espace se ferait donc par le passage percé à la hauteur de l'actuelle porte (du côté des fenêtres).

b. Aménagement mobilier et organisation intérieure de l'espace recherche

Rayonnages

Les collections mises à disposition dans cet espace seront celles qui ont été détaillées ci-dessous, ainsi qu'une collection d'usuels en sciences politiques, de dictionnaires de langues, d'outils de recherche bibliographique et les dossiers documentaires.

Les rayonnages ont une profondeur de 30 cm et comportent 5 tablettes. L'évaluation de l'espace disponible est calculée au minimum ; en réalité, on peut tabler sur un métrage de rangement supérieur car les présentoirs pour périodiques, par exemple, permettent un gain de place non négligeable.

Répartition des rayonnages dans l'espace recherche :

- 12,5 m de rayonnages dans la salle de lecture, à gauche de l'entrée, soit **62,5 m linéaires**.
- 5 m de rayonnages le long du petit côté de la salle, soit **25 m linéaires**.
- 4 séries de rayonnages disposés en zigzag au travers de l'espace, d'une longueur de 2,5 m chacun et à double face, soit **100 m linéaires**.
- 4 m de rayonnages dans l'espace de recherche documentaire le long du mur longeant le couloir, soit **20 m linéaires**.
- 3,5 m de rayonnages, perpendiculairement aux derniers, soit **17,5 m linéaires**.

Au total : 225 mètres linéaires au moins.

Places assises

- Alignement de 9 tables individuelles (de dimensions 60 x 90 cm) le long des fenêtres de la salle de lecture ; ces places devront offrir un accès à une prise pour le branchement des portables.
- 2 tables rondes de 1 m de diamètre (avec deux places assises) dispersées entre les rayonnages au centre de la salle
- 1 grande table (de dimensions 270 x 120 cm) offrant 6 places assises au centre de la salle de recherche documentaire
- 2 places pour postes informatiques (tables de 1,40 m de large sur 80 cm de profondeur, disposées le long du pan de mur porteur maintenu)

L'offre totale de places assises est ainsi de 19 places, dont 2 à des postes informatiques.

Autres éléments

- photocopieur (environ 150x80 cm) installé dans l'espace de recherche documentaire à proximité du passage entre les deux espaces
- coin convivial aménagé dans le même espace avec trois ou quatre fauteuils ainsi qu'une table basse
- borne d'interrogation du catalogue installée à droite de l'entrée ; les deux autres postes informatiques étant dédiés à la recherche documentaire en ligne et sur cédérom (l'un au moins de ces postes pourra aussi être utilisé pour des travaux de bureautique). Il sera donc nécessaire de prévoir un certain nombre de prises RJ 45 pour la connexion au réseau.
- banque de prêt et bureau des documentalistes
- système antivol

c. Fonctionnement de l'espace recherche

Publics, accès et modalités de prêt

- Les **publics** auxquels est destiné cet espace recherche sont : les étudiants de 3^e cycle, les enseignants et les chercheurs ; les collections de cet espace ainsi que l'espace lui-même seront bien sûr accessibles à d'autres publics dont la demande serait motivée (soit sous la forme d'un accès temporaire ou ponctuel à l'espace de recherche, soit par le prêt d'ouvrages ou de périodiques spécialisés via le Centre de documentation).
- L'amplitude des **horaires d'ouverture** de cette salle se devra d'être aussi importante que possible : elle devra au minimum s'aligner sur celle du Centre de documentation. Pour les chercheurs des différents laboratoires dont les fonds documentaires seront désormais partie intégrante de l'espace recherche, un système de carte magnétique permettant un accès permanent (c'est-à-dire en-dehors des heures d'ouverture de la salle) serait envisageable. C'est ce qui est proposé dans la récente bibliothèque de recherche de l'université de Paris-Dauphine, par exemple.
- Les **modalités de prêt** à domicile seront également adaptées aux différents types de publics ainsi qu'à leurs besoins ponctuels. La possibilité de photocopier sur place les

documents devrait permettre une circulation plus rapide de la documentation grâce à des durées de prêt plus réduites. Le prêt peut également donner des avantages aux chercheurs : accès privilégié aux documents qu'ils ont personnellement commandés.

Les collections

Les différents fonds de l'espace recherche Frédéric Bon

- fonds des différents centres de recherche de l'IEP : des ouvrages spécialisés (relatifs essentiellement à la politique de la ville, l'aménagement du territoire...cf les spécialisations des divers laboratoires de recherche), des ouvrages beaucoup plus généraux (tels ceux qui constituent le fonds Frédéric Bon), ainsi que des collections de périodiques (spécialisés et acquis sur les crédits des divers contrats de recherche, mais aussi des périodiques de référence dans le domaine des sciences politiques - actuellement dans la salle Frédéric Bon).
- si le point fort de cet espace recherche réside avant tout dans l'offre d'une documentation très spécialisée en sciences politiques et dans les domaines de recherche précis des différents laboratoires, il est cependant nécessaire d'envisager la constitution d'un fonds d'ouvrages de référence plus généraux en sciences politiques, utiles notamment aux étudiants de troisième cycle.
- enfin, l'espace recherche Frédéric Bon ayant également vocation à pourvoir un certain nombre de services documentaires, cet aspect de la documentation ne sera pas à négliger : documentation électronique et en ligne, ouvrages de références bibliographiques pointus dans le domaine des sciences politiques, outils électroniques et papiers de recherche documentaire, dossiers documentaires réalisés par les documentalistes...

La répartition de ces fonds dans la bibliothèque

nous a semblé intéressant d'utiliser la contrainte de la séparation partielle (du fait du mur) pour distinguer au sein de la bibliothèque de recherche deux espaces ayant chacun une fonction légèrement différenciée :

- le premier, la salle de lecture, espace le plus important du point de vue du volume, accueillera l'essentiel des collections de périodiques et d'ouvrages tant spécialisés que de référence. Les ouvrages seront rangés par domaines, ce qui recoupera pour l'essentiel les distinctions entre les différents centres de recherche, mais permettra également une redistribution plus transversale et de ce fait une meilleure circulation d'un centre de recherche à l'autre.

- le second, plus étroit et abritant aussi bien les deux postes informatiques connectés au réseau, qu'une grande table et un " coin convivial " constitue en quelque sorte la salle de références de l'espace recherche : il conviendra d'y ranger à la fois les dossiers documentaires, les ouvrages de références bibliographiques ainsi que les périodiques spécialisés présentant un caractère de référence bibliographique dans le domaine des sciences politiques.

C. Avenir de la bibliothèque ENA

La bibliothèque ENA, dans le cadre de ce premier scénario, sera délocalisée au centre de documentation. Il nous a donc paru nécessaire d'examiner le cas de cette bibliothèque, qui ne semble pas pouvoir être associée à l'espace recherche F. Bon, pour voir comment améliorer les services qu'elle offre actuellement à ses usagers, et ce dans un nouveau cadre.

Les étudiants de la bibliothèque ENA que nous avons pu interroger nous ont fait part de deux besoins différents :

- du besoin d'un espace de travail en groupe et au calme, qui soit aussi un espace dans lequel la promotion puisse se retrouver,
- du besoin d'un accès facilité à la documentation pour ne pas être pénalisés dans leur préparation au concours.

Néanmoins, ces deux besoins nous semblent pouvoir être dissociés et il ne nous semble pas nécessaire de continuer de réserver à la bibliothèque ENA un espace qui comporte de la documentation.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait préférable :

- d'une part de réserver aux étudiants préparant les concours et inscrits au CFA une salle de travail.
- d'autre part de mettre au fonds central les collections de la Bibliothèque ENA. Dans ce cas, il serait possible de réserver aux personnes inscrites au CFA un accès privilégié à ces documents et des conditions de prêt privilégiées.

Cette dissociation est essentiellement justifiée par le fait que la préparation aux concours administratifs est d'une nature fondamentalement différente de l'activité de recherche en sciences politiques et que les fonds spécialisés des différents centres de recherche de l'IEP n'ont rien à voir avec les collections de documents utiles à la préparation des concours, qui sont quant à elles en revanche tout à fait semblables aux collections qui se trouvent au fonds central.

Le choix de rassembler les collections de la Bibliothèque ENA avec celles du centre de documentation nous paraît indispensable au défi que devra relever le CFA de préparer les candidats provinciaux au concours de l'ENA et de leur permettre de réussir.

Rappelons tout d'abord que la Bibliothèque ENA est une particularité de l'IEP de Grenoble et que même à l'I.E.P. de Paris, il n'y a pas de bibliothèque spécifique pour les gens qui préparent l'ENA, ce qui ne semble pas être dommageable à leur réussite au concours.

En outre, il nous semble que la subvention allouée par l'ENA au CFA devrait, en termes de documentation, profiter à l'ensemble de l'IEP, un peu comme la manne financière allouée par le Ministère de l'Education nationale aux classes préparatoires permet aux centres de documentation des lycées d'accroître leurs collections. L'intégration des collections de la Bibliothèque ENA au fonds du centre de documentation pourrait ainsi permettre de constituer un pôle documentaire "préparation aux concours", ouvert à tous les étudiants de l'IEP, au moins pour la consultation sur place des documents.

Un regroupement des collections de la Bibliothèque ENA au fonds central semble être une contrainte pour les étudiants, comparée à la facilité d'accès dont ils jouissent aujourd'hui dans la Bibliothèque ENA. Cependant, cette contrainte peut devenir une des conditions de leur réussite au concours, dans la mesure où une intégration des collections de la Bibliothèque ENA au fonds central offrirait aux actuels utilisateurs de la Bibliothèque un accès beaucoup plus ample aux documents qui leur sont dédiés, le volume des heures d'ouvertures du centre de documentation étant deux fois plus important que celui de la Bibliothèque ENA. Ajoutons que le fonds central du centre de documentation comporte de très nombreux ouvrages sur la

préparation aux concours administratifs. Il convient ici de rappeler que les conditions d'accès privilégiés aux documents pourront être maintenues et que les contraintes liées à l'intégration au centre de documentation s'en trouvent par là-même levées, dans la mesure où une salle de travail au calme se trouve par ailleurs réservée aux étudiants inscrits au CFA.

Enfin, un regroupement des collections de la Bibliothèque ENA avec celles du centre de documentation permettrait de rationaliser la gestion des acquisitions. Vu sous cet angle, ce regroupement est peut être le moyen d'offrir aux candidats préparant l'ENA une documentation diversifiée qui réponde entièrement à leurs besoins.

D. Scénario 2 : bibliothèque ENA + Espace recherche

S'il s'avère impossible de délocaliser la bibliothèque ENA ou de l'intégrer au fonds du centre de documentation, un autre scénario permet de concilier les deux espaces, moyennant quelques concessions.

a. Organisation de l'espace et contraintes architecturales

Les seuls murs qui peuvent être abattus sont ceux qui séparent la CLR de la bibliothèque ENA. Le mur entre la salle F. Bon et la CLR est un mur porteur : l'ouverture actuelle peut être tout au plus agrandie, mais elle gêne la constitution d'une grande salle aisément aménageable. La bibliothèque ENA ne peut donc pas rester à son emplacement actuel parce qu'elle empêcherait la réalisation d'un espace recherche digne de ce nom. Elle est donc déplacée dans l'actuelle salle F. Bon.

↳ bibliothèque ENA : 32 m^2 (5,55 m × 5,70 m). Les modifications apportées à la bibliothèque ENA, outre son déplacement, sont minimes. Elle garde en effet son fonctionnement habituel : fonds documentaire adapté aux étudiants préparant des concours administratifs, facilités d'emprunt.

La bibliothèque ENA aura le bénéfice de la présence d'un personnel compétent commun avec l'espace recherche, les horaires d'ouvertures seront donc considérablement augmentés. Cette salle sera accessible à tous les étudiants préparant les concours administratifs (ENA, CPAG).

↳ espace recherche Frédéric Bon : 85 m^2 (5,55 m × 15,4 m). L'espace recherche ainsi défini est nettement moins spacieux que celui du scénario 1. La cloison séparant actuellement la

CLR et la bibliothèque ENA est abattue et on ne conserve qu'un espace unique. L'espace recherche comprendra une zone de convivialité située à droite de l'entrée, en face du bureau d'accueil, avec fauteuils et périodiques, et une zone de travail, avec des tables le long du mur face à la baie vitrée. Cet espace sera réservé aux étudiants de 3^e cycle, aux chercheurs et aux enseignants de l'IEP.

↳ La circulation entre les deux salles est réduite au maximum : seul le personnel de documentation peut traverser d'une salle à l'autre. En effet, l'ouverture actuelle dans le mur porteur entre la salle F. Bon et la CLR est doublée et permet l'installation d'un bureau de prêt commun aux deux espaces, mais qui ne permet pas la circulation du public.

b. Aménagement mobilier et organisation intérieure

- rayonnages

Comme cela a été dit, l'espace recherche a pour ambition de regrouper les fonds documentaires des différents laboratoires de recherche et de les mettre en valeur, ainsi que les travaux des chercheurs. Ces fonds seront donc regroupés dans la salle selon les mêmes modalités établies dans le premier scénario : élimination, tris des exemplaires, mise en magasin.

↳ Prévision pour l'espace recherche :

- 5 m de rayonnage au fond de la salle, avec 6 tablettes : 30 m (présentoir à revues).
 - 12,5 m de rayonnage le long du mur d'entrée, divisés en deux autour de la porte, avec 6 tablettes : 75 m.
 - 5 étagères au milieu de la salle, à 5 tablettes, de 2,5 m de longueur et à double face : 125 m.
- ⇒ Total : 30 m de périodiques, 200 m de livres.

La documentation peut donc être installée dans cette salle, mais les possibilités d'extension de la collection sont réduites : on peut seulement ajouter un rayonnage en milieu de salle. Cela rend plus problématique la réunion dans l'espace recherche de la documentation actuellement dispersée dans les bureaux des chercheurs et que nous n'avons donc pu mesurer.

↳ Prévision pour bibliothèque ENA :

- rayonnages de 6 tablettes le long des murs : 5 m + 3 m + 2 m, soit 60 m de rayonnages.
- Etant donné le volume actuel de la collection de la bibliothèque ENA, un examen doit être fait pour adapter ce volume aux possibilités matérielles de rangement. Le pourcentage de

doublons par rapport au centre de documentation, tant parmi les périodiques que parmi les ouvrages, montre que ce tri est possible et ne nuira pas à la collection.

- places assises

Dans l'espace recherche :

- 7 tables individuelles (60 cm × 90 cm) le long des fenêtres.
- 2 places de consultation pour postes informatiques le long des fenêtres (140 cm × 80 cm) : recherche documentaire, consultation de CD-Roms, Internet.
- 3 chauffeuses face au bureau de prêt, pour consultation des revues, des nouveautés.

Dans la bibliothèque ENA :

- une table de 6 places (270 cm × 120 cm) au centre de la salle.
- un poste de consultation du catalogue (100 cm × 50 cm) sans place assise.

c. Autres éléments

- prises électriques et prises RJ 45 le long du mur dans l'espace recherche.
- agrandissement de la porte (actuellement inutilisée) de la CLR : porte vitrée de 1,5 m.
- bureau de prêt installé dans l'agrandissement de la porte dans le mur porteur.

Ce scénario peut comporter des variantes, on peut par exemple imaginer que l'actuelle salle F. Bon devienne une salle de travail pour les élèves préparant les concours administratifs. La documentation serait reversée au centre de documentation, et ils y aurait accès selon des conditions spéciales (prêt prolongé, exemplaires réservés).

E. Les transformations communes aux deux scénarios

Quel que soit le scénario retenu, un certain nombre de modifications devront être apportées au fonctionnement actuel.

Amélioration du circuit du document

- Concertation dans les acquisitions, entre les différents centres de recherches, avec le centre de documentation, entre les chercheurs et les documentalistes.
- Maîtrise complète de la chaîne du circuit du document par les documentalistes : acquisition, équipement, catalogage, mise à disposition, élimination et conservation.

Amélioration de l'accès aux documents :

- Intégration des fonds du Civil et du CIDSP au catalogue de l'IEP.
- Identification au catalogue des fonds du GREFOSS, du CERAT, du CIVIL, du CIDSP et de la salle F. Bon sous un même label "Recherche".
- Harmonisation des systèmes d'indexation des documents, permettant une recherche documentaire qui soit en cohérence avec celle du catalogue de l'IEP.
- Harmonisation des systèmes de classification et de la signalétique, pour une meilleure lisibilité des fonds par le lecteur.
- Développement du libre accès qui permet un butinage sur les rayonnages et qui doit être associé à un élargissement des horaires d'ouverture et à l'installation d'un système antivol.

Amélioration du confort.

Il nous semble indispensable de changer le mobilier et d'accroître l'équipement informatique, de travailler sur les ambiances et les lumières des espaces mis en œuvre, afin de donner un signe fort du changement qui aura été opéré et de faire de l'espace recherche un lieu dans lequel on ait envie de venir et de s'installer.

Elargissement du public.

Pour améliorer le service rendu au public et utiliser au mieux l'argent public, il nous semble qu'il faut élargir le public actuel des trois salles et permettre :

* aux étudiants du CFA d'accéder aux collections de la Bibliothèque ENA.

* aux étudiants de DESS d'accéder à l'Espace recherche.

Annexes

1. Evolution du nombre d'ouvrages prêtés par la CLR

Ouvrages prêtés : Année	Au centre de documentation	Aux chercheurs venant à la CLR	Par prêt entre bibliothèques	Total
1994	148 41.7%	193 54.4%	14 3.9%	355 100%
1995	181 51.1%	132 37.3%	41 11.6%	354 100%
1996	166 56.8%	100 34.2%	26 9%	292 100%
1997	144 50.9%	118 41.7%	21 7.4%	283 100%
1998	96 46.4%	91 44%	20 10%	207 100%

2. Evolution du nombre d'emprunts en salle F. BON

Année	Total des emprunts (livres et périodiques)	Total des emprunts de périodiques	Total des emprunts de périodiques pour la salle des périodiques	Ouvrages disparus
1996-1997	366 100%	295 80.1% du total des emprunts	264 89.5% des emprunts de périodiques	8
1997-1998	146 100%	98 67.1% du total des emprunts	41 41.2% des emprunts de périodiques	5

3. Annexes à l'enquête auprès des étudiants.

Habituellement, les documents que vous cherchez au centre de documentation sont-ils disponibles ? (3^o année)

disponibilité	Nombre de citations	Fréquence.
pas de réponse	1	2,4%
oui	37	90,2%
non	3	7,3%
Nombre total d'observations	41	100%

Habituellement, les documents que vous cherchez au centre de documentation sont-ils disponibles ? (étudiants post-diplômes)

disponibilité	Nombre de citations	Fréquence.
oui	18	94,7%
non	1	5,3%
TOTAL OBS.	19	100%

S' il vous est arrivé de faire des demandes pour obtenir un document d'une des salles réservées, l'avez-vous toujours obtenu? (3^o année)

Obtention des documents	Nombre de citations
pas de réponse	32
oui	3
non	6
Nombre total d'observations	41

Imaginez qu'un nouvel espace de travail soit aménagé (à la place des salles F. Bon, bibliothèque ENA et de la CLR). A quels usages aimeriez-vous qu'il soit consacré? (Prep-ENA et CPAG)

usages espace	Nombre de citations (rang 1)	Nombre de citations (rang 2)	Nombre de citations (rang 3)	Nombre de citations (rang 4)	Nombre de citations (rang 5)	Nombre total de citations
Non -réponse	1	0	0	0	0	1
lieu de travail calme	7	4	0	0	0	11
lieu de travail en groupe	2	2	4	1	2	11
lieu de rencontre entre étudiants de différentes filières	0	0	2	5	4	11
lieu de rencontre entre chercheurs et étudiants	0	1	2	5	3	11
salle de documentation spécialisée	2	4	3	0	2	11
Nombre total d'observations	12	12	12	12	12	12

Imaginez qu'un nouvel espace de travail soit aménagé (à la place des salles F. Bon, bibliothèque ENA et de la CLR). A quels usages aimeriez-vous qu' il soit consacré ? (DEA et thèses)

usages espace	Nombre de citations (rang 1)	Nombre de citations (rang 2)	Nombre de citations (rang 3)	Nombre de citations (rang 4)	Nombre de citations (rang 5)	Nombre total de citations
lieu de travail calme	4	0	2	0	1	7
lieu de travail en groupe	0	1	1	2	3	7
lieu de rencontre entre étudiants de différentes filières	1	1	0	3	2	7
lieu de rencontre entre chercheurs et étudiants	2	3	1	1	0	7
salle de documentation spécialisée	0	2	3	1	1	7
Nombre total d'observations	7	7	7	7	7	7

Que voudriez-vous trouver dans cette nouvelle salle? (DEA et thèses)

utilisation espace	Nombre de citations
des manuels de travail	2
des périodiques spécialisés	4
des thèses	5
de la documentation sur les concours administratifs	2
un accès cédéroms	3
un accès Internet	5
autre	0
Nombre total d'observations.	7

Que voudriez-vous trouver dans cette nouvelle salle ? (Prep-ENA et CPAG)

utilisation espace	Nombre de citations
pas de réponse	1
des manuels de travail	5
des périodiques spécialisés	7
des thèses	0
de la documentation sur les concours administratifs	7
un accès cédéroms	1
un accès Internet	6
autre	1
Nombre total d'observations	12

Avec qui pouvez-vous imaginer de partager un tel espace ? (Prep-ENA)

utilisateurs	Nombre de citations
pas de réponse	1
avec des étudiants de 3 ^o cycle	4
avec des étudiants préparant les concours	6
avec des chercheurs	3
avec personne	3
Nombre total d'observations	9

Avec qui pouvez-vous imaginer de partager un tel espace? (DEA et thèses)

utilisateurs	Nombre de citations
avec des étudiants de 3 ^o cycle	7
avec des étudiants préparant les concours	4
avec des chercheurs	6
avec personne	0
Nombre total d'observations	7

Calcul des disparitions dans la salle F. Bon

Périodiques

- *Sciences humaines* : 5 n° manquants sur 46 n° reçus = 10,86% de la série.
- *Gouvernement and Opposition* : 5 n° manquants sur 88 n° reçus = 5,68% de la série.
- *International organization* : 4 n° manquants sur 72 n° reçus = 5,55% de la série.
- *Revue française de science politique* : 13 n° manquants sur 282 n° reçus = 4,61% de la série.
- *European journal of political research* : 5 n° manquants sur 125 n° reçus = 4% de la série.
- *International affairs* : 3 n° manquants sur 116 n° reçus = 2,58 % de la série.
- *Canadian journal of political sciences* : 3 n° manquants sur 120 n° reçus = 2,5% de la série.
- *International political science abstracts* : 2 n° manquants sur 140 n° reçus = 1,42% de la série.
- *ECPR new circular* : 1 n° manquants sur 72 reçus = 1,38% de la série.

=> 9 séries incomplètes sur 23 abonnements.

En moyenne, 4,28% de numéros manquants dans les séries qui sont incomplètes.

Ouvrages

- Nombre d'ouvrages entrés au fonds " sciences politiques " :
 - De 1983 à 1995 : 839 ouvrages.
 - De 1983 à 1999 : 871 ouvrages.
 - Il y a un trou entre 1989 et 1991 parce que nous n'avions pas le registre d'inventaire correspondant à cette période.
- Nombre de disparitions :
 - De 1984 à 1995 : 75 ouvrages.
 - Il n'y a pas eu d'évaluation des disparitions depuis 1999.
 - 75 ouvrages sur 839 = 8,39% du fonds.

- Nombre d'utilisateurs de la salle :

- Les calculs ont été effectués à partir du cahier d'emprunts. Nous avons pris quelques années au début de l'existence du fonds sciences politiques et quelques années à la fin de cette période.
- 1983-1984 = 25 utilisateurs.
- 1984-1985 = 23 utilisateurs.
- 1985-1986 = 28 utilisateurs.
- 1994-1995 = 28 utilisateurs.
- 1995-1996 = 49 utilisateurs.
- 1996-1997 = 28 utilisateurs.
- 1997-1998 = 25 utilisateurs.
- 1998-1999 = 18 utilisateurs.
- En moyenne, cela fait 30 utilisateurs par an (29,42 très exactement).

- Si on estime que de 1984 à 1995, il y a eu 330 utilisateurs environ de la salle F. Bon pour 75 disparitions d'ouvrages, on peut dire que c'est comme si 22% des usagers avaient emprunté un ouvrage sans jamais le rendre, soit 1 usager sur 5.

LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 15 JUIN 1999

Présents :

Pour la direction de l'IEP, la direction du C.F.A., les centres de recherche : Henri Oberdorff, Stéphane Morel, Jean-Louis Falcoz-Vigne, Gérard Mauvy, Pierre Kukawka, Guy Saez, Martine Goujon (documentaliste de l'équipe CIVIL-CERAT),

Pour l'équipe du centre de documentation : Pierre Le Loarer, Josyane Pignard, Elisabeth Gauthier, Hélène Galland, Marie-Françoise Berger-Roure,

L'équipe Enssib du projet ESPREC : Christine Chevalier, Anne-Catherine Fritzinger, Alain Huguet, Anne Lemoine, Emmanuelle Paulet-Grandguillot, Marie-Françoise Peyrelong (tuteur du projet-Enssib).

Excusés : Pierre Bréchon, Bruno Cautrès, Kristoff Talin, Pierre Noël, Irène Pucci.

Pierre Le Loarer introduit la réunion en faisant adopter le compte-rendu du Comité de pilotage du 6 avril et en précisant que l'ensemble des participants a reçu le document préparatoire au Comité de pilotage du 15 juin à temps.

Ensuite, l'équipe de l'Enssib présente le cahier des charges (cf. le document diffusé), en rappelant les compléments d'analyses, d'entretiens, de vérifications chiffrées qu'elle a effectués à l'IEP entre le 1er et le 5 mai et en proposant des scénarios pour l'aménagement d'un espace recherche.

Un tour de table a permis de recueillir les avis suivants :

S. Morel

- Il exprime sa perplexité devant le scénario 1 : la suppression d'un local dédié pour la Prep-Ena et la fusion des documents avec ceux du centre de documentation serait un « arrêt de mort » pour la bibliothèque Ena et une remise en cause des postes affectés. Ce n'est pas dans le sens d'un renforcement des moyens indispensables pour une bonne préparation au concours.

- Il est plus favorable au scénario 2, quoiqu'on puisse craindre une surcharge d'utilisateurs, avec la restriction de places et l'augmentation du public concerné (CPAG et Ena).

- Il est envisageable que des étudiants, autres que ceux de la PrépEna accèdent au fonds, sous réserve d'une bonne cohabitation.
- Il est bon de favoriser l'émulation entre étudiants et la compétition entre individus leur permet d'élaborer des stratégies gagnantes.

G. Saez

- Il souligne l'intérêt et la pertinence de l'analyse et des observations de l'équipe Enssib.
- Favorable au scénario 1, il sait qu'il faut prendre en compte la question de l'Ena, mais il raisonne en termes d'intérêt collectif de l'IEP.
- Le scénario 2 est simplement une cloison abattue et il ne correspond pas à ce qu'on est en droit d'attendre d'un espace recherche.
- Le scénario 1 : il permet de poser les vraies questions et d'aller beaucoup plus loin dans la définition de cet espace et des services qu'on est en droit d'en attendre ; c'est aussi le signe emblématique dont l'IEP doit se doter pour sa représentation institutionnelle à l'intérieur et à l'extérieur. C'est très important pour la façon dont la direction de l'IEP veut positionner l'institution.

J.L. Falcoz-Vigne

- Il corrige une inexactitude relevée dans le compte-rendu, due à une faute de frappe : le Grefoss, en effet ne possède pas 150 000, mais 1500 références.
- Il est défavorable aux scénarios 1 et 2 ! Il relève des confusions dans l'analyse du centre Grefoss qui a dû mal faire comprendre ses modalités de fonctionnement (ex : n'importe quel étudiant peut venir consulter un document qui l'intéresse dans la bibliothèque Grefoss ...)
- Le pointage qui est fait sur les doublons relève d'une tendance à une rationalisation trop arithmétique : l'intégralité des acquisitions se faisant à partir des contrats de recherche, c'est un moyen infaillible pour être attentif à la dépense.
- D'autre part, la documentaliste est financée pour son temps de travail au Grefoss par les mêmes contrats de recherche et il faudrait que l'IEP assume les coûts induits par un regroupement centre de documentation/recherche. Mme Frossard (documentaliste) n'aurait plus le temps de mener le travail de recherche en direction de ses propres chercheurs, raison même de son contrat de travail.

P. Kukawka

- Très partagé entre les deux scénarios, dans tous les cas, il privilégie le décroisement, la circulation des usagers et de la documentation. On a souffert à l'IEP de trop de rigidité et de cloisonnement.

- En se plaçant en usager de base de l'IEP, il est favorable au scénario 2, qui favorise la circulation de la documentation spécialisée et des publics.

- Le scénario 1 est plus spécialisé que le 2 et favorise les activités de recherche à l'IEP.

- Il manque un lieu de convivialité et d'échanges et il y a peu d'occasion de voir les différentes acquisitions documentaires des différents centres de recherche. Il pencherait pour le scénario 2 si :

- les étudiants et les enseignants PrepEna envisagent comme perspective d'avenir de s'intéresser un peu à la démarche de recherche (documentation et spécialisée).

- se dégage la perspective d'une plus grande préoccupation sur les questions de recherche.

- Il faut casser la coupure et permettre une meilleure circulation et contacts entre étudiants et chercheurs, enseignants et étudiants PrepEna.

S. Morel

-Il ne nie pas le cloisonnement entre la recherche et la préparation aux concours ; il pense, que l'ouverture de la bibliothèque Péna à la recherche peut être utile à ceux qui préparent les concours. Et si on se pose la question d'une visibilité meilleure pour la recherche à l'IEP, qu'en est-il alors pour la PrepEna ? Il faut une discrimination positive en faveur des étudiants de la Péna.

G. Saez

- Il souligne l'importance de garder la visibilité des deux fonctions de l'IEP : PrePena et Recherche. Cependant, il faut trouver pour la Pena un autre moyen de valorisation qu'un espace avec une documentaliste. Sinon, on en arrive à une juxtaposition de petites entités sans allure et sans force.

J. Pignard

- Après avoir souligné le professionnalisme du travail présenté, elle dit sa préférence pour le scénario 1 qui correspond vraiment à un espace recherche.

- Elle confirme des usages et comportements différents entre ceux qui passent des concours et les chercheurs ; elle constate que le scénario 1 prévoit bien un regroupement Cerat et F.Bon, mais le reste, c'est-à-dire le Civil ? Elle insiste sur le regroupement des fonds de recherche.
- Elle regrette une évolution de la conduite des chercheurs Cerat, dont beaucoup de demandes et d'achats se reportent sur le fonds central : y aurait-il une tendance à retourner à des comportements très individualistes ? Il serait plus logique d'avoir des acquisitions sur un « pot commun ».
- Des problèmes de fonctionnement :
 - pour l'aménagement des locaux, il faut bien comprendre que la banque de prêt doit aussi permettre aux documentalistes d'accomplir d'autres tâches (information, préparation de formation, équipement des documents, saisie) pendant les heures d'ouverture ; où est un local fermé pour ce travail des documentalistes ?
 - il y a des questions sur le bruit, l'isolement, l'ergonomie des postes de travail (la banque et les écrans tournent le dos à la lumière)
 - si, pour des raisons évidentes d'harmonisation, on adopte un même plan de classification pour tous les fonds et les mêmes horaires d'ouverture, le coût humain sera très important et il y aura des problèmes de personnel.

E. Gauthier

- Elle confirme une inquiétude du personnel du centre de documentation, alors qu'au même moment il y a un gros travail à fournir pour le passage au S.U en 2000 et pour la rétroconversion.(40.000 notices à traiter).

H. Galland

- Elle est plutôt favorable au scénario 1. Il révèle une grande cohérence au niveau du public qu'il est censé accueillir.
- Il y a des problèmes de cohabitation draconiens et pour l'instant, il n'y a pas de complémentarité intéressante entre ces deux publics, même si on va vers plus d'interaction.
- Comment favoriser des synergies dans les achats et des complémentarités ?
- Les périodiques : quand les chercheurs ont fini d'utiliser les périodiques/recherche, ils les rendent au fonds central qui en est encombré ; il faudrait les intégrer véritablement dans cet espace recherche.
- Il faut en revenir à la visibilité d'un espace recherche.

- Au lieu de réserver un espace de travail isolé pour le(s) documentaliste(s) dans l'espace recherche, il faut faire une partie du travail de traitement des documents de l'espace recherche ailleurs ; c'est déjà le cas pour le traitement des périodiques.

P. Kukawka

- Il soulève le problème de cloisonnement formé par la banque de prêt dans le scénario 2 : il faudrait la placer comme dans le scénario 1 ; on ne résoudra pas les problèmes de communication Recherche et Pena en renforçant une circulation par types de publics.

M. Goujon

- Elle entend bien que l'intégration des 4500 références du Civil et de son équipe de chercheurs est impossible pour l'instant, au vu de la saturation des locaux à l'IEP.

- Mais il faut harmoniser les deux catalogues (centre de documentation et Civil) ; faut-il réindexer ?

- En même temps, le Civil est déjà sollicité et subventionné pour participer au réseau C.C.O/URBALAB, ce qui implique là aussi un changement de système documentaire. Comment concilier l'intégration au catalogue IEP et harmoniser les données sur le système documentaire C.N.R.S. ?

G. Saez

- L'IEP doit se saisir de la richesse du fonds Civil : c'est un élément stratégique à exploiter en ce moment pour la valorisation de la recherche dont il faut bien saisir l'évolution dans sa spécificité : on aura de plus en plus besoin de dialoguer avec les documentalistes pour avoir les outils d'accès à la documentation et une veille documentaire, tous services qui ne sont pas rendus actuellement (cela peut expliquer un retrait des chercheurs).

- La capacité financière à suivre le fonds Cerat : il n'y aura pas moins d'achats, mais d'autres types d'achats ; il faut tenir compte dès maintenant de l'internationalisation des documents utiles à la recherche et de la prégnance de l'anglais. Il faut avoir les documents standards de la documentation internationale ; autrement, on laisse le fossé se creuser et advenir les déconvenues en termes d'attractivité vis-à-vis des étudiants de 3ème année et de 3ème cycle.

M.F. Berger-Roure

- Est ce que tout ce qu'on veut prendre en compte dans la projection de ce lieu, a lieu d'être dans un espace aussi petit ?

- Il faut mieux valoriser la recherche en l'identifiant mieux de façon « physique », et privilégier un autre lieu pour ceux qui préparent les concours et investissent le centre de doc.
- Il faut rationaliser les acquisitions et la gestion interne, même si chaque secteur reste donneur d'ordre.

P. Le Loarer

- C'est déjà un progrès considérable de pouvoir discuter ensemble de toutes ces difficultés.
- Comment faire évoluer le service, sachant qu'au final, il ne faut pas rendre moins de services à certains des secteurs ? Donc une prise de position intermédiaire permettrait de réfléchir aux scénarios « absolus » dans le temps.
- Pour le plan, il est favorable au scénario 1, mais on ne peut pas d'emblée renvoyer la Pena dans le fonds central du jour au lendemain.
- Il faudrait donc réaménager le plan 1 en intégrant le fonds vraiment spécifique de la Péna.

H. Oberdorff

- C'est un travail très intéressant pour son apport d'éléments objectifs, notamment en données chiffrées ; c'est un regard de professionnels un peu « naïfs » (fausset ou non ?).
 - Chacun voudrait son propre local affecté à ses préoccupations, sans vision globale de l'établissement.
 - Or, les contraintes d'espace avec des utilisateurs différents, les contraintes de personnel et budgétaires ne seront pas levées en 1999 !
 - Il y a en France deux IEP qui reçoivent une forte subvention de l'Ena (500 000F), avec la charge morale de les valoriser : Bordeaux et Grenoble.
 - Il y a trois enjeux forts à tenir de concert :
 - la recherche, sur le plan de la réalité et de l'image de l'institution ; il faut donner un signe.
 - les activités documentaires, leur richesse et le professionnalisme des documentaires ; il faut donc un minimum d'harmonisation et un accès facile à la documentation, notamment grâce aux atouts électroniques.
- Il y a de gros efforts à faire pour une gestion et acquisition raisonnée et concertée des « doublons » entre les secteurs : le risque des doublons est de « remonter des cloisons et d'aider à la disparition des collections de revues ». Il faut une politique documentaire cohérente.
- la préparation aux concours de la fonction publique ; il y a actuellement une remise en cause par l'Ena de l'affectation de ses crédits aux IEP de régions, en fonction de leur

réussite aux concours : Grenoble, Strasbourg, Rennes et Bordeaux sont en bonne place.

Il apparaît une plus forte demande de la part des étudiants Pena pour un lieu de travail que pour un lieu de documentation.

- Plus on décloisonnera à l'IEP, mieux ça sera , mais ce sera long ! Ainsi, à l'horizon de deux à trois ans, on ne peut pas accepter le scénario 1, mais il faut transformer, aménager le scénario 2 qui correspond, non aux besoins, mais aux possibilités.

- Il faut accepter de perdre des m. de rayonnages, car on est obligé de combiner des choses de manière contrainte.

- Si dans le cadre de U3M, on peut obtenir des m2 supplémentaires pour l'IEP, cela permettra de repenser le problème.

- Il faut que les chercheurs qui ont des pratiques de recherche individuelles, cherchent différemment.

G. Saez

- Il répond à H. Oberdorff, « qu'il faut prendre en considération les pratiques de balkanisation et les réactions démographiques à l'IEP ! ». Le directeur peut choisir dans la mesure des contraintes, mais lui, ne comprend pas qu'il n'y ait pas de réflexion à plus long terme sur les pôles d'excellence de l'IEP et les moyens de les préserver.

Il y a une concurrence forte entre les IEP, mais aussi entre les centres de recherche en France pour avoir des bons chercheurs et assistants. Les résultats de la recherche, à l'IEP sont excellents (7 doctorants sur 10 sont maîtres de conférences en 1999). Il y aura de plus en plus un classement des sites d'excellence de la production de chercheurs : actuellement, Grenoble est très bien engagé. Il ne faut pas sacrifier cette force au vu des conditions de travail, d'espaces de rencontres et d'échanges réduits. Les chercheurs ont un sentiment d'étouffement. Il faut rendre des arbitrages en m2 en faveur de la recherche.

H. Oberdorff

- Ne partage absolument pas le point de vue de G. Saez sur la manière dont est prise en compte la recherche à l'IEP et rappelle les efforts déjà réalisés.

Ce débat dépasse toutefois le cadre du seul projet espace recherche.

L'équipe Enssib doit projeter un scénario « mixte », transitoire avec un seul accès et un seul système anti-vol (le scénario 2 refiguré dans le scénario 1).

- *Il s'agit de se mettre en perspective, avec à terme, le projet d'un espace recherche qui englobera tous les fonds et répondra aux objectifs définis dans le cahier des charges n° 2.*
- *Il faut préfigurer ce changement et inscrire des habitudes chez les usagers.*
- *On réunit les fonds du Cerat et de la salle F. Bon.*
- *Le Grefoss ne bouge pas.*
- *Le fonds PrepEna opère un tri sérieux de ses documents en se posant les questions conjointes du véritablement utile dans ses collections, des documents obsolètes et des doublons inutiles.*
- *Les périodiques des centres de recherche rejoignent l'espace recherche.*
- *Il faut faire un tri dans les collections de recherche mises à disposition.*
- *Il faut mettre en place une harmonisation de la gestion bibliothéconomique : catalogues, classifications... en prenant en compte tous les fonds de recherche et PrepEna , malgré leur dispersion actuelle.*
- *Il y a pour l'instant, disparition de l'espace convivial.*
- *Les conditions de travail du personnel sont véritablement prises en compte : prêt, renseignement, veille documentaire, formation.*

LE CAHIER DES CHARGES DU COMITE DE PILOTAGE DU 30 JUIN 1999

LA BIBLIOTHEQUE FREDERIC BON : UN NOUVEAU SCENARIO

Description du scénario

Conformément à ce qui a été suggéré lors de la dernière réunion du comité de pilotage, le nouveau scénario propose un espace regroupant à la fois une « salle recherche » et la bibliothèque de la Pena devenue « salle d'études », tout en ménageant une possibilité de circulation entre les deux pôles de la bibliothèque. La possibilité de circulation entre les deux salles offrira ainsi, malgré le caractère spécifique de chacune d'elles, une transversalité bénéfique à l'ensemble des lecteurs : ainsi, les chercheurs et étudiants du troisième cycle pourront avoir accès au fonds de la Pena et vice versa (selon les modalités particulières de prêt, détaillées ci-après).

A titre de comparaison avec l'espace offert dans les locaux, nous rappelons le volume approximatif actuel des fonds à intégrer dans la nouvelle bibliothèque :

- l'actuel fonds du CERAT : 100 m et 20 m d'archives
- le fonds de la salle Frédéric Bon : 25,5 m de livres et 23 m de revues
- le fonds du CIDSP : pas d'évaluation, collection très réduite
- le fonds du Grefoss : 18,2 m de livres
- le fonds de la bibliothèque ENA : 53 m de livres et 27,5 m de périodiques

Au total ce sont donc un petit peu plus de 200 m d'ouvrages et environ 50 m de périodiques qui sont concernés.

1) Organisation architecturale et aménagement de la bibliothèque Frédéric Bon

Comme dans les scénarios évoqués antérieurement, seul un pan de 3,5 m de la cloison qui existait entre la Cellule-liaison-recherche et la salle Frédéric Bon sera maintenu, séparant ainsi deux espaces distincts, bien qu'ouverts l'un à l'autre : la « salle recherche » (85 m² environ : 5,55 × 15,40 m) et la « salle d'études » (32 m² : 5,55 × 5,70 m). L'unique accès à la bibliothèque se fait par la porte de l'actuelle CLR, remplacée par une porte vitrée et agrandie pour offrir une ouverture de 1,50 m. Face à l'entrée sera installé le bureau des documentalistes.

Rayonnages

Les étagères disposées le long du mur compteront six tablettes ; celles en revanche qui seront dispersées au milieu des salles seront à double face et n'auront que 5 tablettes, de manière à ne pas trop cloisonner l'espace.

Dans la salle recherche :

- 17 m d'étagères (12 m le long du mur à gauche de l'entrée et 5 m sur le petit côté de la salle), à raison de 6 tablettes, soit 102 mètres linéaires
- 5 étagères à double face disposées en épis, d'une longueur de 2 m chacune et comportant 5 tablettes, soit 100 mètres linéaires

Les collections d'ouvrages occuperont sur les étagères de la salle recherche **202 mètres linéaires**

Dans la salle d'études :

- 3 séries d'étagères respectivement de 3 m, 5 m et 5 m le long des trois murs de la salle : soit 78 mètres linéaires
- une étagère à double face, d'une longueur de 2,5 m, comportant 5 tablettes, soit 25 mètres linéaires

Les rayonnages de la salle d'études ont donc une capacité de **103 mètres linéaires**

L'ensemble de la bibliothèque offre donc une capacité de 305 ml, ce qui semble être largement suffisant pour accueillir les fonds évoqués précédemment et ne restreint pas trop la marge d'extension des collections.

Places assises

Dans la salle recherche :

- Alignement de 7 tables individuelles (60 x 90 cm) le long des fenêtres ; ces places devront offrir un accès à une prise pour le branchement des portables
- 2 places assises offrant un accès à un poste informatique dédié à la recherche documentaire en ligne et sur cédérom, ainsi qu'à des travaux de bureautique (prévoir donc des prises réseau)
- 1 table ronde (avec une ou deux places assises) de 1 m de diamètre placée entre les rayonnages

Dans la salle d'études :

- 3 tables individuelles alignées le long de la fenêtre
- 1 grande table de 6 places (270 x 120 cm)

L'offre totale de places assises est ainsi de **18 places**, dont deux à des postes informatiques.

Outre ces places assises, la bibliothèque ménage également un « coin convivial » composé de deux ou trois chauffeuses dans le coin de la salle recherche, à l'opposé de l'entrée et à proximité de l'endroit où seront rangés les périodiques.

Poste de travail des documentalistes

L'ergonomie du poste de travail doit l'adapter à deux types de fonctions :

- en tant que banque de prêt, il comprend un plan de réception des documents avec un poste informatique intégré, un sensibilisateur/désensibilisateur et accessoirement un chariot à livres ;
- en tant que bureau, il dispose d'un poste informatique, de caissons de bureau sous le plan de travail, d'un téléphone ainsi que d'une armoire sous la fenêtre.

Deux sièges pivotants (et confortables !) sont prévus. Le plan de travail est largement dimensionné pour permettre la polyvalence souhaitée.

Autres éléments

- photocopieur (environ 150 x 80) installé à droite de l'entrée, à proximité du bureau de prêt
- borne d'interrogation du catalogue dans la salle d'études, près du passages entre les deux espaces
- système antivol

2) La composition du fonds et la répartition des collections

Une juste évaluation de l'ampleur des collections (après les opérations de tri, de dédoublement et la récupération de tous les documents des fonds concernés) permettra de matérialiser ces propositions qui servent de base indicative.

Les publics usagers :

- chercheurs
- enseignants

- étudiants *D.E.A Sc. Po, D.E.S.S, préparation aux concours, doctorants Cerat, Civil, C.I.D.S.P, Grefoss (?)*.
- public extérieur intéressé par les thèmes de recherche

L'exiguïté de l'espace, la diversité des secteurs concernés et le souhait de privilégier un bon accueil du public ont déterminé le choix d'une rotation rapide des documents en fonction de leur rythme d'obsolescence. C'est un espace de flux et non d'accumulation : il faudra envisager une réintégration en magasin ou une mise au pilon à hauteur de 5 ans pour les ouvrages généraux et à échelle variable pour les périodiques et les thèmes spécifiques de la recherche (en fonction de la durée d'exploitation et du type de publication).

La salle « d'études »

On y trouve :

- les manuels généraux (sciences politiques) de l'ancienne salle F. Bon.
- les monographies de la Prépéna après dédoublement.
- les ouvrages de référence tous secteurs (dictionnaires, usuels de langues, annuaires...)
- les outils de recherche bibliographique

La salle « recherche »

On y trouve :

- les collections de revues (*sciences politiques, secteurs de recherche, administration générale*) : tous les abonnements sont présentés selon un ordre alphabétique des titres avec une mise en évidence des dernières parutions.

- les monographies :

- l'actualité de la recherche est répartie selon les centres d'intérêt et thématiques des différents labos.

- un choix de documents qui propose des ouvrages de méthodologie de la recherche, des répertoires statistiques, des textes qui associent des thèmes transversaux aux différentes disciplines, la littérature grise.

Cet ensemble est réparti sur les meubles double face disposés en épis.

- les dossiers documentaires (thèmes de recherche) et la « veille documentaire » suivent une présentation similaire et sont localisés sur un point de passage stratégique, facilement repérables.

- les documents « veille informative »

- les manifestations relatives à l'actualité de la recherche, l'information volatile et ponctuelle, les bulletins de sommaires,... sont présentées sous forme d'affichage, de dossiers dans des casiers, de classeurs...accessibles et modifiables facilement.

- la documentation électronique

- deux postes permettent l'accès aux sources documentaires extérieures (catalogues collectifs, Internet...)

3) Mise à disposition des collections et accès

Il s'agit de concilier des besoins différents, voire opposés ; le dénominateur commun est d'avoir accès, pour chacun, en permanence à la plus grande quantité d'informations possible ! Il faut à la fois préserver une disponibilité et permettre un accès direct aux documents, garant d'un « butinage » enrichissant pour tous. Il faut donc jouer sur une souplesse d'utilisation des documents qui ne soit pas propice à des comportements de laxisme ; un module du système informatique, *changement de statut* permettra de bloquer ou de réduire les possibilités d'emprunt en fonction des urgences d'utilisation par certaines catégories d'utilisateurs.

- les ouvrages demandés par les centres de recherche correspondant à un thème nouveau ou d'exploitation immédiate : *priorité avec prêt autorisé pour le ou les chercheurs concernés pendant 2 mois maximum. Ensuite, consultation sur place pendant 1 an.*

- les ouvrages généraux : *prêt pendant 1 mois, renouvelable une fois s'il n'y a pas de réservation.*

- les ouvrages de références, usuels, dossiers documentaires et d'informations : *consultation sur place.*

- les périodiques : *consultation sur place avec possibilité de prêt du soir au lendemain et pendant le week-end.*

L'ouverture de la bibliothèque sera conditionnée par la présence de membres du personnel documentation.

Le portique antivol pourra être couplé à un portique d'accès sur présentation d'une carte magnétique réservée aux enseignants et chercheurs, qui leur autorisera un accès à la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture ; cette carte est renouvelable annuellement.

Le photocopieur avec un système de distribution de cartes de photocopie, géré par les labos, les secteurs d'enseignement I.E.P et Prépena devra faire l'objet d'une réflexion pour qu'il facilite l'accès à la documentation et n'alourdisse pas la gestion comptable.

Profils de poste

Postes disponibles pour la bibliothèque Frédéric Bon :

- 1 poste : 40 à 50 % du temps, soit 15-20 h par semaine
- 1 poste : 30 % du temps, soit 13 h par semaine
- 1 poste : 70 % du temps, soit 27 h par semaine

Total : 50 h disponibles par semaine. Actuellement, la CLR est ouverte 36 h 45 par semaine, et la salle Pena 23 h 45 par semaine.

↳ **Objectif** : aligner les horaires sur ceux du centre de documentation, c'est-à-dire 9 h-19 h du lundi au vendredi, soit 50 h par semaine.

Cet objectif ne peut être atteint avec seulement trois personnes travaillant à la bibliothèque Frédéric Bon, mais peut être à terme mis en place avec une nouvelle répartition des tâches et du personnel supplémentaire. On peut tout de même proposer une ouverture continue dans la journée et des horaires du type 11h-19h, ce qui laisse du temps pour le travail interne (10h de travail et 40h d'ouverture).

Travail des documentalistes :

1. Politique documentaire annuelle

En fonction des thèmes de recherche retenus par les enseignants-chercheurs :

- gestion des collections (achats, catalogage, indexation, suggestion d'achats)
- création de bibliographies, de bulletins de sommaires (veille documentaire)
- contacts avec centres de recherches dont les thèmes sont communs ou voisins
- suivi de la politique documentaire pour favoriser la cohérence de la collection

- recherche de documentation en langues étrangères
- création de dossiers documentaires (dépouillement de revues, de livres)

2. Travaux des chercheurs

- collecte des travaux des chercheurs (colloques, livres, articles)
- collecte des travaux des étudiants (littérature grise)
- mise en valeur (participation à des bases de données...)

3. Information électronique

- réalisation de répertoires de sites (sur papier ou par signets électroniques)
- formation des utilisateurs à l'usage de la documentation en ligne (recherche, choix)
- participation à des réseaux documentaires de type Urbanlab
- constitution d'une collection de CD-Roms, notamment bibliographiques

4. Diffusion de l'information

- mise en valeur des nouveautés
- diffusion de l'information par messagerie électronique

5. Accueil du public

Cet éventail de tâches doit être réparti entre les différentes personnes de la bibliothèque Frédéric Bon. Cette répartition doit se faire en fonction des personnes qui travailleront dans cette bibliothèque. On peut tout de même imaginer la répartition du travail, en considérant qu'un poste serait de catégorie A, un de catégorie B et le dernier de catégorie C (ce tableau n'est qu'indicatif) :

Poste 1 (A)	Poste 2 (B)	Poste 3 (C)
formation des utilisateurs	commandes	catalogage
politique d'acquisition	catalogage	diffusion de l'information
coordination avec autres centres de recherche	création de dossiers documentaires	équipement des documents
veille documentaire, Internet	suggestion d'achat	lien avec des réseaux doc.
cohérence des collections	bulletins de sommaires	collection de CD-Roms
service public	service public	service public
	gestion du pot commun	

Estimation des coûts

Les transformations envisagées nécessitent des travaux et des achats de nouveaux matériels, bien qu'une partie de l'équipement existant puisse être réutilisée.

Globalement, on peut distinguer les catégories de dépenses suivantes :

- Travaux :

Les travaux se dérouleront suivant les étapes ci-après :

- abattage des cloisons et élargissement de l'ouverture dans le mur porteur ; au coût de ces opérations en elles-même doivent s'ajouter les frais de mise en sécurité et de nettoyage
- remise aux normes du câblage électrique, montage apparent
- bouchage des 3 portes existantes
- aménagement d'une porte d'entrée de 2 m de large, en aluminium, avec imposte et vitre d'éclairage sur mesure
- peinture des murs : 20 litres de peinture acrylique appliqués en 2 jours par un ouvrier
- mise en place d'un linoléum répondant aux normes de résistance à l'usure OPEC, après dépose du revêtement de sol actuel.

- Rayonnages :

Nous suggérons l'achat d'un ensemble de rayonnages neufs afin de donner une unité à la décoration de l'espace (et par là, de renforcer l'unité de l'espace lui-même).

Les besoins sont les suivants :

- 25 mètres de rayonnages simples face à 6 tablettes pour les ouvrages
- 6 travées double face à 5 tablettes : 5 de 1.80 m de long et une de 2.70 m
- 5 m de rayonnages pour périodiques

Nous avons calculé les coûts à partir de moyennes de prix constatés chez les fabricants ; ces coûts ne tiennent pas compte des remises probables qui seraient accordées pour l'acquisition de telles quantités. Les prix doivent être calculés en additionnant au prix d'un élément de départ d'environ 90 cm le prix des travées supplémentaires de même longueur.

- Poste de travail :

Le poste de travail doit permettre deux types de tâches : d'une part l'accueil des usagers et le prêt des documents, d'autre part le catalogage et des travaux de bureau. Dans ces conditions, nous proposons l'acquisition d'un mobilier du type banque de prêt largement dimensionné (environ 1.6 m de long), aménagé de façon à autoriser un double usage : ce poste comprendrait ainsi un plan de réception des ouvrages, un emplacement de poste informatique, des caissons de bureaux sous le plan de travail, un emplacement de téléphone, une petite armoire sous la fenêtre et deux sièges pivotants ; un chariot à livre pourrait lui être adjoind.

Parmi ces éléments, il semble qu'on puisse se contenter d'acquérir la banque de prêt et les caissons, les autres matériels pouvant être récupérés.

- Equipement informatique et électrique :

Le plan prévoit 5 postes informatiques : 2 sur le plan de travail, 3 postes pour les usagers dont 2 assis et 1 debout ; seuls les postes destinés aux usagers devront être acquis (ainsi que le meuble de consultation debout), les ordinateurs de travail existant déjà.

Le câblage d'une vingtaine de prises devra être prévu pour les postes informatiques installés, mais aussi le long des fenêtres pour les ordinateurs portables des usagers, ainsi que pour les autres équipements électriques ; cependant cette installation ne peut être considérée isolément, elle doit être compatible avec le réseau qui couvrira tout l'IEP ; ne connaissant pas les modalités de cette opération qui devra faire l'objet d'un contrat global, nous ne pouvons estimer exactement son coût.

- Equipement antivol :

Il comprend : un portique d'une unité de passage, un sensibilisateur/désensibilisateur installé sur la banque de prêt et l'équipement des livres en barrettes magnétiques individuelles (11000 ouvrages).

Des remises pourront être négociées pour l'achat d'un tel ensemble.

- Petit mobilier :

Le plan prévoit l'installation de 20 chaises, 2 chauffeuses, 2 sièges de bureau, 16 petites tables (dont 6 formant une grande table) et 1 table ronde. Nous pensons que tous ces éléments, mis à part les sièges de bureau pouvant être récupérés, devront être acquis neufs pour favoriser la convivialité (et le succès) du nouvel espace.

- Photocopieur :

Les photocopieurs sont généralement loués à des sociétés de services qui prennent en charge leur entretien ; il faudra donc prévoir un avenant au contrat existant pour l'adjonction d'un matériel supplémentaire ; mais ne connaissant pas les modalités convenues, nous ne pouvons chiffrer le surcoût à ajouter à l'abonnement actuel.

- Signalétique :

De même, à l'IEP la signalétique est prise en charge par une société spécialisée ; le contrat existant devra être aménagé afin de concerner le nouvel espace.

rubrique	Calcul H.T.	coût H.T.	coût T.T.C.
Travaux :			
- abattage des cloisons, mise en sécurité, nettoyage	7773.70	7773.70	9375
- doublement de l'ouverture dans le mur porteur	4664.20	4664.20	5625
- câblage électrique	8291.90	8291.90	10000
- bouchage de 3 portes	2487.55	2487.55	3000
- porte d'entrée	20729.70	20729.70	25000
- 20 litres de peinture	570.06	570.06	687.50
- rémunération du peintre	1554.75	1554.75	1875
- installation d'un linoléum neuf	12437.80	12437.80	15000
Sous-total :		58509.65	70562.50
Rayonnages :			
- travées simple face/6 tablettes : 2 éléments de départ et 25 travées supplémentaires	(2*2500) + (25*1700)	47500	57285
- travées double face/ 5 tablettes : 5 à 2 éléments, 1 à 3 éléments	5(4500+3000) + (4500 + (2*3000))	48000	57888
- 5 éléments de présentoir à périodiques	5*4000	20000	24120
Sous-total :		115500	139293
Poste de travail :			
- banque de prêt complète 1.6m	6000	6000	7236
- 2 caissons de bureau 3 tiroirs	2*1700	3400	4100.40
Sous-total :		9400	11336.4
Informatique :			
- 3 PC Pentium II avec logiciels	3(5500 + 2000)	22500	27135
- meuble pour consultation debout	6300	6300	7597.80
Sous-total :		28800	34732.8
Equipement antivol :			
- portique, désensibilisateur	78772.80	78772.80	95000
- barrettes magnétiques	11000*1.3	14300	17245.80
Sous-total :		93072.80	112245.8
Petit mobilier :			
- 2 chauffeuses	2*1900	3800	4582.80
- 1 table ronde	1500	1500	1809
- 20 chaises	20*500	10000	12060
- 16 tables 90*60 cm	16*1400	22400	27014.40
Sous-total :		37700	45466.2
TOTAL		342982.45	413636.70

Le calendrier de la mise en œuvre du projet

Mise en place de commissions de travail.

Avant d'envisager en détails la transformation concrète de l'espace, il nous paraît indispensable que les différents acteurs impliqués dans le projet mettent en place des commissions de travail chargées de définir le fonctionnement de l'espace, son contenu en termes de collections, de services, ainsi que la politique documentaire qui sera en vigueur dans cet espace.

Deux commissions différentes nous semblent pouvoir être mises en place : une commission réunissant les directeurs des différents centres de recherche et d'enseignement, les enseignants, les chercheurs et les documentalistes et une commission réunissant les documentalistes.

Il va de soi que ces commissions continueront de fonctionner une fois la bibliothèque Frédéric Bon mise en place, pour assurer une coordination suivie entre les différents acteurs.

La commission des enseignants, chercheurs et documentalistes.

Lieu de coordination des différents acteurs impliqués dans le projet, elle devra tout d'abord définir la politique documentaire de l'espace recherche, c'est-à-dire réfléchir à une politique d'acquisition des documents mais aussi à une politique d'élimination de ces derniers (mise en réserve active, rattachement au fonds central, mise en magasin, don, pilon).

Cette politique devra être pensée en termes de complémentarité entre les différents centres de recherche ou d'enseignement impliqués dans le projet : il faudra par exemple réfléchir aux ouvrages généraux de sciences politiques qui pourraient être utiles aux deux publics étudiants (étudiants de 3^{ème} cycle et étudiants préparant les concours). Il faudra aussi réfléchir aux revues et outils de recherche bibliographique qui pourraient être utiles à tous les chercheurs, quel que soit leur domaine de recherche et quel que soit leur «niveau» (étudiants, doctorants ou chercheurs confirmés).

Cette politique devra aussi être pensée en termes de complémentarité avec le centre de documentation. Il faudra notamment préciser les critères de dédoublement des collections et les critères d'acquisition en doublon (pour les ouvrages comme pour les abonnements de périodiques). Il faudra aussi définir ce qui distingue les collections de la bibliothèque Frédéric Bon des collections du fonds central, en termes de niveaux de lecture, de diversité des langues, de rapport entre la part des périodiques et la part des ouvrages, de rapport entre la

part de la documentation récente et correspondant aux thèmes de recherche en cours et la part de la documentation plus ancienne, ...

Cette commission devra aussi préciser les conditions de la mise en oeuvre d'un «pot commun» destiné aux acquisitions de la bibliothèque Frédéric Bon et les conditions de la gestion des commandes et des acquisitions (circuit spécifique de traitement ou traitement confié au centre de documentation).

Cette commission sera aussi chargée de définir les services documentaires prioritaires pour les chercheurs et de préciser le contenu de la politique de formation des usagers à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques.

Cette commission pourra enfin établir les conditions de fonctionnement de l'espace :

- préciser quelles personnes seront amenées à y travailler et quels seront leurs profils de poste,
- définir les conditions d'accès à la bibliothèque Frédéric Bon et aux documents qui s'y trouvent : quelle différenciation selon les documents et les publics ?
- établir le règlement intérieur de la Bibliothèque Frédéric Bon.

La commission des documentalistes.

Elle sera chargée de réfléchir aux améliorations à apporter au catalogue :

- Comment rendre visible, sous un même label « recherche », les différents fonds de recherche figurant au catalogue de l'IEP ?
- Comment intégrer le fonds du Civil au catalogue de l'IEP ? Quelle solution technique ? Quelles échéances ? Quelle méthode : faut-il rétroconvertir toutes les notices ou commencer par ne cataloguer dans le catalogue de l'IEP que les nouvelles acquisitions ? Quel langage d'indexation retenir ?

Déménagement et travaux :

Déménagement et travaux :

- Demande de devis auprès des entreprises susceptibles d'effectuer les travaux et choix d'une entreprise.
- Déménagement des collections et du mobilier pendant le temps des travaux. Trouver un local pour les entreposer.
- Travaux : abattre une cloison et demie, refaire la peinture des murs, le revêtement du sol, le câblage électrique (voire le câblage réseau).
- C'est l'occasion de faire un tri dans les collections : dédoublement, mise en magasin des documents les moins consultés ou les plus anciens.

Actions possibles pendant le temps des travaux :

- Réfléchir au type de mobilier et de matériel informatique à acquérir et le commander. Commander un photocopieur. Commander le système antivol.
- Commander les documents pouvant compléter les collections de la bibliothèque Frédéric Bon (ouvrages généraux de sciences politiques pour les étudiants, ouvrages de références, outils de recherche documentaire et bibliographique, ...).
- Faire suivre au personnel qui sera amené à travailler dans la salle une formation autour des services documentaires.
- Prendre contact avec les entreprises susceptibles de réaliser la signalétique.

Aménagement de l'espace.

- Installation du mobilier, de l'équipement informatique, du photocopieur.
- Mise en rayon des collections.
- Mise en place de la signalétique.
- Installation du système antivol.

Travail de communication autour de l'espace :

- Élaboration d'un guide d'utilisation de la bibliothèque Frédéric Bon, intégrant le règlement. Ce guide doit être inséré dans le guide du lecteur du centre de documentation.

- Information de l'aménagement de ce nouvel espace auprès des chercheurs, des étudiants de 3ème cycle et des étudiants du CFA : Organisation de visites ?
- Signalement sur le site web de l'IEP de l'existence de ce nouvel espace.

Tâches possibles une fois l'espace mis en œuvre.

- Travail sur le catalogue : versement du fonds du Civil, identification des collections de recherche sous un label recherche.
- Travail d'équipement antivol des livres.

Quelles échéances ?

- Mise en place du SU (système universitaire) : janvier 2000 ; période de rodage jusqu'en mars 2000.
- Entre janvier 2000 et avril 2000 : travail préparatoire de définition de la bibliothèque Frédéric Bon et recherche d'une entreprise pour effectuer les travaux et d'un lieu pour entreposer les collections.
- Au mois d'avril 2000 (pendant les vacances de printemps, plus une semaine de fermeture) : trois semaines pour le déménagement, les travaux et le réaménagement. Il est sans doute souhaitable de recourir à des vacataires pour aider au déménagement et au réaménagement des collections et de l'espace.
- L'espace pourrait ainsi être rôdé aux mois de mai et de juin et être opérationnel pour la rentrée de septembre 2000.

LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 30 JUIN 1999

Présents :

Pour la direction de l'I.E.P, le C.F.A, les centres de recherche : Henri Oberdorff, Kristoff Talin (C.I.D.S.P), Martine Goujon (documentaliste de l'équipe CIVIL-CERAT), Danièle Viale (représentant Stéphane Morel), Irène Pucci (étudiante D.E.A),

Pour l'équipe du centre de documentation : Pierre Le Loarer, Josyane Pignard, Elisabeth Gauthier, Hélène Galland, Marie-Françoise Berger-Roure,

L'équipe Enssib du projet ESPREC : Christine Chevalier, Anne-Catherine Fritzinger, Alain Huguet, Anne Lemoine, Emmanuelle Paulet-Grandguillot, Marie-Françoise Peyrelong (tuteur du projet Enssib).

Excusés : Pierre Bréchon, Jean-Louis Falcoz-Vigne, Guy Saez.

Il s'agissait, lors de cette ultime rencontre sur l'organisation d'un espace de documentation de formaliser un scénario esquissé lors du comité de pilotage du 15 juin.

Nous proposons de regrouper les échanges par secteur concerné et de donner une synthèse des thèmes et arguments les plus importants. Au delà des controverses soulevées, ce compte-rendu est une base de discussion et de travail sur l'ensemble des éléments dont il faudra tenir compte pour la suite à donner au projet.

Le C.F.A (C.P.A.G et préparation Ena),

Danièle Viale lit un commentaire de M. Morel, en congé, sur les propositions du scénario final :

- il ne souhaite pas que d'autres usagers-concours utilisent la documentation de la Prepéna et il ne pense pas qu'un dédoublonnage systématique des ouvrages soit judicieux.
- il est étonné par la mention de 23h.45 pour les horaires d'ouverture par semaine, alors que Mme Gardès est là plus longtemps.
- il exprime son inquiétude
 - sur les difficultés de fonctionnement prévisibles si une équipe de personnels différents assure la gestion et les permanences à tour de rôle.

- sur un constat de l'accroissement des vols
- sur le non remplacement de Mme Gardès pour les tâches de secrétariat.

Danièle Viale exprime à son tour son impression que les missions et fonctionnement du C.F.A. sont mal comprises par l'ensemble des autres étudiants et personnels.

Un échange assez vif s'ensuit sur le "challenge" qu'il y a pour la province (de niveau moyen) à faire entrer des candidats à l'Ena. Il s'agit donc de séparer nettement la préparation Ena de celle aux autres concours et d'aider au maximum les candidats à l'Ena, notamment en leur donnant le maximum de moyens et, la bibliothèque "dédiée" est un atout majeur pour cela.

Les centres de recherche

M. Talin exprime un étonnement courroucé devant une volonté qu'il trouve contestable, à la fois de séparer les concours de l'administration qui sont tous d'un très bon niveau et d'installer une hiérarchie dans le niveau ou la qualité des différents publics de l'I.E.P.

- il rappelle que les chercheurs sont, eux aussi, en situation de concurrence
- il exprime une grande satisfaction devant les propositions d'un espace commun, ouvert à tous les publics favorisant un décloisonnement de la recherche, dans la ligne de ce qui se fait déjà à l'I.E.P pendant les années de préparation au diplôme.

Le centre de documentation

La satisfaction est générale quant aux perspectives de "mélanges" et d'ouverture autorisées par le nouveau scénario et sur l'aspect positif de rencontres, confrontation de différents points de vue, émergence d'un esprit de concertation suscité par le projet. Quelques soient les évolutions de locaux, la réflexion menée sur la politique d'acquisition et les équipes de travail est au service d'un objectif et de préoccupations en commun pour un meilleur service aux usagers.

Il faut être conscient de l'état de concurrence des usagers de la documentation les uns par rapport aux autres : à partir de là, il faut gérer l'espace des uns et des autres pour une meilleure satisfaction de tous. Un individu ne veut pas entendre parler de collectivité, sauf quand ça l'arrange !

Un problème dû à cet état de fait est très préoccupant : il y a détérioration et vol de documents pour empêcher les autres d'y avoir accès (les domaines "ciblés" sont les mêmes en salle Prépéna et au centre de doc.).

Une mise en place rapide des commissions de travail-consultation permettra de résoudre efficacement et progressivement l'ensemble des problèmes mis en lumière par le projet :

- contrôle de l'accès aux documents
- cohérence d'une politique d'acquisition (choix des doublons)
- la question du " pot commun ", préalable à toute création et à la mise en place d'un budget de fonctionnement des acquisitions de la future bibliothèque F. Bon
- l'harmonisation du catalogue de l'ensemble de la documentation consultable à l'I.E.P. qui préserve en même temps une identité repérable des fonds documentaires des centres de recherche
- la mise en place du S.U qui a pris du retard et la réorganisation du travail qu'elle permet d'envisager.

Le rapprochement du Grefoss, séduit par la dynamique du projet, à l'ensemble documentaire, est une potentialité qu'il faut se garder d'éliminer.

Les étudiants de D.E.A.

Ils trouvent que l'agencement proposé n'est pas très idéal : ils perdent la satisfaction de l'autogestion, la convivialité d'un lieu fédérateur pour des rencontres et travaux en groupe ou seuls.

Ils sont sceptiques sur une réelle ouverture à tous les étudiants, notamment si une des salles est plus spécialement réservée aux étudiants Prépena qui, dans la réalité " squatteront " l'espace.

L'idée du photocopieur est bonne.

Henri Oberdorff

A l'écoute des échanges précédents et en préalable à une conclusion provisoire, il a une certaine tendance à penser que lorsqu'on ne change rien, tout le monde est content ! Mais lorsqu'il est consenti au changement, la volonté de chacun pour récupérer le meilleur pour son propre secteur laisse sceptique, au vu du budget très conséquent requis pour le projet !

Une des contraintes fortes est certainement l'exiguïté de l'espace, mais est ce que tous les étudiants concernés utilisent les mêmes salles en même temps ?

Il semble, en fait que le centre de documentation soit très bien adapté aux besoins des concourants, hormis la question de places disponibles et calmes.

Il exprime son indignation sur les dysfonctionnements mis en lumière par le projet : les détériorations et les vols sont intolérables de la part de n'importe quelle catégorie d'utilisateurs. Sa volonté est que tout ce qui est acheté par les centres de recherche soit lisible et utilisable par tout le monde et non gardé au secret. Il faut s'orienter vers un espace documentaire très spécialisé qui n'implique pas forcément que les ouvrages soient localisés au

même endroit. Il n'y a aucun avantage à disséminer la documentation (intellectuellement) quelques soient les perspectives d'évolution des locaux.

Une des solutions pour limiter les problèmes d'espace, la distance entre un centre de documentation et ses utilisateurs et favoriser un accès facile à la documentation est d'augmenter les potentialités de la documentation électronique. A partir de là, on peut envisager un bien meilleur service à l'utilisateur.

Il souligne à nouveau quelques uns des aspects très positifs que l'étude a permis de révéler : une gestion en général plus professionnelle, une politique documentaire, un accès unique, un meilleur contrôle...qu'il espère voir concrétisés avec la mise en place de commissions de travail qui ne restent pas des vœux pieux.

DEUXIEME PARTIE :
LA DEMARCHE ADOPTEE

CALENDRIER

Les dates précédées d'un astérisque (*) renvoient à un compte rendu de réunion placé en annexe.

3 février : choix du scénario et étude de la lettre de mission

4 février : déplacement à l'IEP de Grenoble (découverte des locaux, rencontre avec le personnel du centre de documentation)

***11 février** : première séance de travail pour le projet, organisation de l'équipe et répartition des rôles

18 février : préparation du plan d'action du stage

1^{er} - 6 mars : stage au sein du centre de documentation de l'IEP de Grenoble ; évaluation des besoins et rencontre avec un large échantillon de l'ensemble des acteurs concernés (étudiants de 3^o cycle, étudiants du CFA, enseignants, chercheurs, personnel du centre de documentation)

***8 mars – 1^{er} avril** : bilan du stage, analyse des forces et faiblesses de la situation, élaboration d'un questionnaire destiné à être distribué aux usagers réels et potentiels concernés par le projet, enfin rédaction d'un cahier des charges

6 avril : réunion du comité de pilotage à l'IEP de Grenoble : présentation, discussion, puis validation du cahier des charges

8 avril : rédaction d'un article pour la Gazette de l'ENSSIB présentant le projet

***22 - 29 avril** : premières ébauches de scénarii et préparation du plan d'action du second stage

3 - 7 mai : second stage à l'IEP : dépouillement des questionnaires, entretiens plus approfondis avec les acteurs et usagers sur la base des deux scénarii envisagés, recueil de données chiffrées relatives aux doublons, disparitions, etc

***12 mai - 3 juin** : bilan du stage, élaboration précise des deux scénarii retenus par l'équipe projet, rédaction du cahier des charges faisant le point sur les demandes des usagers et personnels (questionnaires + entretiens), la situation (données chiffrées) et présentant les deux scénarii

15 juin : seconde réunion du comité de pilotage avec, à l'ordre du jour, le choix d'un scénario

***17 - 24 juin** : élaboration d'un scénario mixte demandé par les commanditaires du projet et rédaction du cahier des charges final du projet (présentant notamment le scénario retenu par le comité de pilotage, un calendrier des travaux à effectuer et le coût total du projet)

30 juin : dernière réunion du comité de pilotage, après réception du document final.

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS CONCERNES PAR LE PROJET

Trois types d'acteurs.

Nous avons choisi de rencontrer le personnel de documentation, les usagers et le personnel de direction.

Parmi le personnel de documentation, on trouve le personnel travaillant actuellement dans ou pour les trois salles concernées par notre projet, ainsi que le personnel travaillant au fonds central du centre de documentation et le personnel travaillant sur les fonds des centres de recherche, en collaboration avec le centre de documentation (CERAT/Civil essentiellement).

Les usagers que nous avons rencontrés se répartissent en trois catégories : enseignants, chercheurs et étudiants.

Pour ce qui est des chercheurs, nous avons rencontré les directeurs des différents centres de recherche, mais nous nous sommes aussi efforcés de rencontrer les chercheurs eux-mêmes, car nous avons pu constater que leur avis divergeait bien souvent de celui des directeurs.

Pour ce qui est des étudiants, nous avons bien évidemment rencontré des étudiants de niveau "post-diplôme", utilisateurs actuels des trois salles ou appelés à devenir utilisateurs de l'Espace recherche : étudiants de troisième cycle (DEA, DESS, doctorants) et étudiants préparant les concours administratifs (étudiants de la Prep-Ena et du CPAG). Il nous a paru essentiel de bien différencier ces deux types de public étudiant, car nous avons pressenti que leurs besoins et leurs usages étaient radicalement différents, voire contradictoires. Nous avons aussi choisi de recueillir l'avis des étudiants de troisième année d'IEP, même s'ils n'étaient pas directement concernés par le projet, car il nous a semblé qu'ils étaient eux-aussi amenés, au travers du mémoire qu'ils doivent rendre, à effectuer un travail de recherche.

Pour ce qui est du personnel de direction, nous avons rencontré le directeur du centre de documentation, le directeur de l'IEP et le secrétaire général, lequel était très au fait des problèmes de personnel et de locaux qui pesaient lourds dans notre projet.

Au fur et à mesure de nos différents stages à l'IEP, nous avons bien évidemment été amenés à prendre des contacts avec des personnes qui ne nous avaient pas été indiquées par le commanditaire et auxquelles nous n'avions pas pensé au départ. C'est le cas des moniteurs étudiants travaillant au centre de documentation, très intéressants du fait de leur double position de personnel du centre de documentation et d'étudiants de troisième cycle. C'est le cas aussi de la documentaliste du CERAT/Civil dont le travail au sein de son centre de recherche nous a été très utile pour définir les services à offrir au sein de l'Espace recherche.

Les entretiens.

Nous avons préparé les entretiens avec ces différents publics de la manière suivante :

- lors du premier stage, nous avons construit trois grilles d'entretien différentes, selon les trois types d'interlocuteurs (étudiants, enseignants et chercheurs, personnels de documentation)³. Nous ne connaissions pas alors nos interlocuteurs et à la suite de la première visite, nous avons un certain nombre de points obscurs à éclaircir que nous avons listé, dans ces guides d'entretien.
- lors du second stage, le contexte était différent : nous connaissions nos interlocuteurs et nous avons donc préparé ensemble la liste des questions que nous souhaitions leur poser afin d'affiner notre analyse⁴.

Concernant le déroulement des entretiens, nous avons choisi d'assister aux entretiens par petits groupes de deux ou trois personnes, pour profiter des différentes interprétations que chacun pourrait faire du propos de notre interlocuteur. Sur les deux stages, nous avons fait en sorte que chacun d'entre nous puisse voir les principaux responsables, ainsi que les différents types d'interlocuteurs précités.

Pour ce qui est du rendu des entretiens au groupe, les différents membres ayant participé à l'entretien faisaient un compte rendu écrit de celui-ci, consigné dans le journal de bord. Le stage fini, un membre de l'équipe se chargeait de faire une synthèse de tous les entretiens effectués pendant le stage.

³ Ces guides sont joints en annexes ou dans le PAS 1.

⁴ Ces listes de questions figurent dans le PAS 2.

Les enquêtes

Riches en informations, les entretiens ont néanmoins une limite : ils ne permettent pas de rencontrer un nombre suffisamment pertinent de personnes. Nous avons donc choisi de mener deux enquêtes : une enquête un peu informelle auprès des chercheurs, qui a consisté à communiquer aux chercheurs le guide d'entretien que nous avons élaboré à leur intention lors du premier stage ; une enquête plus formalisée auprès des étudiants, plus difficiles à rencontrer en entretien.

L'enquête auprès des chercheurs présente un défaut de conception : beaucoup de chercheurs n'ont pas compris certaines des questions que nous leur posions, car ces questions avaient été élaborées pour susciter la discussion et pour être précisées oralement. En outre, cette enquête, composée uniquement de questions appelant une réponse libre ne pouvait pas être traitée informatiquement, ce qui se justifiait d'ailleurs par le petit nombre de personnes que nous avions à interroger. Néanmoins, cette enquête a permis d'étendre la gamme des points de vue des chercheurs. Elle a permis de mettre en évidence la diversité de leurs positions par rapport au projet et de leurs rapports à la documentation. Elle a permis aussi de découvrir que certains chercheurs étaient fortement intéressés par le projet : nous avons donc pu faire avec eux un entretien plus approfondi lors de notre deuxième stage.

Pour l'enquête auprès des étudiants, nous avons procédé de la manière suivante : nous avons défini un questionnaire qui puisse être traité par le logiciel Sphinx, nous avons communiqué ce questionnaire au centre de documentation qui s'est chargé de le reproduire et de le distribuer et nous avons traité les réponses grâce au logiciel Sphinx. La principale limite de cette enquête tient au fait que nous avons beaucoup de publics différents à interroger et que les sous-couches de la population de notre enquête comportaient donc très peu d'individus. Les résultats que nous avons obtenus étaient donc très difficiles à interpréter.

RECOLTE DE DONNEES CHIFFREES

L'élaboration de scénarios ne peut se faire sans un examen minutieux de l'existant, c'est-à-dire sans une collecte de données chiffrées de tous ordres, qui permettent de donner une idée nette et précise de la situation. Ce travail nous est apparu nécessaire dès le premier stage que nous avons fait à l'I.E.P., parce que nous étions confrontés à une étude de réaménagement de collections dispersées, ce qui impliquait de prendre en compte de manière exacte l'espace, les collections et les ressources humaines disponibles. Mais la collecte de données chiffrées a été longue car dans divers domaines, bibliothéconomiques en particulier, les salles dites spécialisées n'élaborent aucune statistique pourtant classiques (prêt, achats, lecteurs). Par conséquent, les statistiques que nous avons établies étaient très attendues, surtout en matière de disparitions d'ouvrages et de taux de doublons.

Les chiffres dont nous avons eu besoin ne concernent pas uniquement les collections proprement dites, puisque notre travail touchait aussi bien aux personnels qu'aux budgets.

On peut établir trois catégories de sources que nous avons dû affiner dès le début :

- métrages linéaires : collections récentes en rayon, au CERAT par exemple ; collections récentes dans les bureaux des chercheurs, inaccessibles ; collections archivées en magasins ; collections de périodiques.

- budgets documentaires : enveloppe budgétaire délivrée par l'E.N.A. ; contrats de recherche des chercheurs, qui alimentent leurs achats documentaires ; budget du centre de documentation.

- personnels : le personnel du centre de documentation est réparti entre différentes tutelles, ce qui rend la situation particulièrement complexe et les possibilités de changement plus délicates : FNSP, UPMF, CNRS.

Nous avons ensuite centré notre étude sur le fonctionnement proprement dit du centre de documentation et des trois salles qui nous intéressaient, là encore pour établir de manière chiffrée ce que nous pouvions constater sur le terrain :

- usages des lecteurs et besoins documentaires : une enquête a été distribuée aux étudiants des trois salles, afin de cerner leurs attentes ; parallèlement, un questionnaire destiné aux enseignants et chercheurs était distribué, mais n'a pas donné lieu à un dépouillement statistique.

- évaluation de l'état des collections : statistiques d'emprunts (PEB), de vols et disparitions, de doublonnages, etc.
- personnels : étude des horaires, répartition du travail.

La plupart des données initiales ont été collectées lors de nos stages sur place ; quelques unes nous ont été fournies par courrier. Les analyses que nous en avons faites, et que l'on retrouve dans les divers documents que nous avons rédigés, s'appuient la plupart du temps sur l'étude statistique que nous en avons faite. Enfin, en ce qui concerne les collections, certaines données importantes nous faisant défaut, nous avons nous-mêmes examiné les registres d'achat de la bibliothèque ENA, la liste des périodiques disponibles dans cette salle, ainsi que le fichier de la salle F. Bon et les registres d'emprunt.

REMARQUES SUR LE BUDGET

Le budget de fonctionnement de l'équipe, estimé pour le premier cahier des charges, s'est révélé surestimé concernant certains postes de dépenses : les frais de déplacement ont vu leur montant modéré par l'utilisation d'une voiture pour les trois comités de pilotage, en lieu et place du train, l'ENSSIB n'ayant à prendre en charge que les frais de péage et une indemnité spécifique.

En revanche, nous avons regretté qu'une carte d'imprimante ne nous ai pas été octroyée pour les nombreux documents que nous avons dû produire.

CONCLUSION

Au fur et à mesure de l'avancement de notre travail, notre perception de ce projet a beaucoup évolué, tant du point de vue des moyens nécessaires pour le faire aboutir que de celui de son objectif premier.

Au départ, le projet ESPREC nous est apparu comme essentiellement technique : l'étude de la fusion de trois salles pour créer un espace unique laissait entrevoir des implications variées (analyse des besoins, de l'existant, choix des documents et des services dans le nouvel espace, définition des moyens et transformations nécessaires...)

Le premier stage a réorienté cette première vision des choses : nous y avons constaté l'existence au sein de l'IEP de différents groupes de personnes bien délimités ; les divergences des uns et des autres sur les modalités, voire le principe même du projet se sont révélées être une pierre d'achoppement. En conséquence, d'une étude technique de faisabilité, notre démarche s'est muée en la réalisation d'un argumentaire acceptable pour les uns et les autres ; il a visé à mettre en évidence les déficiences du système actuel et les avantages à retirer des changements que nous proposons pour aboutir à un espace et des usages plus rationnels.

En pratique, nous avons donc rassemblé le maximum de données pour établir un diagnostic concret : statistiques de prêt, mesure des vols de documents, étude auprès des étudiants, entretiens, inventaire des documents, mesure matérielle de l'espace disponible....

Ainsi, nous sommes arrivés dans un premier temps à l'élaboration d'un scénario contrasté obligeant les différents partenaires à définir leurs divergences et leurs attentes. Nous avons proposé deux démarches : l'une qui présentait la cohérence d'un espace recherche destiné aux étudiants et aux chercheurs ; l'autre qui était une solution de compromis permettant d'accueillir deux publics aux usages différents.

Le scénario mixte qui a finalement été choisi tient compte de l'exiguïté de l'espace, de l'hétérogénéité des publics et des usages. S'il reste néanmoins des incertitudes sur la future localisation des différentes formations proposées par l'IEP, le scénario pressenti permet d'établir une cohérence dans les évolutions à venir. De plus, la bibliothèque Frédéric Bon préfigure ce que pourrait devenir un centre de documentation commun aux différents secteurs de recherche et d'étude de l'IEP.

L'évolution de notre démarche a coïncidé avec une évolution de la perception des enjeux pour les uns et pour les autres. En effet, il nous a semblé qu'il y avait là une opportunité majeure de rassembler les différents acteurs présents au sein de l'IEP (enseignants et chercheurs, bibliothécaires et documentalistes, et responsables et étudiants de la Prep-ENA).

La motivation des intervenants a permis de dépasser les clivages initiaux. Il nous semble que la réflexion menée a permis de mettre en avant le rôle moteur de l'IEP dans la recherche et son intérêt pour un centre de documentation performant et visible. Ainsi la satisfaction exprimée par les différents acteurs au terme de cette étude a donné un regain de vigueur au travail en collaboration et montre une motivation pour dépasser toutes les réticences constatées.

Force est de constater que notre travail est allé au-delà d'une simple étude de cloisons ; nous avons découvert la réalité d'une institution où prestige historique et exigence de réussite sont étroitement mêlés. Nous avons également approché les modes de fonctionnement de la recherche ; l'intérêt de notre étude a sans doute été d'aider à mieux définir quelques axes cohérents au travers de l'imbrication des relations professionnelles, institutionnelles et humaines.

ANNEXES

ANNEXE I : ORGANIGRAMME

ADRESSE DE L'IEP

Science Po Grenoble

BP 48

38 040 GRENOBLE Cedex 9

Site Web : <http://www-sciences-po.upmf-grenoble.fr>

DIRECTION

Directeur : M. Oberdoff

Secrétaire général : M. Mauvy

CENTRE DE DOCUMENTATION

Directeur : Pierre Le Loarer.

Responsable du département des ouvrages : Madame Elisabeth Gauthier

Responsable du département des périodiques et de la documentation européenne : Madame Hélène Galland

Responsable du département de la documentation contemporaine : Madame Marie-Françoise Berger-Roure

Responsable de la Bibliothèque ENA : Madame Gardès

CENTRES DE RECHERCHE

GREFOSS

Directeur : M. Falcoz Vigne .

Falcoz Vigne est aussi directeur des études

CERAT

Directeur : M. Guy Saez

CIDSP

Directeur : M. Bruno Cautrès

AUTRES

CFA

Comprend deux formations : CPAG et PREPENA

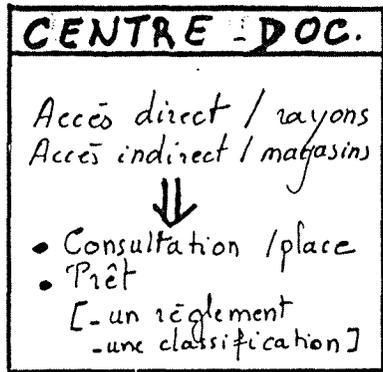
Directeur : M. Morel

Secrétaire : Danièle Viale : 04 76 82 60 48

DEA & DOCTORAT SCIENCES POLITIQUES

Directeur : M. Pierre Bréchon

CIRCULATION des PUBLICS ~ USAGES des SALLES



1^{er} cycle →

← 2^{ème} cycle

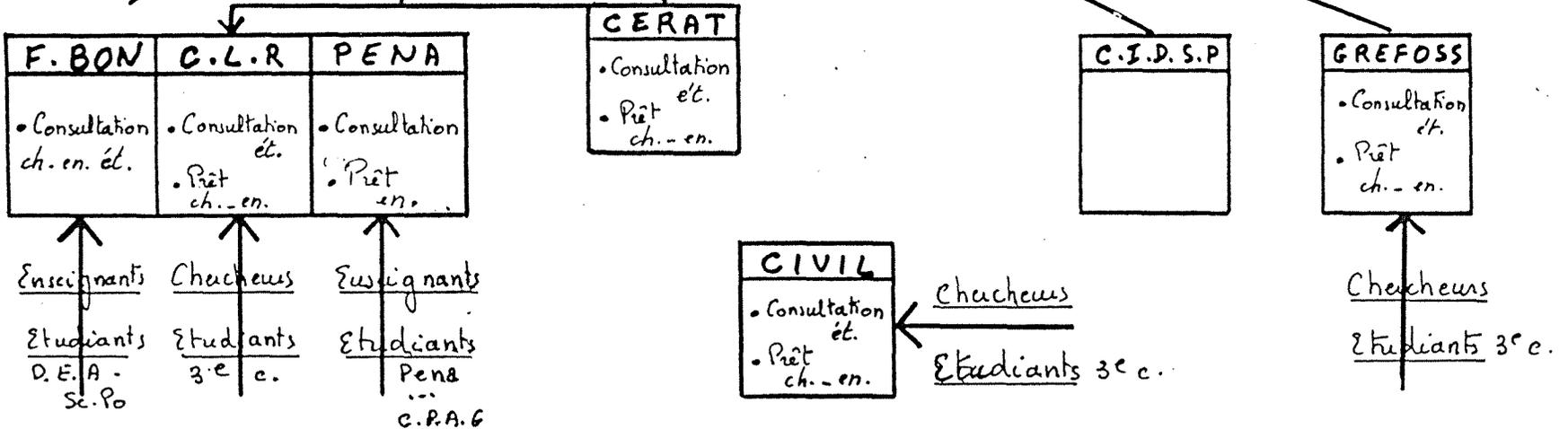
123

Étudiants
(3^{ème} cycle et autres)

Enseignants
(tous cycles)

Chercheurs
(tous)

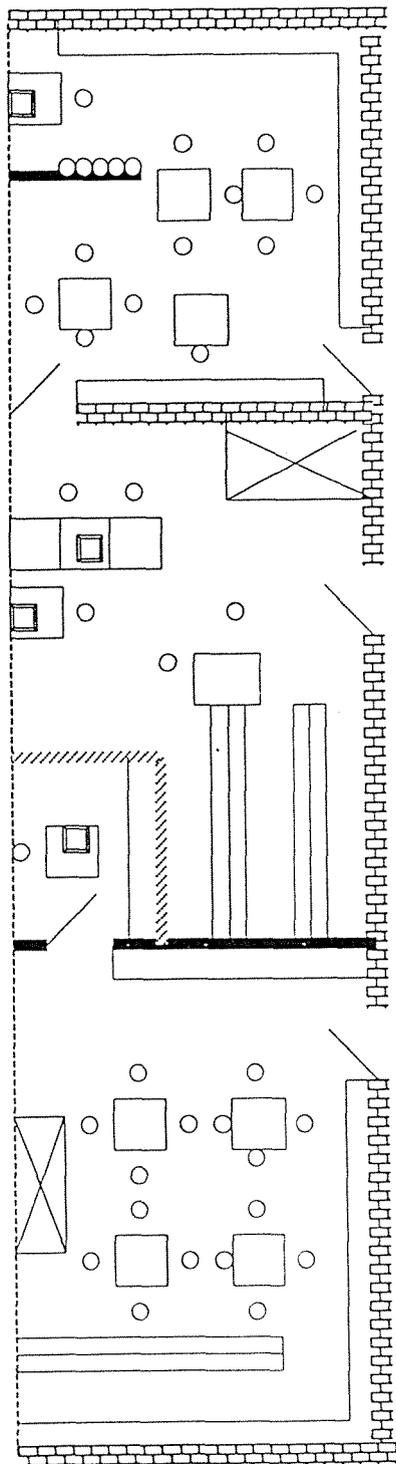
"Extérieur"



ANNEXE II : PLANS DES SALLES

PLAN INITIAL

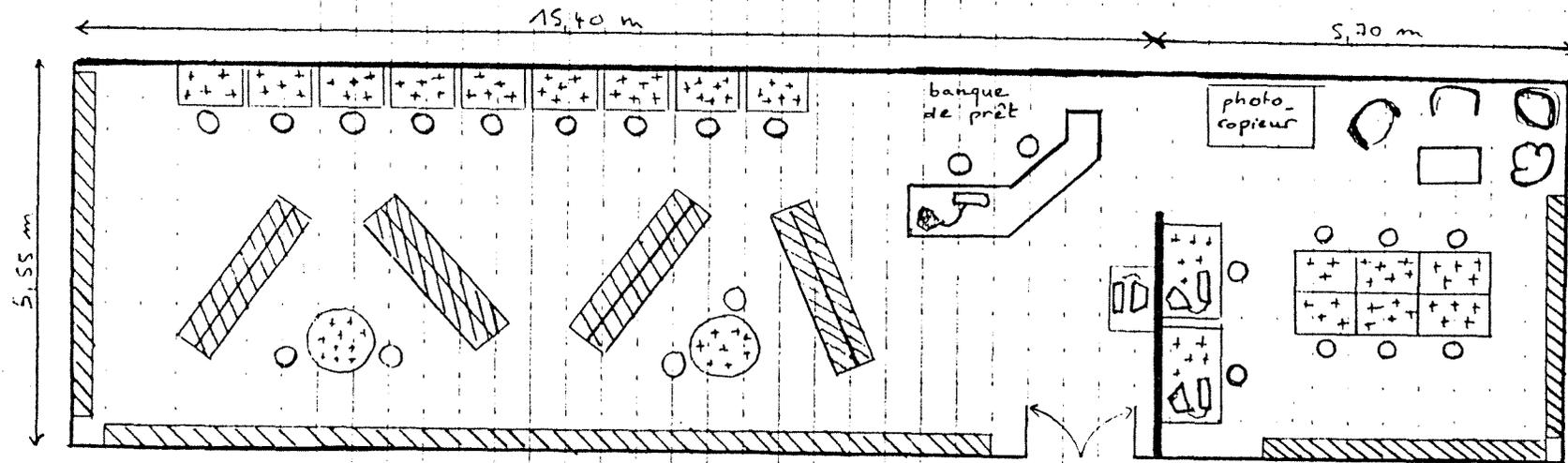
LEGENDE



-  mur porteur
-  cloison
-  fenêtres
-  porte
-  rayonnages
-  siège
-  banquette
-  table
-  poste informatique
-  armoire

21 M

5.5 M

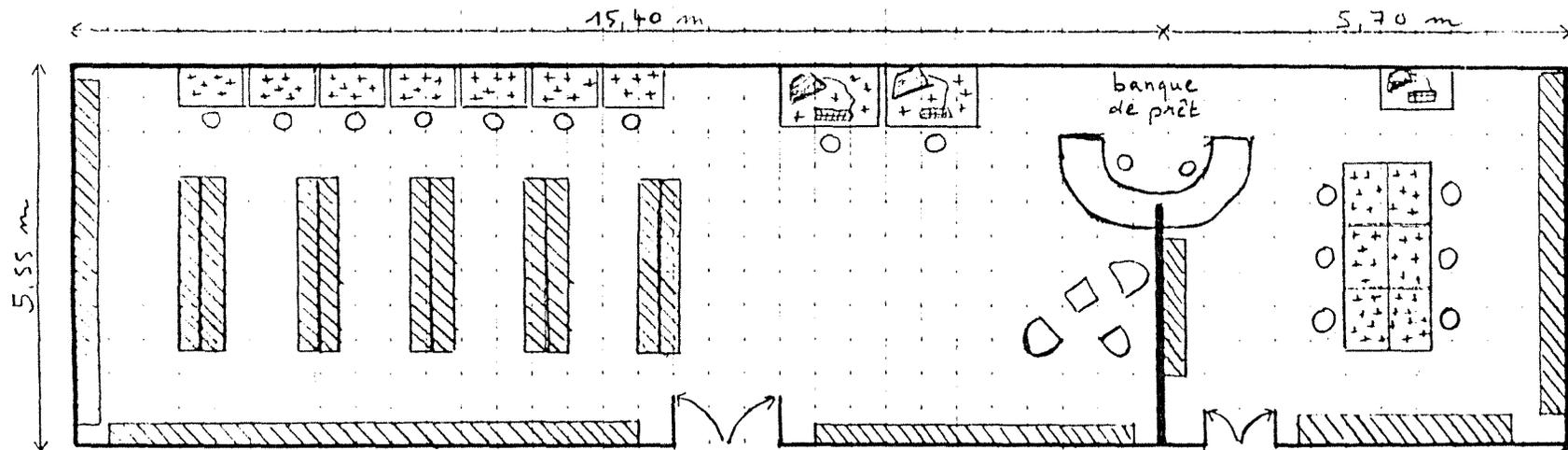


Echelle : 1 cm pour 1 m

-  rayonnages
-  places assises
-  poste informatique

SCENARIO 1

ESPACE RECHERCHE FREDERIC BON



rayonnages.



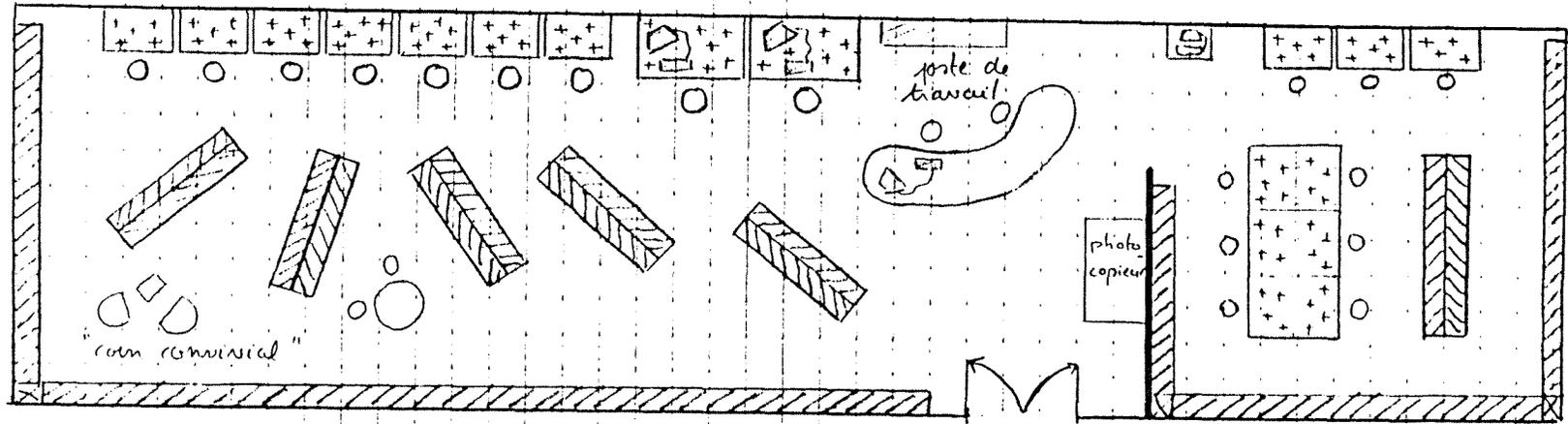
places assises



poste informatique

Echelle : 1 cm pour 1 m

SCENARIO 2 : ESPACE RECHERCHE
et BIBLIOTHEQUE ENA



-  rayonnages
-  places assises

Echelle : 1 cm pour 1 m

BIBLIOTHEQUE FREDERIC BON

ANNEXE III : GUIDES D'ENTRETIEN

Pour le personnel du centre de documentation :

- Fonctions de la personne interrogée au sein du centre de documentation. Sa formation. Depuis quand travaille-t-elle au centre de documentation ?
- Quelle est son autorité de tutelle ? (centre de documentation, centre de recherche, CFA).
- Que connaît-elle de l'histoire du centre de documentation et plus particulièrement des salles dont elle a la charge ?
- A-t-elle une perception globale des missions du centre de documentation ?
- Quels rapports a-t-elle avec ses collègues du centre de documentation, avec l'administration, avec les enseignants, avec les étudiants ?
- Les responsables des différentes salles du centre de documentation se concertent-ils pour les acquisitions ? Comment ? Y a-t-il une politique documentaire commune aux différentes salles du centre de documentation ?
- Le centre de documentation doit-il faire face à des restrictions budgétaires et à une réduction de ces moyens ? Même question pour la salle et le fonds dont elle s'occupe au sein du centre de documentation.
- Quelles sont les difficultés qu'elle rencontre dans son travail (notamment par rapport au morcellement des espaces) ?
- Quelle place pour la recherche documentaire au centre de documentation ?
- Quelle perception a-t-elle de la hiérarchie introduite entre les différents publics ? D'où cette hiérarchie vient-elle (historique) ?
- Quel est son avis sur le projet "ESPREC" ? Perçoit-elle des blocages ? des atouts ? Qu'est-ce qui rend nécessaire (ou inutile) une réorganisation de l'espace recherche ? Le regroupement prépena/DEA/cellule liaison-recherche lui paraît-il pertinent ? Envisage-t-elle une ouverture plus large de cet espace (intégration des DESS, des préparations à d'autres concours que l'ENA) ? Quelle réorganisation de l'espace pourrait selon elle être envisagée ? En cas de réunion des différentes collections des trois salles, une refonte des classifications est-elle envisageable ? De même, faudra-t-il fusionner les fichiers de lecteurs ?
- Est-elle prête à jouer un rôle plus transversal, en terme notamment de politique documentaire ? Quel changement pourrait provoquer dans son travail une réorganisation de l'espace recherche ?

Pour le personnel enseignant.

- Fonctions, rôle et missions de la personne interrogée. À quel centre de recherche est-elle rattachée ? Quelle matière enseigne-t-elle ? Quels étudiants encadre-t-elle ?
- De quel type de documentation a-t-elle besoin pour remplir ses fonctions (enseignement/recherche) ? Comment cette documentation a-t-elle évolué ?
- Le centre de documentation satisfait-il ses besoins documentaires ? A-t-elle recours à d'autres lieux de documentation sur Grenoble ?
- Quelles relations a-t-elle avec le centre de documentation ? avec les autres centres de recherches de l'IEP ? avec les autres enseignants ? avec les autres IEP ? avec l'Université ? avec les étudiants ?
- Quelle la politique d'acquisition au sein du centre de recherche ? Repose-t-elle sur des choix individuels ou sur des choix en équipe ? Qu'est-ce que la création de la Cellule liaison-recherche a modifié dans sa pratique ? Comment a-t-elle été accueillie ? Perçoit-elle la centralisation des acquisitions comme un atout ou comme une contrainte ? Quelle perception a-t-elle du circuit du document ? Les centres de recherche doivent-ils faire face à des restrictions budgétaires et à une diminution de leurs moyens ?
- Participe-t-elle à la politique d'acquisition des documents destinés à l'enseignement ? À la politique d'acquisition du centre de documentation ?
- Quelle utilisation fait-elle des différents lieux du centre de documentation ? Que pense-t-elle de cette utilisation (difficultés rencontrées) ?
- A-t-elle entendu parler du projet "ESPREC" ? Quel est son avis sur ce projet ? Perçoit-elle des blocages ? des atouts ? Qu'est-ce qui rend nécessaire (ou inutile) une réorganisation de l'espace recherche ? S'accommode-t-elle de la situation actuelle ? Le regroupement prépena/DEA/cellule liaison-recherche lui paraît-il pertinent ? Envisage-t-elle une ouverture plus large de cet espace (intégration des DESS, des préparations à d'autres concours que l'ENA) ? Quelle réorganisation de l'espace pourrait selon elle être envisagée ?
- Dans quelle mesure l'IEP sera-t-il touché par la réorganisation de l'enseignement supérieur qui est actuellement envisagée par le Ministre de l'Éducation nationale (diplômes en trois ans, cinq ans, huit ans) ? Cette réforme justifiera-t-elle une ouverture de l'espace recherche aux étudiants du niveau maîtrise ?

Pour les étudiants :

- Quel est l'enseignement suivi par la personne interrogée ? Quel est son niveau d'études ? Quel est son parcours antérieur (vient-elle de l'université) ? Participe-t-elle à des instances de concertation ? Parle-t-on dans ces instances du centre de documentation ?
 - Que connaît-elle des différents lieux du centre de documentation, de leurs fonctions, des documents qu'on peut y trouver, des publics qui y ont accès ? Connaît-elle les salles de l'"ESPREC" ? Sait-elle quels types de documents on peut y trouver, qui a accès à ces salles ?
 - Pourquoi vient-elle au centre de documentation ? Quels sont ses besoins? ses priorités ? Trouve-t-elle au centre de documentation ce qu'elle y cherche? Est-elle satisfaite des collections, du catalogue et des possibilités de recherche documentaire, de la disposition des lieux, de l'accès aux collections ? Fréquente-t-elle d'autres lieux de documentation sur Grenoble ?
 - Vient-elle au centre de documentation pour travailler en groupe, pour travailler seule, pour être au calme, au chaud ? Y a-t-il d'autres lieux dans l'IEP où les étudiants peuvent travailler au calme, en groupe, se retrouver ? Si oui, ces lieux sont-ils utilisés ?
 - Quelles relations a-t-elle avec le personnel du centre de documentation ? Avec les enseignants ? Avec les étudiants ?
 - Quelles relations y a-t-il entre les étudiants inscrits dans les différents cycles, les différents diplômes et les différents concours préparés à l'IEP ?
- Perçoit-elle la hiérarchie établie entre les différents publics au sein du centre de documentation et des salles de l'"ESPREC" ?
- Comment perçoit-elle l'intégration du centre de documentation dans l'IEP ?
 - Comment perçoit-elle la politique de l'IEP ?

ANNEXE IV : ENQUETE

Date :

Enquêteur :

n° :

Enquête auprès des étudiants de l'IEP de Grenoble

Dans le cadre d'une réflexion autour de la réorganisation des locaux de l'IEP, nous procédons à une enquête sur vos usages et vos besoins, afin de mieux vous satisfaire. Merci de bien vouloir répondre à nos questions. (ce questionnaire est anonyme)

1. Quel est votre cycle d'études ?

- 3^e année d'IEP Prep-ENA CPAG
 DEA thèse

2. Si 'thèse', précisez :

3. Si vous êtes en DEA ou en thèse: à quel laboratoire de recherche êtes-vous rattaché ?

4. Fréquentez-vous le centre de documentation de l'IEP:

- plusieurs fois par semaine une fois par semaine
 une fois par mois moins d'une fois par mois

5. Habituellement, les documents que vous y cherchez sont-ils disponibles ?

- oui non

6. Si non: pourquoi ?

7-10.

	oui	non
Connaissez-vous l'existence de la salle Frédéric Bon ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissez-vous l'existence de la salle PENA ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Connaissez-vous l'existence de la cellule liaison-recherche ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Avez-vous accès à une ou plusieurs de ces salles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11. Si oui, laquelle ? (ou lesquelles ?)

- Frédéric Bon cellule liaison recherche PENA

12. Vous cherchez un document dans les catalogues du centre de documentation; les catalogues le localisent dans la salle Frederic Bon, la salle Pena ou la cellule liaison-recherche. Que faites-vous ?

- vous faites une demande pour obtenir le document
 vous abandonnez votre recherche
 cela ne vous est jamais arrivé

13. S'il vous est arrivé de faire des demandes pour obtenir un document d'une de ces salles, l'avez-vous toujours obtenu ?

- oui non

14. Si non, pourquoi ? (de quelle salle s'agissait-il ?)

15. Fréquentez-vous régulièrement :

- la salle Frederic Bon la salle PENA
 la cellule liaison recherche aucune de ces 3 salles

16. Vous avez accès à la salle Frederic Bon, à la salle PENA ou à la cellule liaison recherche; habituellement, pour quoi y allez-vous ?

- pour travailler au calme
 pour travailler en groupe
 pour utiliser la documentation
 pour vous retrouver entre étudiants

17. Dans ces salles, les documents ne sont pas classés de la même manière que dans le centre de documentation; cela vous gêne-t-il dans vos recherches ?

- oui non

18. A quelles salles de travail avez-vous accès à l'IEP ?

19. imaginez qu'un nouvel espace soit aménagé (à la place des salles Frederic Bon, PENA et de la cellule liaison recherche). A quels usages aimeriez-vous qu'il soit consacré ?

1. lieu de travail calme
2. lieu de travail en groupe
3. lieu de rencontre entre étudiants de différentes filières
4. lieu de rencontre entre chercheurs et étudiants
5. salle de documentation spécialisée

Ordonnez 5 réponses.

20. Que voudriez-vous trouver dans cette nouvelle salle ?

- des manuels de travail
- des périodiques spécialisés
- des thèses
- de la documentation sur les concours administratifs
- un accès cédéroms
- un accès Internet
- autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum)

21. Si 'autre', précisez :

22. Avec qui pouvez-vous imaginer de partager un tel espace ?

- avec des étudiants de 3^o cycle
- avec des étudiants préparant les concours
- avec des chercheurs
- avec personne

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum)

23. Avez-vous des suggestions à formuler concernant la documentation et l'espace de travail à l'IEP ?

ANNEXE V : COMPTES RENDUS DE REUNIONS

JEUDI 11 FEVRIER 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzingier

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- prise de contact téléphonique avec M-F Berger Roure, responsable du service lecteurs du centre de documentation de l'I.E.P , afin d'obtenir des rendez-vous, dès le début du stage, avec différents membres du personnel du centre de documentation, les responsables des centres de recherche et du CFA ainsi qu'avec des représentants des lecteurs étudiants et enseignants. M-F Berger-Roure suggère de ne fixer les rendez-vous avec le personnel du centre de documentation qu'une fois que nous serons sur place ; quant aux responsables des centres de recherche, Emmanuelle Paulet-Grandguillot se chargera de les contacter avant la prochaine réunion.

- la « répartition des rôles internes » s'est faite comme suit :

organisation et planification : Anne Lemoine

communication interne : Anne-Catherine Fritzingier

communication externe : Emmanuelle Paulet-Grandguillot

documentation, archives : Christine Chevalier

budget : Alain Huguet

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- préparation du stage qui aura lieu du 1er au 6 mars : plus particulièrement, mise au point d'une grille d'entretiens

- évaluation des prévisions budgétaires en matière de photocopies, de téléphone, etc

- bilan relatifs aux rendez-vous et personnes contactées par Emmanuelle

LUNDI 8 MARS 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzinger

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- 1) Bilan du stage, notamment au travers de l'ensemble des entretiens (l'intégralité du personnel concerné de près ou de loin par les trois salles spécialisées, quelques chercheurs et enseignants, certains étudiants) qui ont été réalisés au cours du stage ainsi que les observations et analyses que nous avons pu effectuer sur place ; évaluation, à partir de ce bilan et de ses conclusions, de la démarche à suivre et de la situation complexe des dites salles à la fois au sein du centre de documentation et relativement aux différentes institutions (CERAT, CFA) et fonds documentaires liés à cette salle ou en marge de celle-ci.
- 2) Elaboration d'un questionnaire destiné à être distribué aux étudiants de l'IEP (étudiants de 3^e année, de DEA, thésards et étudiants préparant les concours administratifs –PENA et CPAG) ; la décision de mener une enquête de ce type s'est avérée nécessaire aussi bien pour compléter et élargir l'éventail des entretiens avec les étudiants que pour être en mesure de disposer d'un certain nombre de données factuelles et chiffrées relatives à leurs usages, leurs souhaits et leur perception de la situation actuelle.
- 3) D'autre part, un questionnaire ouvert sera envoyé à l'ensemble des enseignants et chercheurs rattachés aux centres de recherche et de formation ayant un lien direct (CERAT, CFA) ou indirect (CIDSP, GREFOSS) avec les trois salles spécialisées.

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzingier

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- Récapitulation de la forme que pourra prendre la présentation des scénarios : constitution d'un tableau avec une colonne par scénario envisagé ; chaque scénario sera évalué et soumis aux points suivants :

- Description de l'idée et justification du projet-scénario
- Ses objectifs et impacts : bénéficiaires directs et indirects, effets attendus, moyens, fonctionnement (planification de la réalisation)...
- Risques associés et conséquences
- Avantages (mise en évidence de la plus-value du projet-scénario)
- Budget et moyens nécessaires

Chaque scénario devra donc être rigoureusement analysé et évalué en fonction de *critères précis* qui devront être élaborés et déterminés avec soin.

- Questionnaires déposés à l'IEP pour les chercheurs et pour les étudiants :

- M. Falcoz-Vigne, en sa qualité de Directeur des Etudes de l'IEP a retourné un certain nombre de questionnaires qu'il s'était chargé de distribuer aux enseignants-chercheurs (seuls MM. Bréchon, Marcov, Boronnet, Jourdan ont répondu à l'enquête) ; Mme Pignard, responsable de la CLR, ayant distribué et recueilli ceux destinés aux chercheurs du CERAT et du CIDSP, les enverra à l'ENSSIB avant la fin de la semaine prochaine
- Quant aux questionnaires remis aux étudiants, ils nous seront renvoyés par les soins de Mme Eschalier avant le départ en stage

L'analyse et le dépouillement de cette enquête pourra ainsi se faire avant le stage à Grenoble et permettra de préciser et éventuellement de réorienter le plan d'action du stage.

- Elaboration du *plan d'action du stage* et évocation des tâches et actions qui devront être menées : nécessité de revoir M. Le Loarer, afin qu'il précise et propose les critères en fonction desquels seront évalués les scénarios ; de même, un entretien avec M. Oberdorf, directeur de l'IEP, devrait nous éclairer sur un ensemble de projets plus vastes relatifs à l'IEP (l'hypothèse d'un déploiement de l'IEP sur deux sites distincts, la possibilité d'un déménagement de l'ensemble de l'équipe du centre de recherche CIVIL -actuellement localisé au sud de Grenoble- dans les locaux de l'IEP) dans la mesure où de tels projets sont susceptibles d'être pris en compte dans les scénarios qui pourront être proposés. De même il nous faudra repérer d'éventuels espaces externes (autres que ceux qui nous concernent plus particulièrement) susceptibles d'accueillir une partie des fonds ou fonctions des salles actuelles.

D'autres questions devront être examinées plus spécifiquement :

- quelles collections récupérer et créer dans le futur espace ; parallèlement se pose le problème de leur évaluation quantitative et des moyens et méthodes pour procéder à une telle évaluation (lors du premier stage, seuls les fonds existant dans ces salles avaient pu faire l'objet d'une évaluation quantitative précise)
- les éventuelles créations de postes nécessaires et leurs profils
- architecture interne à l'espace, mobilier, installation de portiques, photocopieur...
- normes sécurité et normes ministérielles relatives au nombre de lecteurs potentiels
- postes informatiques : pour quel usage, en quel nombre, quelle répartition ?

JEUDI 29 AVRIL 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzingier

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- mise en commun et discussions à partir de différents scénarios proposés : chaque membre de l'équipe commence par exposer les différentes gammes de scénarios envisagés et les soumet à l'appréciation des autres
- élaboration première de deux scénarios-types qui pourront être soumis à l'appréciation des personnes rencontrées lors du stage : ces scénarios ne sont en aucun cas définitivement formulés, mais permettront de susciter des réflexions et réactions et constituent une forme de repère à partir duquel peut se faire la réflexion sur la forme définitive à leur donner
- dépouillement de l'enquête proposée aux étudiants et du questionnaire soumis aux chercheurs
- récapitulation des différents rendez-vous ayant été obtenus par e-mail et téléphone pour la durée du stage à Grenoble : Mmes Pignard, Gauthier et Goujon, MM. Oberdorf, Le Loarer, Morel.
- rencontre avec Françoise Lerouge afin de discuter avec elle du problème des différentes classifications dans les divers fonds de recherche à l'IEP et de la pertinence ou non de leur harmonisation : si oui, comment se ferait-elle ? sur quel type de classification s'aligner ?
- réflexion préalable aux entretiens qui seront conduits au cours de la semaine de stage et élaboration d'un certain nombre de questions à poser à chacune des personnes interrogées
- rédaction du plan d'action du stage

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzingher

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

1) Elaboration du plan du document qui sera présenté et discuté lors du prochain comité de pilotage :

A- Récapitulation de la problématique et des « outils » disponibles : enquêtes, entretiens, lectures

B- Diagnostic de l'existant (cf aussi premier cahier des charges) :

- Besoins exprimés : par les différents publics et acteurs, dans les enquêtes et les entretiens

- Offre existante : analyse plus fine et plus chiffrée du personnel, des collections et des salles ; ceci permettra de construire un « tableau argumentaire » (selon les vœux de M. Oberdorf, directeur de l'IEP) et de constater et recenser les dysfonctionnements.

- Constat d'un objectif ambitieux d'évolution à l'IEP : nécessité d'une meilleure visibilité de la recherche au sein de l'IEP et d'une intégration cohérente de la recherche dans cet établissement.

C- Présentation d'un espace recherche dédié à la fois aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants de 3^o cycle (DEA et DESS)

D- Description des scénarios :

- scénario espace recherche uniquement

- scénario mixte : espace recherche + espace réservé aux étudiants inscrits au CFA et préparant les concours (dans le cadre de la Pena et du CPAG)

- énumération des transformations minimales nécessaires, quels que soient les scénarios retenus

ANNEXES : enquêtes, guides d'entretien, tableaux tirés des enquêtes ; mention des sources consultées (articles ...)

2) Travail sur les deux scénarios envisagés : organisation et contraintes architecturales et aménagement interne

3) Enumération et répartition des tâches à effectuer :

- remaniement du compte rendu du comité de pilotage, afin de le distribuer aux personnes y ayant assisté
- dépouillement des enquêtes
- recensement des lectures, élaboration d'une bibliographie
- élaboration précise, dépouillée et commentée des deux scénarios
- construction d'un tableau argumentaire à partir des analyses chiffrées recueillies ; faire apparaître la plus-value documentaire
- synthèse des entretiens menés au cours du stage n°2

MERCREDI 19 MAI 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzinger

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- réflexion sur le scénario de l'espace recherche : aménagement interne de la salle, calcul des différents ratios, organisation spatiale des différentes collections intégrant l'espace. Rédaction d'un document destiné à accompagner et commenter le plan d'aménagement du nouvel espace recherche

- rédaction de la bibliographie du projet : recensement des divers articles ayant été lus, résumés de ces mêmes articles. La bibliographie est organisée selon 6 axes :

- 1) L'Institut d'Etudes Politiques
- 2) L'aménagement des locaux
- 3) Organiser le libre-accès
- 4) Les bibliothèques de recherche
- 6) La recherche documentaire/les besoins documentaires

- synthèse des entretiens menés auprès des chercheurs

- dépouillement des enquêtes avec le logiciel sphinx

JEUDI 20 MAI 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzingher

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- 1) Elaboration d'un tableau de comparaison des différentes salles actuelles : il s'agit, à partir d'une analyse chiffrée et qualitative, de faire apparaître les forces et faiblesses de l'ensemble des fonds et des services concernés par le projet d'un espace recherche.
- 2) A partir de ce tableau et de la constatation d'un certain nombre de dysfonctionnements et de faiblesses dans l'état actuel de la gestion des collections et des services proposés, construction de l'argumentaire du projet de l'espace recherche. Cet argumentaire permettra notamment de souligner la plus-value que constituerait un tel espace
- 3) Courriers à Mmes Pignard, Eschallier, Goujon et MM. Bréchon, Morel, Falcoz-Vigne afin d'obtenir un certain nombre de renseignements complémentaires pour compléter le tableau
- 4) Courrier à M. Le Loarer pour confirmer la date du prochain comité de pilotage (le 15 juin de 10 à 12 heures) et lui suggérer la participation d'un certain nombre de personnes au comité : MM. Mauvy, Kukawka, Jacquier...
- 5) Construction du plan des deux scénarios envisagés : répartition physique des collections, des espaces de lecture, du coin convivial, etc à partir de l'ensemble des données recueillies et du calcul des ratios divers imposés

LUNDI 21 JUIN 1999

Participants :

Christine Chevalier

Anne-Catherine Fritzinger

Alain Huguet

Anne Lemoine

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

- définition des postes de documentaliste de la bibliothèque Frédéric Bon : détermination des profils de poste notamment en termes de services documentaires. Evaluation de la disponibilité en termes de volume horaire des postes actuels qui pourraient être consacrés au nouvel espace documentaire.
- élaboration définitive du plan de ce troisième scénario, baptisé « bibliothèque Frédéric Bon » ; description du scénario, calcul en mètres linéaires de la place offerte aux ouvrages
- recensement de l'ensemble des travaux à effectuer dans le cadre du réaménagement de l'espace, afin de pouvoir en évaluer le coût financier : surfaces à peindre, cloisons à abattre, portes à « reboucher », revêtement du sol à changer, câblage et prises à installer...
- consultation de catalogues de ventes relatifs au mobilier de bibliothèque, afin d'être en mesure de pouvoir donner une fourchette de prix : rayonnages, tables et chaises, chariot de livres, bureau des documentalistes...
- répartition des collections dans les deux salles de la bibliothèque
- détermination des accès en fonction des types de public et suggestion de modalités de prêt adaptées

Enfin, à partir des réflexions menées relativement aux différents points évoqués, rédaction du document qui servira de support à la prochaine réunion du comité de pilotage (qui se tiendra à l'IEP de Grenoble le 30 juin de 10 à 12 h) ; envoi de ce document à M. Le Loarer qui se chargera de le reproduire et le transmettre aux différents membres du comité de pilotage.

BIBLIOGRAPHIE

1. Institut d'Etudes politiques, université

BOURDIEU (Pierre); *La noblesse d'Etat : grandes écoles et esprit de corps*, Paris : éd. de Minuit, 1989.

GARRIGOU (Alain), "Sciences-Po, laminoir des élites françaises", dans *Le Monde diplomatique*, mars 1999, p. 24-25.

JEANNENEY (Jean-Marcel), "Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre", dans *Le Débat*, avril 1991, n° 64, p. 122-126.

Université : relever les défis du nombre, Rapport remis à M. le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Groupe de réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur, Daniel Laurent (rapporteur), 1995.

2. Aménagement de locaux

DEJEAN (Pierre-Henri), PRETTO (Jean), RENOUARD (Jean-Pierre), *Organiser et concevoir des espaces de travail*, coll. Outils et méthodes, Montrouge : éd. ANACT, juin 1988.

MIRIBEL (Marielle de), "La signalétique en bibliothèque", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 43, n°4, Paris, 1998.

MOLINIE (Anne-Françoise), RACHEDI (Marie-France), *Conception des espaces de travail*, Dossier documentaire, Montrouge : éd. ANACT, avril 1990.

Bibliothèques dans la cité. Guide technique et réglementaire, dir. GRUNBERG (Gérald), Paris : Le Moniteur, 1996.

Construction et aménagement des bibliothèques, mélanges à Jean Bleton, Paris : Cercle de la librairie, 1986.

3. Organiser le libre accès (documentation, cotation)

CALENGE (Bertrand), "Espaces et collections : un espace documentaire renouvelé et géré dans la durée", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n°3, Paris, 1995, p. 21-29.

DEMEUDE (Cécile), *La bibliothèque Sainte-Genève : pour un développement du fonds scientifique en libre accès*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1993.

LAFON (Caroline), *La politique d'acquisition des services de documentation de la FNSP, pôle associé de la BNF*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1994.

LAROUX (Marie-Noëlle), "Reclassifier et recoter des fonds hétérogènes", dans LARBRE (François) dir., *Organiser le libre accès*, coll. La boîte à outils, Villeurbanne : IFB, 1995, p. 45-57.

LEMEAU (Elisabeth), "Les préalables : rassembler une documentation dispersée", dans LARBRE (François) dir., *Organiser le libre accès*, coll. La boîte à outils, Villeurbanne : IFB, 1995, p. 11-22.

LINE (Maurice B.), "Accéder ou acquérir. Une véritable alternative pour les bibliothèques ?", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°1, Paris, 1996, p. 32-41.

4. La documentation électronique

LARBRE (François), "Le libre accès à la documentation électronique", dans LARBRE (François) dir., *Organiser le libre accès*, coll. La boîte à outils, Villeurbanne : IFB, 1995, p. 99-115.

5. Les bibliothèques de recherche

AUGEREAU (Régine); *Le comportement documentaire des chercheurs scientifiques de la Réunion*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1993.

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur, dir. ABCDEF, en collab. avec l'EBSI et l'ENSSIB ; coordonné par Bertrand Calenge, Silvie Delorme, Jean Michel Salaün et Réjean Savard, Montréal : Presses Université du Québec, 1995.

GARDEN (Maurice), "Les bibliothèques de recherche", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°2, Paris, 1996, p. 20-25.

LATOUR (Bruno), *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Paris : INRA, 1995.

LECOQ (Benoit), "Un aspect de la crise des universités. L'interuniversitaire en question", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°2, Paris, 1996, p. 16-19.

NORMAND (Béatrice), *Regrouper les bibliothèques d'instituts : simple relogement ou opportunité d'intégration fonctionnelle*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

SABATIER (Isabelle), "Une bibliothèque de recherche à Paris-Dauphine", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°2, Paris, 1996, p. 126-34.

6. La recherche documentaire, les besoins documentaires

COUZINET (Viviane), BOUZON (Arlette), NORMAND (Raoul), "Les doctorants livrés à la recherche documentaire", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 41, n°6, Paris, 1996, p. 54-59.

LE BARS (Fabienne), *Réorganisation d'une salle d'ouvrages de référence (section étude) : le cas de la BM du Havre*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

PADIOU (Hubert), "Le chercheur dans la bibliothèque", dans *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires de France*, n° 167, Paris, 1995, p. 32-35.

PADIOU (Hubert), *Evaluation des besoins des chercheurs dans une bibliothèque spécialisée en sciences sociales : l'exemple de la bibliothèque de la Maison des Sciences de l'homme*, mémoire ENSSIB, Villeurbanne : ENSSIB, 1993.

SYREN (André-Pierre), "La bibliothèque localement universelle", dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n°3, Paris, 1995, p. 8-15.

L'utilisateur dans la bibliothèque : autonomie et dépendance, Colloque de l'association des bibliothécaires français, Section étude et recherche, Nice, 1995.

VERRY-JOLIVET (Corinne), *Créer et gérer un service de référence*, Coll. La boîte à outils, Villeurbanne : IFB, 1996.

7. Les enquêtes auprès du public

ABBO (Béatrice), BAUD (Geneviève), FAUDON (Agnès), *Enquête sur les usages et usagers de la MLIS*, Mémoire de DEA, Villeurbanne : ENSSIB, 1992.

GHIGLIONE (Rodolphe), MATALON (Benjamin), *Les enquêtes sociologiques: théorie et pratique*, coll. U Sociologie, Paris : Armand Colin, 1985.

POULAIN (Martine) dir., *Pour une sociologie de la lecture. Lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, coll. Bibliothèques, Paris : Cercle de la Librairie, 1988.

8. Divers

ECO (Umberto), *De bibliotheca*, Caen : L'Echoppe, 1986.

ECO (Umberto), *Le nom de la rose*, Paris : Le livre de poche, 1982.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LES ETAPES DU PROJET	4
LA LETTRE DE MISSION	5
LE PLAN D'ACTION DU PREMIER STAGE (1 ^{ER} AU 6 MARS 1999)	6
LE CAHIER DES CHARGES DU COMITE DE PILOTAGE DU 6 AVRIL 1999 :	
ANALYSE DE L'EXISTANT	10
LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 6 AVRIL 1999	27
LE PLAN D'ACTION DU SECOND STAGE (3 AU 7 MAI 1999)	31
LE CAHIER DES CHARGES DU COMITE DE PILOTAGE DU 15 JUIN 1999	39
LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 15 JUIN 1999	82
LE CAHIER DES CHARGES DU COMITE DE PILOTAGE DU 30 JUIN 1999 :	
LA BIBLIOTHEQUE FREDERIC BON : UN NOUVEAU SCENARIO	90
LE COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 30 JUIN 1999	105
DEUXIEME PARTIE : LA DEMARCHE ADOPTEE	109
CALENDRIER	110
RENCONTRES AVEC LES ACTEURS CONCERNES PAR LE PROJET	111
RECOLTE DE DONNEES CHIFFREES	114
REMARQUES SUR LE BUDGET	116
CONCLUSION	117
ANNEXES	120
ANNEXE I : ORGANIGRAMME	121
ANNEXE II : PLANS DES SALLES	124
ANNEXE III : GUIDES D'ENTRETIEN	128
ANNEXE IV : ENQUETE	131
ANNEXE V : COMPTES RENDUS DE REUNIONS	133
BIBLIOGRAPHIE	143
TABLE DES MATIERES	148